CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES

GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL

Séance publique du lundi 15 décembre 2025

Openbare vergadering van maandag 15 décembre 2025

Première séance publique

Eerste openbare zitting

La première séance publique est ouverte à 17h08 sous la présidence de M. Alain Courtois, Président.
De eerste openbare vergadering wordt geopend om 17u08 onder voorzitterschap van dhr. Alain Courtois, Voorzitter.

Excusés - Verontschuldigden : Mme Hariche, Mme El Bakri, Mme Lewalle, Mme Nouar, M.Satti, Mme Stoops et M. Dhondt.

M. Maimouni.- Avant de commencer, je voudrais demander à M. le Président si, en hommage à la célébration de Hanoucca qui a été perturbée par un attentat en Australie, nous pourrions procéder à une minute de silence.
Car cet acte antisémite est d'une gravité sans nom et j'aimerais, en solidarité, que la Ville de Bruxelles – au nom de la Team Fouad Ahidar (TFA) et de mes chers camarades et conseillers présents ici, sur place –, que nous puissions faire une minute de silence en solidarité avec ces victimes.

M. le Président.- C'est une bonne proposition. Je la retiens, merci.
Sur cette suggestion, je vous propose de respecter une minute de silence pour les victimes de l'attentat de dimanche.

(Le Conseil communal tout entier, debout, observe une minute de silence.)
(De gemeenteraad neemt staande een minuut stilte in acht.)

M. le Président.- Je vous remercie.

Procès-verbal de la séance du 1er décembre 2025
Notulen van de zitting van 1 december 2025

M. le Président.- Conformément à l'article 89, alinéa 2 de la nouvelle loi communale et à l'article 78 du règlement d'ordre intérieur, le projet de procès-verbal de la séance du 01/12/2025 a été mis à la disposition des membres du Conseil communal sept jours francs avant ce jour.
Overeenkomstig artikel 89, alinea 2 van de Nieuwe Gemeentewet en artikel 78 van het huishoudelijk reglement, werden de ontwerp-notulen van de zitting van 02/06/2025 ter inzage van de Gemeenteraadsleden gelegd, gedurende de zeven voorbije vrije dagen.

Conformément aux dispositions des articles 234 et 236 de la nouvelle loi communale, le Collège a ajouté à l'ordre du jour les points 96, 101 à 103, 124, 125, 127 à 134, 142 à 144, 146 et 148 à 150 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 11/12/2025.
Overeenkomstig de bepalingen van de artikels 234 en 236 van de Nieuwe Gemeentewet, heeft het College de agenda aangevuld met de punten 96, 101 tot 103, 124, 125, 127 tot 134, 142 tot 144, 146 en 148 tot 150 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 11/12/2025.

Vote sur l'urgence
Stemming over de dringendheid

M. le Président.- Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 88, 95, 97 à 100, 104 à 123, 126, 135 à 141, 145, 147, 151 à 168 et 170 à 197 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 11/12/2025.
Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met de punten 88, 95, 97 tot 100, 104 tot 123, 126, 135 tot 141, 145, 147, 151 tot 168 en 170 tot 197 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 11/12/2025.

L'urgence est admise à l'unanimité.
De dringendheid wordt eenparig aangenomen.

Communications
Mededelingen
Questions écrites
Schriftelijke vragen

M. le Président.- Le feuilleton n° 2 du Bulletin des questions et réponses de 2025 est mis à disposition sur la plateforme SharePoint et sur le site internet.
Het feuilleton nr. 2 van het Bulletin van Vragen en Antwoorden van 2025 werd ter beschikking gesteld via het SharePoint platform en op de website.

Questions orales
Mondelinge vragen

M. le Président.- La liste des questions orales annoncées au plus tard le jeudi à minuit a été mise à disposition via la plateforme SharePoint.
De lijst van mondelinge vragen aangekondigd ten laatste op donderdag te middernacht werd ter beschikking gesteld via het Sharepoint platform.

Dossiers de M. le Bourgmestre
Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

M. Bauwens.- J'avais d'abord une question, avant l'agenda classique :

Vu la présence des personnes concernées par la Centrale et la fermeture de l'école Christian Merveille, est-ce qu'on pourrait passer les deux questions là-dessus avant l'agenda normal du Conseil communal ?

M. le Président.- Non, non : moi, je reste fidèle à mon règlement.

M. Bauwens.- Je vois que M. le Bourgmestre est d'un autre avis, monsieur le Président.

Vu qu'il y a des familles, des mamans, etc., qui viennent de l'école, en fait, pour vous interroger, ça me semble d'une certaine courtoisie de…
Voilà : je plaide pour cela et je vous laisse en décider.

M. le Président.- Je suis désolé, mais moi, j'aime bien les choses dans l'ordre et donc je reste dans l'ordre.

Point 9 - Punt 9

M. Hellings.- Il s'agit d'une convention avec l'organisateur du Salon de l'Auto à Brussels Expo.
Il s'agit en gros de 2.000 tickets gratuits qui sont offerts à la Ville de Bruxelles pour permettre à des Bruxellois d'aller au Salon de l'Auto.

J’aurais voulu savoir s’il y avait un précédent ? Parce que je n’avais pas le souvenir d’une convention de ce type.
Est-ce que le même type de convention existe pour Batibouw ?

Il y a un enjeu de rénovation énergétique important dans notre ville et dans nos quartiers et j’aurais voulu savoir comment seront distribués ces tickets, à travers quel mécanisme, quelle ASBL de la Ville ?
Et vers quel public ? Est-ce que ce sont les jeunes, les clubs sportifs ?

Je ne sais pas, mais… voilà : 2.000 tickets, ce n’est pas mal !

M. le Bourgmestre.- Ça a déjà été fait l’année passée et on va évidemment proposer à Batibouw le même partenariat.

Les maisons de quartier, c’est assez simple. Comme ça, on donne ça aux coordinateurs, qui se « débrouillent », qui font un appel à manifestation d’intérêt.

Sur le reste des billets, si vous voulez bien, je vous ferai une réponse par écrit en janvier, parce que je ne peux pas vous le dire.

M. Hellings.- Très bien.

Dossiers de Mme l’échevine Frelinx
Dossiers van mevr. de schepen Frelinx

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Hariche

Dossiers van mevr. de schepen Hariche

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Maes

Dossiers van mevr. de schepen Maes

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de Mme l'échevine Buggenhout

Dossiers van mevr. de schepen Buggenhout

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de M. l'échevin Wauters

Dossiers van dhr. schepen Wauters

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 44 - Punt 44

Mme Malçikan.- Bonsoir, monsieur le Président. Donc, le point 44 de l'ordre du jour propose d'adopter, à partir de janvier 2026, une nouvelle tarification des redevances qui sont liées aux emplacements abonnés et volants des marchés de la Ville de Bruxelles.
Dès lors, je souhaiterais poser les questions suivantes :

Dans quelle mesure, en fait, cette nouvelle tarification entraînerait-elle une augmentation effective du coût pour les commerçants des marchés, en particulier les petits indépendants ?
Est-ce qu'une analyse d'impact a déjà été réalisée, notamment quant au risque des affectations de certains emplacements au marché ?

Comment justifiez-vous aussi que le financement des investissements dans l'espace public repose en partie sur une hausse des redevances payées par les commerçants de marché plutôt que sur d'autres leviers budgétaires ?
Je vous remercie pour vos réponses, monsieur l'échevin.

M. Wauters, échevin.- Merci, madame Malçikan, pour votre question. Donc effectivement, dans l'accord de majorité que nous avons pris ensemble, on a aussi pris cet engagement de revaloriser l'espace public de manière générale pour en faire des lieux plus qualitatifs et qui sont améliorés par rapport à la sécurité, par rapport à la la propreté et, je dirais, par rapport à l'attractivité en général.
Ça vaut évidemment pour les marchés – totalement.

Donc, cette revalorisation tarifaire est indispensable également aujourd'hui pour plusieurs raisons : pour garantir la continuité des services, renforcer l'attractivité de nos marchés, assurer un cadre de travail durable, agréable, à la hauteur, évidemment, des chalands, donc des Bruxelloises et des Bruxellois.
Ça permet aussi de financer des investissements indispensables qui génèrent des coûts qui, malgré tout, sont en croissance, notamment les installations électriques – vous savez que sur les marchés, ils ont accès à toute une série de… eh bien, notamment des prises électriques pour une série de métiers –, mais aussi la propreté quotidienne et on fait ça en collaboration avec mon collègue Anas Ben Abdelmoumen, et le maintien en bon état des infrastructures. Et sans

parler de la sécurité en elle-même, avec le Bourgmestre.

Donc tout cela engendre également des charges administratives supplémentaires, notamment pour gérer, chaque fois, les attributions des marchands.

Donc cette nouvelle tarification (qui est détaillée dans les documents qui sont associés à ce point) est variable en fonction des marchés, aussi.

Qu'est-ce que je dirais d'autre ? Vous parliez aussi du fait que… Est-ce que ce serait un frein, éventuellement, pour des gens qui se lanceraient ?
Eh bien, malgré cette revalorisation – et donc de cette augmentation de redevance –, le travail sur les marchés reste en fait le moyen le moins risqué et même le plus économique pour se lancer ou pour maintenir une activité commerciale.
Par exemple, sur le marché de la place du Jeu de Balle, eh bien pour (?) un abonné qui paye environ 5,7 € par jour, sur un marché qui est ouvert sept jours sur sept, il y a beaucoup moins d'investissements à faire que pour un commerçant qui devrait louer un magasin et des choses comme ça.
Donc les charges sont très, très faibles et ça permet justement à toute une série de gens de se lancer dans le commerce. Donc, ce ne sera pas un frein supplémentaire.

Et je rappelle aussi, parce que ça fera partie, peut-être, de la discussion sur le budget, que les tarifs, en réalité, s'alignent sur les autres communes bruxelloises et n'avaient, pour certains, plus été indexés depuis de nombreuses années.
Moi, quand je suis arrivé, j'ai vu cela et donc, quelque part, cette revalorisation est bien ce qui est nécessaire maintenant pour maintenir le service et la qualité du service et aussi pour se réaligner par rapport aux autres communes de la

Région bruxelloise.

Je tiens à signaler, quand même, que la dynamique commerciale de la Ville de Bruxelles est quand même très prépondérante, même sur l'ensemble de la Région bruxelloise, et donc c'était une manière aussi de s'aligner, en quelque sorte.
J'espère que ça répond à votre question.

Dossiers de Mme l'échevine Houba

Dossiers van mevr. de schepen Houba

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de M. l'échevin Ben Abdelmoumen

Dossiers van dhr. schepen Ben Abdelmoumen

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Dossiers de M. l'échevin Ceulemans

Dossiers van dhr. schepen Ceulemans

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Questions orales, questions d'actualité et interpellations
Mondelinge vragen, actualiteitsvragen en interpellaties

Questions de Mme JELLAB et M. BAUWENS concernant la fermeture de la Centrale for contemporary art

Mme Jellab.- Merci, monsieur le Président. Le groupe Ecolo-Groen souhaite d'abord exprimer son soutien total au personnel et à la direction de la « Centrale ».

Monsieur le Bourgmestre, vous les avez placés devant un fait accompli, sans concertation, sans dialogue, sans respect de leur travail.
Cette fermeture brutale a des conséquences humaines graves, des licenciements précipités, des reclassements improvisés, des équipes en état de choc et des artistes dont les projets sont littéralement détruits du jour au lendemain.

C'est un séisme pour le secteur culturel, pour les commerçants et commerçantes du quartier, pour les habitantes et les habitants ! Une incompréhension totale, d'autant plus que la Ville avait investi près d'un million d'euros dans la rénovation de la Centrale il y a moins d'un an.
On ferme donc un lieu fraîchement rénové, en pleine relance artistique – un million dépensé dans des rénovations pour fermer dix mois plus tard : ce n'est pas de la gestion, c'est du gaspillage institutionnel ! Et tout cela alors que les candidatures d'artistes étaient en hausse constante et que la programmation 2025-2026 était déjà bien engagée.

Les artistes ont donc appris dans le journal, par la presse, que leur exposition était annulée… Pour certains, c'est presque trois ans de travail.
C'est indigne d'une ville culturelle ! Vous ne fermez pas seulement un bâtiment, vous fermez une génération de jeunes artistes.

Alors, vous justifiez cette fermeture par des contraintes budgétaire, donc on comprend que vous fermez la Centrale pour un subside de 500.000 €, et puis le salaire de six employés que vous avez licenciés.
On est quand même sur un budget de la Ville de 1,2 milliard d'euros. Ce n'est pas une mesure d'économie, c'est un choix politique : celui de sacrifier la culture de proximité.

Nous demandons donc de manière urgente et claire la suspension de cette décision et nous exigeons des réponses précises sur les raisons de la fermeture, d'abord.
Quels sont les motifs budgétaires exacts et leurs montants réels ?

Et puis, cette décision, est-ce qu'elle a été approuvée par l'ensemble du Collège : PS-Vooruit, MR, Open VLD, les Engagés, CD&V ? Ou est-ce que le MR va nous faire, de nouveau, le « coup de la crèche » ? Hein ? voilà : « On n'était pas au courant, on va lancer une pétition. »

Sur la gouvernance :
Pourquoi la présidente de l'ASBL et la directrice n'ont pas été invitées à l'annonce faite au personnel ? C'est quand même important.
Pourquoi la direction et les équipes n'ont pas été consultées ?

Pourquoi avoir court-circuité le conseil d'administration et l'assemblée générale souveraine ?

Qui assumera la responsabilité juridique si les artistes, les curateurs ou les curatrices ou les partenaires se retournent contre la Ville et l'ASBL ?

Si cette décision était solide, vous n'auriez pas eu besoin de contourner tous les organes de gouvernance pour la faire passer.

Sur les conséquences humaines : on parle de six licenciements – le jour même, voilà !

Quelles sont les conditions réelles de ces départs ?
Quelle est la situation des travailleurs aujourd'hui et quelles garanties avez-vous prévues pour eux ?
Et je ne parle pas d'une proposition de façade, où l'on propose à deux, trois employés un poste de remplacement perdu dans l'administration ou à un poste qui n'a rien à voir avec ce qu'ils faisaient avant.

Sur les engagements artistiques :

Que devient la programmation 2026 déjà annoncée ?
Les coûts engagés seront-ils remboursés ?

Quel soutien sera offert aux artistes dont les projets sont annulés sans préavis ?

Sur les incohérences structurelles :

Comment justifiez-vous l'investissement d'un million d'euros dans la rénovation de la Centrale l'an dernier pour la fermer aujourd'hui ?

Et puis, surtout, à qui comptez-vous attribuer ce bâtiment ?

Parce qu'il y a énormément d'inquiétudes. Il y a évidemment énormément de fantasmes, aussi : on parle du Centre culturel congolais, on parle du Millennium Iconoclast Museum of Art (MIMA), aussi. Est-ce que c'est vrai ?
Donc soyez transparents avec ce Conseil et les gens, les artistes et les habitants qui se sont déplacés aujourd'hui.

Sur la stratégie culturelle globale :

Nous demandons une transparence complète concernant aussi la restructuration de l'ASBL Brufête et sa transformation en Centre culturel congolais, et le transfert d'événements vers Bruxelles-Musées-Exposition ou Brussels Major Events (BME).
C'est une proposition que vous avez faite au Collège et je ne sais pas si l'ensemble du Collège l'a validée ou pas, parce que je sais qu'elle avait été reportée.

Monsieur le Bourgmestre, fermer la Centrale est un acte grave. On ne traite pas un lieu vivant comme une ligne comptable : la culture n'est pas une variable d'ajustement !
C'est un acte injustifiable sur le plan budgétaire, un acte destructeur sur le plan artistique et puis un acte irrespectueux sur le plan humain.

C'est un acte dangereux aussi sur le plan politique, car il crée un précédent pour toutes les ASBL culturelles de la Ville.
Bruxelles mérite mieux que des décisions unilatérales prises derrière des portes closes.

Nous demandons, le groupe Ecolo-Groen demande la suspension immédiate de cette décision, la préservation des emplois et le maintien de la Centrale comme

institution culturelle essentielle pour les Bruxelloises et les Bruxellois.

(Applaudissements soutenus.)

M. Bauwens.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, à Bruxelles, ce qui se passe avec la fermeture de plusieurs endroits dédiés à la culture et les coupes budgétaires dans la culture, ce n'est pas un accident, ce n'est pas par hasard.
Ce sont des choix politiques qui sont en train d'être menés par la Ville, par cette majorité de PS et MR. Et donc on ne parle pas uniquement de la Centrale, mais on parle quand même de plusieurs exemples qui se succèdent, qui se multiplient et qui ont de lourdes conséquences.
Donc, d'un côté, on a la Centrale, dont les travailleurs apprennent dans le journal que leur centre d'art est fermé, leur centre de création.
C'est quand même vingt travailleurs et travailleuses qui se retrouvent sans emploi, avec déjà six licenciements et d'autres transférés dans d'autres postes non équivalents.

Et donc le plus scandaleux dans cette affaire-là – et je crois que M. le Bourgmestre l'avoue même dans le journal –, c'est que l'institution venait d'être rénovée l'année dernière, avec de l'argent public.
Mais il n'y a pas que la Centrale qui a subi des coupes : il y a aussi le Koninklijke Vlaamse Schouwburg (KVS) et le Théâtre du Parc, qui ont subi 200.000 € de coupes budgétaires ; il y a le lieu de création Reset qui est fermé ; il y a des structures comme la Zinneke parade (?) qui attendent dans l'angoisse et qui doivent faire des coupes ; il y a le festival étudiant Brussel Brost qui disparaît ; il y a des coupes dans les Brigittines et la Bellone.

Et donc en fait, partout, c'est la culture qui paye le prix fort de ces choix, que moi, je n'appelle pas des choix de crise, mais des choix de la majorité qui décide que c'est dans la culture qu'on va aller chercher l'argent.
Et donc, ce n'est pas symbolique, ce sont des emplois perdus, des artistes sans lieu pour travailler, notamment des artistes émergents qui perdent une vitrine d'exposition.

Donc, la Centrale, c'est quand même un des seuls lieux à Bruxelles où il y avait de la création et qui sera maintenant fermé d'un jour à l'autre. Avec eux, est aussi touché l'École nationale supérieure des arts visuels de la Cambre qui avait prévu des expositions et des travaux (?) sur place.
Dans ce cadre, je veux quand même féliciter… C'est la première fois qu'on a autant de gens et donc ça veut dire que ce sont des gens qui se mobilisent, qui disent : « On ne se laisse pas faire, on n'est pas d'accord ! »

On n'est pas d'accord avec les décisions de la Ville, du PS et du MR et donc on va se battre, quand même, pour maintenir notre art…
(...)

… oui, et les Engagés : merci, monsieur, de me le rappeler.
On va se battre justement pour garder nos endroits ouverts.

Au-delà des chiffres, il y a évidemment aussi la question : qu'est-ce qu'on coupe quand on coupe de la culture ?
On coupe de la création ; on coupe dans la contestation ; on coupe dans l'endroit où les gens se rassemblent, où on développe un esprit critique.

Fermer un centre d'art, en fait, monsieur le Bourgmestre, madame l'échevine, c'est un peu « fermer » la démocratie.

C’est un choix que vous faites, que vous devez assumer et pour lequel les gens se mobilisent et je les félicite vraiment.

Et puis un dernier point : ce qui me choque, c’est que pendant qu’on coupe dans la culture, pendant qu’on ferme la Centrale d’art, la Ville trouve 1,6 million d’euros à donner encore en 2026 à la Bourse, où il y a le musée de la Bière, où il y a AB InBev qui est une des plus grandes multinationales au monde, qui fait des milliards de bénéfice par année.
Donc pour eux, on trouve encore 1,6 million et dans les années précédentes et les années qui vont venir, je suis sûr qu’il y a encore plein d’autre argent qui va aller vers ça, mais en même temps, on a une Ville qui dit que pour ça, on a de l’argent, pour AB InBev, mais pour une Centrale d’art, on n’a pas d’argent. Et donc c’est ça qu’on est en train de contester.
Trois questions :

Est-ce que la Ville peut envisager de retirer le subside de 1,6 million d’euros prévu pour le musée de la Bourse et demander à AB InBev d’avoir une part plus grande dans les frais de ce bâtiment ?
On veut que la Ville réaffecte les montants pour le maintien de la Centrale au moins pour un an, pour éviter la fermeture et préserver les emplois concernés.

Et est-ce que la Ville va faire une concertation formelle avec les travailleurs, les travailleuses et les représentants syndicaux pour discuter en vue de garder cette Centrale ouverte ? Je vous remercie.

(Applaudissements soutenus.)

M. le Bourgmestre.- Merci, monsieur le Président. On ne va pas « tourner autour du pot » : c’est évidemment une décision politique. Une décision

politique difficile, mais gouverner, c'est prendre et assumer des décisions qui ne se contentent pas toujours et qui ne contentent pas toujours toutes les attentes. C'est faire des choix, c'est vrai. Et choisir, c'est parfois renoncer.

Et c'est vrai que fermer la Centrale, qui est ici depuis vingt ans, n'est pas un renoncement facile, mais ce n'est pas renoncer à la culture et tout le budget que nous allons annoncer juste après – que nous allons peut-être voter, ou pas, selon les différents points de vue – montre tout l'inverse.
Que ce soit à l'ordinaire, via les subsides octroyés aux multiples acteurs de la vie culturelle locale, ou encore via les investissements massifs que nous faisons dans nos lieux culturels que sont les théâtres, les musées, on ne sacrifie pas la culture sur l'échafaud de l'austérité budgétaire et on ne profite pas de ces économies pour museler la culture ou, comme je l'ai entendu, pour faire plier la démocratie.

Alors c'est vrai qu'on va surtout investir dans… pour l'instant, le plus gros investissement : 7 millions d'euros – parce qu'il ne faut pas mélanger non plus, monsieur Bauwens, les investissements et les budgets ordinaires – dans la Maison du Roi. C'est vrai qu'on va refaire le musée de la Ville.
C'est vrai que le KVS et le Parc, nous avions baissé 300.000 €. On rajoute 100.000 € cette année, mais surtout, on va intervenir dans leurs bâtiments, ce qui va neutraliser, pour ces deux théâtres de la Ville – les gens ne le savent pas toujours : ce sont deux théâtres dont les bâtiments appartiennent à la Ville, vous le savez comme conseiller communal –, on va investir pour soutenir ces théâtres, tout comme nous soutenons la Montagne Magique, tout comme nous soutenons le Théâtre de Poche, tout comme nous soutenons aussi, un peu moins c'est vrai, le Théâtre des Tanneurs.

Dans les musées, nous avons le musée de la Ville, nous avons le lusée des costumes du Manneken Pis, nous avons le musée Mode & Dentelle.
Nous avons aussi (on vient d'en fêter le dixième anniversaire) contribué à la création du Design Museum, qui fête ses dix ans, qui est aussi un musée d'expression sur les arts plastiques extrêmement important et qui a fait de nombreuses expositions, extrêmement visitées.

Je vous rappelle aussi que nous intervenons dans trois centres culturels : dans le centre-ville, à Laeken, Neder-over-Heembeek, et évidemment d'autres lieux tels que les Brigittines, le MAD, puisque c'est énormément la Ville, qui est un des grands contributeurs de ce lieu de danse contemporaine que sont les Brigittines.

Alors, on investit aussi dans notre enseignement artistique – on ne le sait peut-être pas assez : je vous rappelle qu'on a 18 antennes pour les académies des arts francophones et néerlandophones, dans diverses disciplines : musique, danse, arts plastiques, visuels de l'espace, arts de la parole, théâtre, en plus de l'Académie royale des Beaux-Arts (ArBA) secondaire, de notre enseignement supérieur avec l'École supérieure des Arts (ArBA ESA) et du Département d'arts appliqués de la Haute École Francisco Ferrer, dont, notamment, une partie des équipements vient d'être complètement rénovée dans le nouveau bâtiment (puisqu'on a quitté le palais du Midi), notamment pour des métiers très précis qui concernent l'art, qui sont maintenant situés quai de Willebroeck.

C'est vrai qu'on a examiné tous les ans ce qu'on pouvait faire et on a pris cette décision – j'ai pris cette décision, avec mon Collège, mais je l'assume.
Alors, juste pour corriger, madame Jellab, le budget de la Centrale, c'est environ 1,6 million d'euros. Ce n'est pas 450.000 €, c'est 1,55 million. Ça, c'est ce que coûtait la Centrale dans le budget « Ville ».
Concernant les travaux de rénovation récemment réalisés et les budgets y

afférents, cet investissement (?) n'est pas perdu : il permettra de valoriser ce bâtiment et oui, on cherche une nouvelle affectation qui sera tournée vers la culture, mais pas uniquement à charge de la Ville de Bruxelles, parce que nous n'en avons plus les moyens.

Alors j'ai tenu à annocer, parce qu'on m'a dit : « Mais vous n'avez pas convoqué… » Alors, c'est vrai que la directrice était en congé ; je ne voulais pas, justement, que ça soit appris – j'étais avec la direction de la culture, madame l'échevine, hein ? –, mais tout le personnel a été reçu dans mon bureau (je ne vois pas comment je peux être plus transparent) bien avant l'annonce dans la presse, puisque l'annonce dans la presse, c'était le moment de la présentation du budget, le vendredi, et le mercredi, j'ai reçu l'ensemble des travailleurs pour ne pas tourner autour du pot, en effet, et leur annoncer la nouvelle.
Donc je comprends évidemment l'émoi.

Je n'ai court-circuité personne, c'est mon rôle comme bourgmestre. L'après-midi même, les ressources hum… un peu après, les syndicats ont été évidemment tenus au courant et l'après-midi même, le département des ressources humaines recevait différentes personnes. Et donc nous avons reçu tous les travailleurs.
On veut évidemment limiter au maximum l'impact social, donc sur les vingt employés de la Centrale, quatre sont sous contrat de l'ASBL et seize sous contrat « Ville ». La grande majorité de l'équipe poursuivra à la Ville, au service « culture » et dans les musées, et à d'autres, nous tentons de trouver d'autres fonctions. Il reste pour l'instant quatre personnes, d'après ce que les services me trans(?)mettent, pour lesquelles nous n'avons pas encore trouvé de possibilité de travailler avec nous.

Concernant les engagements pris avec les artistes, pour être très concret, pour la suite de la programmation, tout se fait via convention et les termes de celle-ci seront évidemment respectés. Les services culture, le service juridique et la direction de la Centrale les analysent pour en faire le suivi qu'il convient.
Nous comprenons parfaitement l'impact que cela crée pour ces artistes majoritairement émergents et en besoin de reconnaissance, de rampes de lancement et de « coups de pouce ».

Nous essayerons, à travers notre service culture renforcé, nos musées, nos centres culturels et nos autres leviers, tels que l'espace public, de poursuivre cette politique de soutien à la création. Car, vous savez, depuis la naissance de la Centrale, son émergence, son émancipation – et heureusement, d'ailleurs –, le monde de l'art plastique contemporain en Région bruxelloise a évolué dans ces vingt dernières années et il y a, c'est vrai, une transformation de l'offre muséale et sans doute l'arrivée aussi de nouvelles institutions.

Enfin, concernant les mutations qui ont cours à Brufête, de ce côté, l'intégralité des emplois est maintenue. Certains sont en effet confirmés pour le Centre culturel congolais, d'autres assureront leur mission et le suivi de leurs projets via l'ASBL Bruxelles-Musées-Expositions, et d'autres via Brussels Major Events, puisque c'est ce service *(inaudible)* qui va reprendre les missions au Vaux Hall Summer Festival, HOPLA ! et Classissimo.

Alors, concernant le parallèle – je ne vais pas être trop long là-dessus, parce que mon temps est déjà dépassé – par rapport à la Bourse, je veux quand même rappeler que sur les 12.000 mètres carrés, l'espace muséal consacré à la bière belge concerne 4.000 mètres carrés. Le reste, nous sommes très fiers d'avoir rendu cette Bourse aux habitants !
Je rappelle qu'elle était fermée : ce sont les pouvoirs publics qui l'ont rachetée

en 2010, avant, elle n'appartenait pas à la Ville de Bruxelles. Nous avons rénové aussi, avec le service culture, un espace extrêmement important qui est l'espace archéologique Bruxella 1238.

Et c'est vrai – alors, le 1,6 million qui est mis là est principalement mis dans les… c'est 1,6 million d'investissement. Vous le savez, monsieur Bauwens, on ne peut pas mélanger non plus « des pommes et des poires » : ce qui est mis en investissement, qui, évidemment, finance justement un entretien d'un bâtiment et ne peut pas servir à financer du personnel et des expositions – je ne vais pas rentrer plus dans le détail.

Et donc je comprends et je trouve normal que des personnes soient en révolte, ne soient pas contentes, soient fâchées… mais nous devons avancer. Nous devons avancer dans une Ville qui est secouée.
On ne va pas le nier, c'est un budget extrêmement difficile. Nous avons dû prendre des choix difficiles, mais je peux vous dire que la culture, qui fait partie de l'ADN de la Ville, continue à peser 10 % de notre budget.

Aucun département n'a été épargné ! Aucun, c'est vrai, à l'exception peut-être de l'instruction publique. Je l'ai dit dans la conférence de presse, l'école reste le moteur de notre action, notre « ascenseur social ».
Et pour le reste, nous sommes encore en train de réfléchir pour que oui, la culture continue à se développer, comme elle le fait dans les différents centres de la Ville de Bruxelles, malgré le fait que nous ayons dû fermer la Centrale.
Je vous remercie.

Mme Jellab.- Merci, monsieur le Président. Eh bien, écoutez, moi, je suis assez interloquée par la réponse du Bourgmestre qui nous fait une liste de toutes les activités ou de tous les centres culturels de la Ville.

Évidemment, la ville de Bruxelles est une ville culturelle. Et donc la Centrale avait toute sa place !

Donc je ne comprends pas ce que vous essayez… Vous essayez de « noyer le poisson » en disant qu'(?)on fait beaucoup de choses ailleurs. Mais ça ne va pas calmer les esprits, ça hein ? Ça, pour moi, c'est incompréhensible.
Quand vous dites : « Oui, le budget, c'était 1,6 million d'euros. » – ou 1,7 million, je ne sais plus. Sauf que vous licenciez six personnes, mais les autres, vous les gardez, donc vous faites une économie sur les six que vous licenciez et sur les 500.000 € de subside.

Alors, pour moi, c'est inacceptable, de toute façon ! Je veux dire… C'est un endroit de créativité – de proximité, surtout. Et puis c'est surtout, ce qui nous choque, c'est la brutalité, monsieur le Bourgmestre ! C'est la brutalité avec laquelle vous avez décidé de fermer ça, du jour au lendemain, sans crier gare ! Il y a eu une assemblée générale le 6 novembre, tout se passait bien. Il n'y a eu aucun signe avant-coureur pour dire que la Centrale n'allait pas bien !

Vous investissez 1 million d'euros. On fait en sorte que la vitrine soit… enfin rayonne sur cette place et qu'elle donne une visibilité à la Centrale, et tout d'un coup…
Moi, je n'y (?) crois pas, je pense que vous avez un plan – vous n'êtes pas transparent avec nous. Vous avez… Je pense que vous n'êtes pas quelqu'un qui prend les décisions comme ça, à la « va-vite » ou à l'improviste. Vous réfléchissez, vous avez un plan pour cet endroit et je vous demande de nous dire ce que vous allez en faire, d'abord, et puis surtout, de faire en sorte que la Centrale continue à exister sur le territoire de la Ville.

C’est probablement le seul endroit – je dirais même au niveau de la Belgique – pour avoir un centre de créativité, d’art contemporain. Et aujourd’hui, vous fermez ça de façon violente. Et donc oui, ça met en émoi et donc on a peur pour les autres ASBL ; on a peur pour les autres centres culturels ! Je pense qu’il y a eu d’autres centres culturels qui se sont prononcés dans la presse en disant : « On a peur. Ça ne va pas ! » Parce qu’il y a une solidarité entre tous les acteurs et ici, c’est tout un écosystème que vous avez bouleversé !
Et donc je vous demande, encore une fois, de faire en sorte que cette Centrale continue à vivre là où elle existe – ça fait vingt ans !

Vous nous parlez du Centre culturel congolais. Excusez-moi, mais le Centre culturel congolais, il n’a pas fait ses preuves : ça fait deux ans et il n’a rien produit – il n’a rien produit depuis deux ans… La Centrale, elle a produit, depuis vingt ans !
Le Centre culturel congolais, excusez-moi mais non, ça ne va pas – ça ne va pas du tout !

Et donc, plutôt que de sacrifier un centre qui… Excusez-moi : vous avez fêté les deux ans, je pense samedi. Je ne pense pas que les conseillers communaux ont été invités – vous étiez présent. Mme Mutyebele était présente ; je ne sais pas pour quelle raison elle a pris la parole ?!
Donc, on se pose la question par rapport à la nécessité du Centre culturel congolais alors que la Centrale avait toutes ses raisons d’exister, de continuer à exister, avec des projets qui répondent pour les Bruxellois et les Bruxelloises !

(Applaudissements.)

M. Bauwens.- Merci beaucoup. Vous avez parlé, monsieur le Bourgmestre… À la demande : « Est-ce qu’il y avait eu de la concertation ? » – votre réponse, elle

est assez frappante –, vous avez dit : « Oui, on a reçu les gens dans mon bureau. » Donc ça, je le trouve un peu fort, parce que moi, j'ai en tête une autre forme de concertation, quand même, et que je pense devoir défendre. Et je pensais que c'était plutôt – vous savez que moi, je siège au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) – la terminologie du duo (?) MR-Engagés de dire « on concerte » pour dire « on coupe ».
Ici, vous avez convoqué les gens pour dire : « On va fermer le centre d'art. »
Donc la concertation que vous avez faite s'est limitée à ça – je n'appelle pas ça de la « concertation » : c'est plutôt une décision que vous communiquez.
Donc, déjà, sur (?) ce point-là, je trouve qu'on n'est pas d'accord.

Puis, vous dites : « On a examiné tous les angles. »
Je répète effectivement que je vous suis sur (?) un point : c'est que les finances de la Ville souffrent, entre autres, d'un manque d'investissement par le niveau (?) fédéral – le fédéral, qui, entre autres, est formé par (?) le MR et les Engagés, qui sont à votre table.
Mais c'est quand même le PS, entre autres, qui choisit, dans cette situation-là, de dire qu'on va fermer la Centrale d'art et donner 1,6 million d'euros à la Bourse – parce que selon vous, je ne peux pas comparer les pommes et les poires, mais je peux quand même dire très facilement que ce 1,6 million, il est là, il existe, vu que vous allez le donner à la Bourse !

Moi, je dis que la Bourse n'a pas besoin de ça. Et si elle a besoin de ça, elle peut aller « toquer à la porte » d'AB InBev. Parce qu'AB InBev, ils ont les moyens « à gogo », il n'y a aucun problème !
Donc moi, je vous ai demandé (vous n'avez pas répondu, vous n'avez pas voulu répondre) : « Est-ce que vous allez reprendre cet argent-là et l'investir dans la Centrale d'art ? » Parce que c'est là qu'il y a un vrai besoin, et pas à la Bourse, parce que, eux, ils ont de l'argent pour… Et la Ville a déjà donné assez

d'argent : je ne peux plus compter le nombre de millions qu'on a donné pour (?) ce musée-là.

Donc ici, vous dites, comme ça (donc, je vais le traduire pour (?) les gens qui nous écoutent (?)), vous décidez : « Le million et demi, je le donne à la Bourse, au musée de la Bière. Et avec cela, j'aurais pu sauver la Centrale d'art pendant un an et j'ai choisi de ne pas le faire. »
Donc ce choix, monsieur le Bourgmestre, c'est le vôtre – et uniquement le vôtre !

Et je vous vois faire signe que vous l'assumez, eh bien voilà ! Ça, c'est très triste, et je suis très content que ces (?) gens soient là, pour qu'il y ait au moins une réunion où les gens voient ce que vous assumez.
Effectivement, ça, c'est le choix !

Parce que – ça, c'est le dernier point que je veux faire – Mme Jellab, elle demande : « C'est quoi, le plan ? » On peut discuter sur le plan de la Centrale d'art et je peux la rejoindre, mais il y a aussi le plan de la Ville de Bruxelles : c'est quoi, la culture ?
Et donc, en règle générale – et je caricature largement (?), mais je pense qu'il y a beaucoup de gens qui seront d'accord avec ça –, c'est que la Ville ferme une Centrale d'art où il y a de l'esprit critique, où il y a de la création, et que la vision de la culture au niveau de la Ville (et aussi la vôtre) est une autre vision, où on consomme.

Et ça, c'est aussi une vision unilatérale de la culture que nous, on ne défend pas, au PTB : on veut la Centrale d'art et ce qui est en train de se passer à la Ville. On veut les deux et vous coupez, en fait, la question de la création – et ça, c'est quand même assez scandaleux !

Question de M. BAUWENS concernant la fermeture de l'école maternelle Christian Merveille

M. Bauwens.- Merci, monsieur le Président. Autre question… Est-ce que je la pose à M. le Bourgmestre ? Oui ?
(...)

C'est juste pour savoir qui je regarde. C'est très bien.

En tout cas, la semaine passée, les parents de l'école Merveille ont reçu une lettre assez floue qui disait : « On convoque tous les parents, mais ne vous inquiétez pas : on a une solution et on a trouvé une autre école pour vos enfants. »
Suite à cela, il y a eu la réunion que l'instruction publique a convoquée pour informer les parents qu'à partir du 1er septembre 2026, leur école ferme les portes et que la raison de (?) cette fermeture est la dénatalité au niveau de l'école, et donc on doit fermer des écoles.

Les parents, évidemment – ça, vous le comprenez (ou peut-être pas ?) – sont assez choqués. Ce sont des parents qui ont choisi cette école-là, qui sont très contents de cette école-là et qui doivent maintenant trouver une autre solution dans (?) la précipitation.
J'ai rencontré les parents à la porte de l'école et ils me disent : « On est mis le dos contre le mur : on est forcé maintenant d'accepter quelque chose qu'en fait, on ne peut pas accepter. »

On a eu des discussions aussi avec le syndicat et donc, j'ai quand même quelques réflexions et questions sur ce plan-là : c'est que quand la Ville invoque l'argument de la dénatalité pour l'école Christian Merveille et pour envoyer les

élèves dans une autre école à 100 ou 200 mètres, qu'est-ce qui permet de dire que c'est l'école Christian Merveille qui souffre de la dénatalité et pas les autres écoles dans le quartier ?
Il n'y a aucune raison pour dire, suite à la dénatalité qui existe partout, qu'on ferme une école et pas l'autre.

Secundo, la situation dans l'école Christian Merveille est plutôt bien : il y a cinq classes et dans chaque classe, il y a 18 à 23 élèves. En fait, c'est un taux d'élèves qui est plutôt agréable. Et c'est quand même là qu'on va fermer pour mettre les cent élèves dans une école qui a déjà plus de deux cents élèves. Et donc, je trouve que les parents, ils ont raison de dire : « En fait, ont veut défendre une école aussi à plus petite échelle.
Ce ne sont d'ailleurs pas uniquement les parents qui le disent. Il y a plusieurs partis politiques, dont le vôtre, qui disent : « Dans le cas de la dénatalité, on défend l'existence de petites écoles. »

Donc, il n'y a aucune raison pour dire qu'on les met tous ensemble dans une école qui va devenir une école de trois cents élèves où, effectivement, certains élèves ne vont pas se sentir à l'aise.
Parce que 300 élèves, c'est ce qu'on appelle une grande école. C'est une école dans laquelle ni les élèves, ni les parents, ni les enseignants ne se trouvent toujours très bien.

Puis, il y a encore des questions, aussi, au niveau du maintien de l'emploi : la Ville assure qu'il n'y aura pas de pertes d'emplois, mais on n'a pas encore de certitude, parce que, soi-disant, les pertes...
En tout cas, la nouvelle école ne peut pas accueillir tous les « profs ».

Alors, qu'est-ce qui va se passer avec les enseignants qui restent ?

À combien de kilomètres vont-ils devoir aller, s'il s'agit de profs nommés ?
Si ce n'est pas des profs nommés, qu'est-ce qui va se passer avec eux ?

Donc, il y a beaucoup de questions qui n'ont pas de réponse. Parce que la seule réponse que les parents ont reçue à la réunion, c'est de dire que la décision est prise et qu'elle est irrévocable.
Et donc, j'ai quand même quelques questions :

Les questions que, je l'ai dit, les parents posent : si l'école fermait, ça voudrait dire quoi au niveau de la taille de la classe ?
Qu'est-ce que ça veut dire au niveau du maintien de l'emploi ?
Pourquoi est-ce qu'on dit que c'est déjà décidé et terminé ?
Et on vous pose aussi une question très, très concrète : quel est l'avis de la commission paritaire locale (Copaloc) ?

Selon moi, la Copaloc, qui est l'organe de concertation entre le pouvoir organisateur, la Ville et les syndicats, a une voix importante et doit aussi dire... à l'unanimité, elle doit l'accepter.
Et donc si la Copaloc n'en a pas discuté ou si la Copaloc en a discuté, mais qu'(?)il n'y a pas d'unanimité, alors il y a un sérieux problème. Donc, on veut savoir ce (?) qui se passe, mais on veut aussi savoir pourquoi on décide : cette école et pas une autre, et ce qui va se passer avec ces élèves-là.

Et aussi, votre position sur le fait que les parents – et moi, je trouve qu'ils en ont le droit – disent : « On défait (?) une école de cent élèves, où les classes sont en parfait état, où nos enfants se sentent bien, pour les envoyer dans une infrastructure qui est beaucoup plus grande et qui ne donne pas cette tranquillité. »

M. le Président.- Mme Maouane a demandé la parole, je la lui ai donnée pour autant qu'elle respecte le timing, parce qu'elle n'était normalement pas prévue à ce débat mais je l'y autorise.

Mme Maouane.- Merci pour votre amabilité et votre souplesse, monsieur le Président. Effectivement, c'est un débat important, monsieur le Bourgmestre, qui joue aujourd'hui autour de l'école maternelle Christian Merveille. Ce n'est pas juste un simple ajustement administratif ou financier, c'est un choc pour beaucoup de familles et c'est une profonde injustice.
En tout cas, c'est ressenti comme tel, puisqu'on parle d'une école maternelle de quartier qui est à taille humaine, qui dépasse aussi largement les seuils de maintien, qui est reconnue pour la qualité de son projet pédagogique et l'engagement de son personnel et qui apprend – en pleine année scolaire, surtout ! – qu'elle pourrait fermer à la rentrée prochaine. C'est ça qui est « dingue », puisque le timing est vraiment interpellant et la méthode, elle est assez choquante pour les professeurs, pour les parents et pour les élèves, aussi. Parce qu'il y a des conséquences humaines assez importantes, parce qu'on parle d'enfants à qui on annonce qu'ils vont perdre leur instituteur ou leur institutrice. Qu'ils vont perdre leurs repères ; qu'ils vont perdre leurs amis.

Il y a des familles à qui on a remis un courrier plutôt flou – quand ils ont reçu le courrier, parce que tous et toutes ne l'ont pas reçu –, parce qu'il faut lire entre les lignes pour comprendre que l'école va disparaître et ça crée beaucoup d'angoisse, de l'insécurité, aussi, pour le personnel.
Et puis c'est une forme – en tout cas on trouve, ici – de maltraitance institutionnelle : la baisse de la natalité qui est invoquée comme raison, c'est une réalité démographique, mais derrière des réalités, il y a des choix politiques aussi.

Et fermer une petite école de quartier, ce n'est pas anodin : c'est un choix politique. Surtout quand les alternatives qui sont proposées, elles ne sont pas convaincantes, ou en tout cas elles soulèvent des inquiétudes qui sont très sérieuses sur les conditions d'accueil, sur les conditions de travail, sur la surcharge des classes et la dégradation du climat scolaire.
On sait que le climat scolaire est complètement… qu'il est très difficile. Surtout quand on voit les positions prises par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et la majorité MR-Engagés.

Alors, j'ai quelques questions très précises :

Pourquoi une décision en pleine année scolaire ?
Les concertations : est-ce qu'elles ont été réellement menées ?

Et puis, quid du destin professionnel du personnel ?
Et est-ce que vous pouvez garantir que l'intérêt supérieur des enfants a réellement guidé ces décisions ?
Merci pour vos réponses.

M. le Bourgmestre.- Oui. Donc, je voudrais d'abord excuser Mme Hariche qui ne peut pas être là (vous l'avez compris, elle a un problème de santé qui la rend immobile). Voilà : c'est pour ça que je réponds pour elle.
Évidemment, on peut comprendre l'émoi des parents et nous voulons avant tout les rassurer quant à l'accueil futur de leurs enfants.

Si l'annonce est faite maintenant, c'est aussi parce que s'ils ne souhaitent pas adhérer à la proposition que nous avons (et je vais y venir), la période des inscriptions commence maintenant et donc, on n'allait pas leur annoncer la veille de la rentrée la fermeture de « Christian Merveille » ! – vous savez que le

moment des inscriptions , c'est janvier, donc c'est normal qu'on l'annonce maintenant.
Ça, c'est pour répondre à votre dernière question : on ne va pas l'annoncer en juin, où les inscriptions sont finies, ou pire encore, à la rentrée !

Alors, en effet, on a pris la décision de fusionner l'école Christian Merveille avec « Jardin aux Fleurs » vu la chute de population au sein de ces deux établissements, passant de plus de 570 élèves en 2017 à 355 aujourd'hui, et au vu des diminutions encore annoncées.
Il y a actuellement 104 enfants à Christian Merveille, dont 31 en troisième maternelle qui quitteront pour aller en primaire l'an prochain. Il y a donc 73 enfants que nous proposons d'accueillir au Jardin aux Fleurs.
Et au Jardin aux Fleurs, il y a 251 élèves pour une capacité de 336, dont 62 en troisième maternelle qui quittent l'an prochain.

On a souvent parlé de la norme de maintien qui est la norme de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui est de 50 élèves. Si cette disposition s'avère pertinente dans un contexte rural où l'offre scolaire est parfois rare et il faut parcourir de nombreux kilomètres avant de trouver une autre école maternelle, elle ne l'est pas du tout ici, où une autre école maternelle se situe à trois minutes à pied : Jardin aux Fleurs et encore une autre à 11 minutes : « La Clé », et deux autres à 18 minutes : « Rosa Parks » et « Henriette Dachsbeck ».
Je précise de plus qu'avec sa population scolaire actuelle, l'école Christian Merveille n'a déjà plus de direction à temps plein, ce qui engendre aussi des difficultés et est loin d'être idéal.

Pour la question sur la Copaloc, elle a lieu demain (pour la question de M. Bauwens). Mais on a annoncé d'abord aux parents, avant d'aller en Copaloc.
Et pour rappel, de tout temps, l'instruction publique a veillé à adapter son offre

scolaire pour répondre au mieux à l'ensemble des besoins de la population, et ainsi remplir notre mission de pouvoir public.

Pour exemple, nous avons fermé l'école primaire Charles Buls, qui accueille aujourd'hui une antenne à l'institut Anneessens-Funck.
Nous avons rassemblé les deux antennes de l'école Christian Merveille à la rue de la Buanderie, et ce déjà au vu de la baisse de la population, ce qui nous a permis d'ouvrir une antenne du Centre pédagogique Parc Astrid dans le bâtiment situé rue de Cureghem et d'y accueillir des enfants ayant des troubles autistiques – un besoin qui était criant dans le centre-ville.
L'école maternelle Koningin Astrid est devenue l'antenne inclusive Shirin Ebadi de la maternelle Pagodes, etc.

Avec ces réorganisations, nous assurons la continuité du service et nous répondons de plus en plus à des besoins non rencontrés précédemment – j'en veux pour exemple ce qui est arrivé, notamment, sur les troubles autistiques.

Pour revenir à l'école Christian Merveille, nous avons donc invité les parents à une réunion d'information ce lundi 8 décembre pour leur faire part de notre décision et de notre proposition pour leurs enfants.
Nous avons ainsi expliqué que le projet éducatif et pédagogique des deux établissements est le même puisqu'il est propre au même pouvoir organisateur de la Ville de Bruxelles.

Les conditions d'accueil et d'encadrement y seront optimales. En effet, l'école permet d'accueillir sans difficulté chaque élève de Christian Merveille (je vous ai donné les chiffres) tout en restant une école à taille humaine – elle ne sera même pas au total de ses capacités.

Jardin aux Fleurs sera encore loin d'atteindre sa capacité, comme je l'ai dit, et celle d'autres campus au sein desquels les enfants sont tout autant épanouis.
Les mêmes dispositifs de gratuité y seront proposés.

L'infrastructure a été entièrement rénovée en 2016 et est en parfaite adéquation avec les pédagogies modernes. Il comprend des classes spacieuses, une bibliothèque, une ludothèque, un espace détente et sieste, un réfectoire, une salle de psychomotricité, un espace théâtre, ainsi qu'une cour extérieure avec un grand préau, le tout équipé d'un mobilier neuf et adapté.
Comme je l'ai dit, l'école se situe à 300 mètres de l'école Christian Merveille. Il y a les autres écoles aussi dont les plus loin sont à 11 minutes à pied. Je vous rappelle qu'il y en a deux autres qui sont dans le même périmètre.

Une priorité à l'inscription sera garantie aux parents au moment de l'inscription en primaire pour les écoles des Six-Jetons et Léon (?) Lepage.
En ce qui concerne la taille des classes, nous respectons évidemment les prescrits du décret et garantissons de bonnes conditions d'apprentissage.

Une visite du bâtiment est prévue ce jeudi et une journée classe ouverte va être organisée le 8 janvier, en journée pour que les parents puissent voir concrètement la vie de l'établissement.
Si les parents sont satisfaits de notre enseignement au sein de l'école Christian Merveille, ils ne pourront que l'être, nous en sommes convaincus, au sein de l'école du Jardin aux Fleurs, dont le personnel et les parents qui fréquentent cette école nous disent combien elle fonctionne bien.

Quant au personnel et aux syndicats, ils ont été informés de la situation, il n'y aura aucune perte d'emploi liée à la fusion des deux établissements. On veillera évidemment à répondre aux demandes des agents, dans la mesure des

possibilités et dans le respect du statut.
L'inspection les a déjà rencontrés pour les rassurer.

Au vu de ces éléments, j'espère que vous compreniez que notre décision n'est absolument pas de baisser la qualité de notre enseignement et de l'accueil des enfants en maternelle.
Je vous remercie.

Mme Maouane.- Merci. Déjà, bon rétablissement à Mme Hariche. On a vu beaucoup de parents qui se mobilisent et à juste titre, parce que ces parents refusent justement une logique purement comptable qui serait appliquée à l'école fondamentale.
Et parce que, comme tous ces parents, on défend aussi une certaine idée du service public et la baisse de la population dans l'hyper-centre – comme vous l'évoquiez, monsieur le Bourgmestre – ne doit pas être synonyme de baisse de qualité, tant au niveau des conditions d'accueil, car les classes risquent d'être surchargées (même s'il y a des attentions qui seront prises), les enfants vont devoir changer d'environnement, changer de camarades, changer d'instituteur, changer d'institutrice.

Ça crée du stress pour les enfants, mais ça crée aussi du stress pour les parents, et puis pour les professeurs aussi puisque ce n'est pas sûr que tous les membres du personnel puissent retrouver un emploi.
Donc, cette mobilisation est compréhensible. Cet émoi est compréhensible. Et effectivement, je déplore que ce genre de décision soit annoncée…
Alors, j'entends bien les contraintes de timing, mais de toute façon, ils vont devoir changer. Et donc qu'on l'annonce maintenant ou un peu plus tôt, ou… de toute façon c'est trop tard, puisqu'il y aura du stress sur le personnel, du stress sur les parents, du stress sur les enfants et c'est une décision qui moi, ne me…

Enfin, les explications que vous fournissez ne me convainquent pas et j'ai peur qu'on continue à dégrader la qualité de l'enseignement, je le redis, surtout quand on voit également les décisions qui sont prises au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui vont se répercuter sur nos écoles.

M. Bauwens.- Merci, monsieur le Président. Pour M. le Bourgmestre, même chose : tout mon soutien pour Mme Hariche qui est malade. Et merci pour vos réponses, mais qui ne sont pas les vraies réponses aux questions que les parents et nous avons posées ici.
C'est que si la question de la dénatalité est une vraie question, pourquoi est-ce qu'on a choisi cette école-ci et pas une autre ? Ça n'a pas été répondu.

Au niveau de la date du 15 janvier, pour laquelle les gens doivent s'inscrire pour encore avoir droit à une priorité, moi, j'appelle ça un « chantage » ; eux appellent ça « mettre le dos contre le mur ». Parce que vous utilisez vous-même le timing pour dire : « Oui, mais on doit aller plus vite pour avoir un « truc », mais en fait il n'y a eu aucune concertation avec les parents. Zéro concertation ! Donc, tout le discours du PS selon lequel (?) « dans le cadre de la dénatalité, on veut maintenir les petites écoles » – je ne me cite pas moi-même, hein ? je cite Martin Casier, de votre parti : « On veut maintenir les petites écoles et on veut travailler en concertation. » –, vous ne faites ni l'un ni l'autre.

Et puis le 15 janvier est, comme par hasard aussi, la date du comptage. Donc, est-ce qu'il y a là-dedans un jeu qui consiste à dire (?) : « okay, tant que les parents s'inscrivent comme ça, on a déjà des gens pour cette école-là » ?
On peut se poser la question.

Et donc, vous ne répondez pas non plus à la question fondamentale des parents qui disent : « En fait, nous, on est content d'une petite école avec 23 élèves par

classe. On est très contents. »
Et si les plus âgés partent, il y a les plus jeunes qui arrivent. Il n'y a, dans cette école, aucun problème de dénatalité – mais il n'y en a aucune (?).

Et puis je veux quand même revenir à la question de la Copaloc. C'est qu'à mon avis, la Ville a un sérieux problème, parce que la réglementation dit quand même que c'est d'abord en Copaloc que la chose est discutée et que s'il y a unanimité, on peut passer au Conseil communal pour un vote.
Ni l'un ni l'autre n'a eu lieu.

Donc moi, je dis donc que cette décision de fermeture d'école, c'est un timing que vous avez donné. C'est en fait un chantage envers les parents – mais ça n'a pas lieu, vu qu'en Copaloc, ça n'a tout simplement pas encore été discuté. ..
Ça sera peut-être discuté demain et on ne connaît pas encore le résultat de cette concertation, mais sachez que quand on a contacté le syndicat, ils ont dit qu'ils allaient quand même prendre la chose au sérieux.

Et donc moi, je pense que la chose la plus sage est de dire qu'on gèle cette affaire. On organise d'abord une Copaloc avec le syndicat et, après, on organise une vraie, authentique concertation avec tous les parents qui sont là pour en discuter « cartes sur table » et pour écouter les parents.
Parce que c'est ça que vous voulez – c'est ça que vous voulez, quand même : c'est avoir une participation. C'est écouter ; c'est voir des gens dans votre Ville qui sont contents de l'école de leurs (?) enfants.

Donc, vous n'avez ni la gentillesse… ou en tout cas vous n'êtes pas corrects, vous ne consultez pas les parents, et vous ne suivez pas les propres règles de la loi communale, monsieur le Bourgmestre, qui dit que c'est la Copaloc qui doit d'abord approuver la chose à l'unanimité (?) et qu'après, ça passe au Conseil

communal – ni l'un ni l'autre n'a eu lieu !
Donc, cette fermeture, à mon avis, elle est nulle et non avenue.

Et moi, je pense que le mieux, c'est de dire qu'on met le « truc » sur pause : la date du 15 janvier ne joue plus, on va d'abord respecter les parents et leurs choix, puis voir comment on résout leur problème, et pas uniquement le vôtre.

(Applaudissements.)

Question de M. MAIMOUNI concernant des problèmes structurels majeurs existant dans le stade Roi Baudouin

M. Maimouni.- Madame l'échevine, des rapports de sécurité ont été communiqués à vos services, et cela, il y a plus d'un an. Ces rapports font état de dangers potentiels, comme celui des « pylônes » rouillés (des lampadaires qui éclairent le stade), celui des poutres structurelles de la toiture qui mettent en péril la stabilité de la toiture.

Ayant connaissance de ces informations, de ces risques majeurs qui, visiblement, n'ont pas vu le jour au Collège et n'ont pas été communiqués au Conseil communal, j'aimerais savoir… parce que je vois que vous suivez aussi le rapport d'AT Osbourne, où vous débloquez 20 millions d'euros comme « sparadrap » pour les blessures qu'a ce stade, mais il y a un risque majeur existant connu et reconnu : ces 20 millions-là sont insuffisants, car d'autres chiffres nous communiquent qu'il faut a minima 35 millions juste pour « soigner les plaies » – on soigne les symptômes, mais pas la maladie.

Le stade Roi Baudouin a des frais de fonctionnement annuels de 4 millions d'euros. Ça veut dire que pour tenir jusqu'en 2030, vous débloquez plus de 50 millions d'euros dans une hypothèse incertaine : on ne sait pas si ce stade va continuer à vivre ou non.

Monsieur le Bourgmestre (qui a malheureusement quitté le Conseil, actuellement) nous a fait une déclaration magistrale dans la presse en disant : « Nous voulons savoir ce que l'« Union belge » veut. »
Eh bien, l'Union royale belge de football veut avoir des certitudes – ces certitudes qui, entre parenthèses, sont tenues par un projet qui s'appelle le projet Neo, où un autre rapport indique que la présence du groupe Kinépolis, la présence du stade et celle du projet Neo ne peuvent s'imbriquer dans sa configuration actuelle.

Nous avons ici des dizaines, voire une centaine de personnes qui se sont mobilisées, car vous n'arrivez pas à débloquer et trouver 1,4 million d'euros pour les frais de fonctionnement du centre d'art contemporain, mais par contre, pour maintenir ce qui est aujourd'hui… je ne dirais pas un « délire », mais un « enfant mort-né », malheureusement, qui s'appelle « Neo », vous êtes prêts à sacrifier 30 à 50 millions d'euros.
Premièrement.

Deuxièmement, pourquoi n'annoncez-vous pas publiquement que ces rapports existent ? Je les ai demandés maintes et maintes fois et on a repoussé cette consultation aux « calendes grecques ».

Je m'y suis pris deux mois à l'avance, où on me dit in fine (votre chef cabinet, qui a répondu : « Zappez mon numéro ! »)… J'ai demandé à la directrice du département, qui dit : « Plus tard, plus tard, plus tard ! »

Or, ce n'est pas elle qui décide ce qu'un conseiller communal a le droit de voir, où et quand : c'est une obligation légale. Sa présence n'est pas obligatoire – d'ailleurs, vous vous êtes en train (?) d'acquiescer. C'est ce que j'ai émis par e-mail.

Suite à ce problème majeur – on parle de plus de 50 millions d'euros, c'est l'équivalent de plus ou moins 5 % du budget de la Ville de Bruxelles ! –, vous êtes occupés à faire des coupes budgétaires partout.
Et là, nous avons un risque majeur sur un éventuel drame, où nous avons commémoré, il n'y a pas très longtemps, les 40 ans du drame du Heysel, avec un risque prévisible.
D'ailleurs, j'interpelle Mme la secrétaire communale pour communiquer ces informations-là. Et j'exhorte à ce qu'elles soient données au ministre de l'intérieur afin de prendre des mesures.
Et j'aimerais avoir une réponse concernant toutes ces garanties – qui n'existent pas, en fait – concernant la sécurité des utilisateurs du stade et concernant la sécurité budgétaire.
Merci.

Mme Frelinx, échevine.- Je vous remercie, monsieur le Président. Alors, monsieur le conseiller, je vous remercie pour votre question. La Ville fait effectivement dresser chaque année des rapports d'inspection visuelle du stade par des bureaux spécialisés. Ces rapports ont pour vocation de vérifier l'état général de l'infrastructure et d'anticiper les interventions nécessaires. Ils indiquent, en effet, qu'une solution durable et définitive doit être envisagée afin d'éviter à terme des problèmes de durabilité et de stabilité.
Je tiens toutefois à être très claire sur un point essentiel : la conclusion du rapport nous indique que ni la stabilité du stade ni le respect des normes de résistance prévues par les annexes de l'arrêté royal ne sont remis en question au

regard des constatations réalisées.

Ces rapports mettent cependant en évidence la nécessité d'investissements stratégiques, notamment car le stade a souffert ces dernières années d'un manque de vision globale et de décision structurelle.

Entre 2012 et 2018, la Ville portait un projet ambitieux d'un nouveau stade national. Dans ce contexte, il a été fait le choix d'une gestion prudente et responsable des deniers publics.
Il n'aurait pas été sérieux d'engager des investissements lourds et structurels dans une infrastructure appelée à être remplacée à court ou à moyen terme.
En 2018, la Ville a fait le constat que le projet du nouveau stade national ne pourra jamais obtenir les permis nécessaires en Flandre.
Entre 2019 et 2024, des travaux indispensables pour répondre aux normes UEFA ont été réalisés, comme le remplacement des sièges et la rénovation des vestiaires. Aucun plan d'action n'a été mis sur pied et ces travaux ne répondaient en rien aux défis structurels de long terme.

Depuis mon entrée en fonction, j'ai la volonté d'apporter une solution structurelle et responsable à la situation du stade Roi Baudoin. Toutefois, je le dis clairement : il n'appartient pas à la Ville seule d'assumer le coût d'une rénovation d'une infrastructure à vocation nationale.

Aussi, nous attendions la mise en place d'un gouvernement régional afin, d'une part, de pouvoir intégrer la Région au projet par une intervention financière et, d'autre part, par une implication du gouvernement fédéral via Beliris.
Ce soutien devra être négocié, étant entendu qu'il est actuellement prévu que les fonds soient principalement affectés à la mobilité.

Dans les premières semaines de 2026, je réunirai autour de la table l'ensemble des acteurs concernés et les différents niveaux de pouvoir. Je souhaite avancer et présenterai un plan d'action concret.

Enfin, permettez-moi de revenir sur vos affirmations concernant un prétendu refus de réponse de mon cabinet ou de l'administration : ces informations sont inexactes.
Il existe une procédure claire qui est prévue par le règlement d'ordre intérieur pour la consultation des documents administratifs. Ce n'est pas au cabinet que l'on s'adresse pour consulter les documents de la Ville.
Vous êtes à ma connaissance le seul conseiller communal à avoir tenté cette démarche depuis mon entrée en fonction, vraisemblablement parce que vous ne souhaitiez pas suivre la procédure prévue.

Après vérification et malgré vos nombreux appels, il a été décidé de vous laisser suivre ladite procédure. Mme la directrice générale vous a proposé un rendez-vous début janvier en vous expliquant que la période actuelle est particulièrement chargée, notamment en raison de la finalisation des budgets, de la mise en œuvre de décisions importantes, ainsi que la clôture de différents dossiers.
Cela est un fait, et plus encore pour le département « culture, jeunesse et sport », fortement sollicité.

Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier publiquement Mme la directrice générale, femme de solutions, ainsi que son administration pour leur travail, leur disponibilité et leur engagement constant au service de la Ville et du sport à Bruxelles.
Je vous remercie.

(Applaudissements sur les bancs du MR.)

M. Maimouni.- Vous voulez continuer à applaudir cette magistrale pièce de théâtre que nous sommes occupés à vivre ? Parce que moi, ce que je suis occupé à voir, madame l'échevine – j'ai une question très simple à vous poser : vous venez de démentir (?) qu'il n'y a aucun risque structurel avec la toiture du stade et ses pylônes ?
Il n'y a aucune corrosion ? Il n'y a pas de rouille et un (?) risque prévisible qui a été dit dans le rapport ?

C'est bien ce que vous dites ? Pouvez-vous me confirmer, oui ou non ?
(...)

Excusez-moi, madame l'échevine, je vous repose la question :
Pouvez-vous me dire si ces rapports font état d'un risque sur la structure de la toiture et des pylônes du stade Roi Baudouin ?

Mme Frelinx, échevine.- Je vous ai répondu clairement au début de mon intervention.

M. Maimouni.- Eh bien, non, madame : vous avez justement dit qu'il n'y avait pas état.
(...)

Pouvez-vous prendre le micro et déclarer publiquement que oui, il y a un risque sur la toiture et sur la structure du stade Roi Baudouin ?!

M. Eggermont.- Si vous preniez la peine de venir au conseil d'administration de Prosport, où vous êtes administrateur, vous auriez ces réponses !

M. Maimouni.- Je l'ai posée, monsieur Eggermont, il y a de cela trois mois, et la directrice générale m'avait dit que ce point ne concernait pas le conseil d'administration de Prosport – ce (?) qui a été acté dans un procès-verbal.
Donc si vous voulez « jeter une bouée de sauvetage » à votre camarade, faites en sorte que la bouée ne soit pas trouée.

Mais donc…

M. le Président.- Monsieur Maimouni, revenez aux faits.

M. Maimouni.- Je reviens aux faits très simplement : je demande une question simple.

M. le Président.- Voilà. Elle a enregistré votre question et elle y a répondu.

M. Maimouni.- Mais je ne l'ai pas entendue, monsieur le Président – elle l'a dit hors micro.
Y a-t-il un risque avec la toiture du stade et les pylônes d'éclairage, oui ou non ?

M. le Président.- Je vais vous dire, monsieur Maimouni : elle va vous faire parvenir la réponse écrite, …

M. Maimouni.- Non, non, monsieur le Président. Elle a été… avertie suffisamment à temps.

M. le Président.- … la réponse qu'elle a faite.

M. Maimouni.- *(Haussement de ton.)* Elle a été avertie suffisamment à temps !
On parle de la sécurité des citoyens, monsieur le Président !

Et ça, c'est la première chose !

Deuxième question que j'ai posée, …

M. le Président.- On ne s'énerve pas, ici – ça ne sert à rien.

M. Maimouni.- Je ne crie pas, monsieur le Bourgmestre, ne vous inquiétez pas !

M. le Président.- Serein, serein.

M. Maimouni.- Madame l'échevine, la deuxième question est simple :

Y a-t-il un rapport qui fait état que le projet Neo, avec la structure actuelle du stade et le groupe Kinépolis, ne peut voir le jour ?

Pouvez-vous me répondre, s'il vous plaît ? Vous êtes dans l'obligation de le faire.
C'est repris « noir sur blanc » dans la question, que je vous ai envoyée en temps et en heure.

Donc je vous demande, madame la présidente, je vous exhorte à répondre à cette question…

M. le Président.- Elle sera présidente après moi, c'est clair. Mais un autre jour.

M. Maimouni.- Je vous exhorte, madame la présidente, à répondre à cette question simple.

D'ailleurs, c'est vraiment bizarre que le lendemain du jour (?) où j'ai posé cette question au conseil d'administration de Prosport, vous avez démissionné et laissé la présidence à un tiers…
(Rire.)
Monsieur le Président, j'ai posé cette question par écrit. Vous l'avez sous les yeux, elle est dans l'obligation de répondre.

M. le Président.- Madame l'échevine a dit qu'elle y avait répondu, monsieur Maimouni. Voilà.
C'est sa réponse, point.

Question de M. MAIMOUNI concernant la mise en place des dash cams et body cams pour les agents de la police locale

M. Maimouni.- Monsieur le Bourgmestre, je vous avais posé la question, il y a de cela plus de six mois. Vous avez d'ailleurs emboîté le pas sur cette initiative envisageable qui est d'équiper les véhicules de caméras embarquées (dash cams). Suite à ces interventions, j'avais fait (?) un lapsus concernant les caméras individuelles (body cams) et vous m'aviez dit : « Mais ça a été voté il y a plus de trois ans : la police a été équipée de body cams. »

J'ai pu voir une intervention que je salue, très récemment, des forces de l'ordre au quartier Anneessens et je les voyais tous équipés de ce nouveau gilet pare-balles avec une pré-installation de ces dites « body cams » – je tiens à vous rappeler que ça a été voté il y a plus de trois ans et demi –, et j'ai dit : « Tiens, comment ça se fait ? Vous n'avez pas de body cams ? »
Ils m'ont dit : « Eh bien écoutez, on ne les a jamais reçues, on n'a jamais eu la formation. »

Vous avez dit à ce Conseil communal qu'ils en étaient équipés. Il y avait cinquante policiers et sur les cinquante, aucun n'en avait.

Concernant les dash cams, vous m'aviez dit de vous laisser un délai de trois mois, je vous ai dit : « Monsieur le Bourgmestre, vous en avez six ! »
Cela fait six.

Je tiens à rappeler que l'immense majorité de nos forces de l'ordre font un travail incroyable, mais en parallèle, je tiens à vous signaler que certaines « brebis galeuses », comme on dit, ont un comportement inapproprié.
D'ailleurs, à mon grand étonnement, ça a été soulevé par le syndicat de la police, suite aux dernières manifestations nationales – on en reverra d'ailleurs bientôt une (?).

Concrètement, quand est-ce que nous verrons ces policiers équipés de body cams ?
Est-ce que c'est une obligation de les avoir ou ce n'est juste qu'une option accessoire pour eux ?

Qu'en est-il in fine des dash cams ?

M. le Bourgmestre.- Monsieur le conseiller, la phase opérationnelle de l'utilisation de la caméra individuelle au sein de la zone de Bruxelles-Capitale-Ixelles a en effet débuté le 1er octobre 2021 – donc, en effet, il y a cinq ans.

Les formations des body cams sont désormais intégrées dans le programme de la « PolBru Academy ».
Au total, 1.198 membres (chiffre précis) du personnel de la zone ont déjà suivi la formation « body cam ».

Entre octobre 2024 et octobre 2025, nous avons formé 442 membres du personnel au cours de 46 sessions. Deux sessions supplémentaires sont encore programmées d'ici la fin de l'année. Pour 2026, six sessions sont déjà prévues pour 120 membres du personnel dans le cadre de la PolBru Academy.
On devrait atteindre les 1.500 membres – on approche presque de (?) la formation totale de nos policiers, donc je pense qu'on est la zone qui a le plus d'équipements de body cams, peut-être, du pays (il faudrait que je voie à Anvers ce qu'ils ont).

L'objectif visé est que tout membre policier opérationnel de la zone soit formé à l'utilisation de la caméra individuelle – évidemment, ce sont ceux qui sont sur le terrain qui en ont le plus besoin.
Pour la période 2025, la caméra individuelle a été emportée par les « opérationnels » à 6.085 reprises, pour une activation à 3.515 reprises, soit plus de 58 %.

Le chef de corps encourage tout membre policier opérationnel formé à emporter et utiliser la body cam lors de ses missions quotidiennes, mais il revient néanmoins à l'utilisateur la décision finale d'activer sa body cam en fonction de l'intervention en cours.
C'est toujours le policier qui décide de l'enclencher et il le signale à la personne.

Pour les dash cams, je vous ai dit que j'avais trouvé votre réflexion intéressante, en effet.
Pour l'instant, il y a deux zones de police – donc, vous savez qu'on est tenu, vous avez vu, sur les drones, qu'il y a eu un débat aussi sur les drones, qu'on évoquera demain en conseil de police, d'ailleurs. Il y a donc deux zones de police qui testent actuellement les dash cams, mais il y a une série (je n'ai pas

tous les détails) de difficultés techniques, organisationnelles et législatives sur l'utilisation de ces dash cams.
C'est pourquoi notre zone examine cette possibilité, mais se concerte d'abord avec les autres zones et le niveau (?) fédéral. C'est important d'avoir une stratégie et une implantation cohérentes pour les différentes zones concernées.

Donc dès qu'on aura le visa, je souhaite en effet – je trouve ça plutôt une bonne idée, mais je suis aussi un légaliste –, dès qu'on pourra les utiliser et que le test sera conclu dans les deux autres zones, je ne doute pas que notre commissaire en chef nous proposera d'équiper nos véhicules de dash cams.
Voilà pour avoir répondu précisément, j'espère, à vos questions.

M. Maimouni.- Oui. Donc, si je comprends bien, pour contrôler les policiers qui agissent mal, ils auront une body cam qu'ils ne pourront activer que si eux, ils le veulent.
C'est bien ça ? Donc, en fait…

M. le Bourgmestre.- Celui qui porte la dash cam, c'est lui qui peut décider de l'activer ou pas.

M. Maimouni.- Okay, oui, c'est ce que je viens de dire. Donc, celui qui porte la dash cam, le policier, c'est lui qui a la décision.

M. le Bourgmestre.- *(Inaudible)* qu'on filme tout le temps ?

M. Maimouni.- Non, je veux juste que l'utilisation de la dash cam soit obligatoire. Aussi simplement que ça, pour n'importe quelle intervention.

M. le Bourgmestre.- Qu'on filme tout le temps ?

M. Maimouni.- Eh bien, mais où est le problème, monsieur le Bourgmestre ?

M. le Bourgmestre.- Eh bien, la ligue des droits humains. Parlez-leur-en, hein ? Vous pouvez parler avec eux.

M. Maimouni.- C'est drôle qu'on n'en ait pas parlé quand il s'agissait de la zone test par rapport aux drones.

M. le Bourgmestre.- Mais non, on ne peut pas filmer tout le temps (on va y répondre demain). On ne peut pas, monsieur Maimouni : c'est la loi.
Vous ne pouvez pas filmer les gens tout le temps, monsieur Maimouni – enfin, dans ma vision politique des choses.

M. Maimouni.- Dans votre vision politique des choses, bien évidemment, et vous êtes un légaliste, comme vous aimez si bien le rappeler – à « géométrie variable », mais bon… ça, c'est un autre débat –, mais donc, c'est bien le policier qui décide s'il l'active ou pas.
Alors quel est son intérêt ?

Est-ce que, donc, un policier, sachant qu'il va traiter quelqu'un de sale Arabe ou sale Noir et ainsi de suite, vous pensez que… ou bien taper ou lever la main sur un mineur ou autre, donc ce policier-là, c'est à lui que vous donnez le droit de l'activer si oui ou non ?
Il n'y a pas un « truc » qui ne va pas, monsieur le Bourgmestre ?

M. le Bourgmestre.- Je vois que vous avez une très belle considération de nos forces de police *(rire)* – je n'ai pas la même que vous.

M. Maimouni.- Eh bien excusez-moi, oui : justement, j'ai déjà été traité plusieurs fois de sale Arabe ! J'ai déjà été traité de « boucaque » – je pense que je ne suis pas la première personne issue de la diversité qui, malheureusement, a subi des affronts pareils.
Oui, monsieur le Bourgmestre !

Oui : je m'appelle Mourad Maimouni et je me rappelle encore, il y a une dizaine d'années, quand j'ai demandé le nom et le matricule d'un policier, il m'a dit : « Dat is niet een boukak *(inaudible)*. »
Oui, j'ai encore cette phrase en tête, monsieur le Bourgmestre !

Et ces phrases-là, ces anathèmes, ces violences exercées par des policiers sur des personnes qui sont impuissantes, sont justement ce qui me met en rage, monsieur le Bourgmestre !
Parce que nous avons les moyens de les contrôler et de disculper l'immense majorité des policiers qui font bien leur travail !

M. le Président.- La première séance publique est levée.

- *La première séance publique est levée à 18h25.*
- *De eerste openbare zitting wordt opgeheven te 18u25.*

CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES

GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL

Séance publique du lundi 15 décembre 2025

Openbare vergadering van maandag 15 décembre 2025

Deuxième séance publique

Tweede openbare zitting

La deuxième séance publique est ouverte à 18h25 sous la présidence de M. Alain Courtois, Président.
De tweede openbare vergadering wordt geopend om 18u25 onder voorzitterschap van dhr. Alain Courtois, Voorzitter.

Excusés - Verontschuldigden : Mme Hariche, Mme El Bakri, Mme Lewalle, Mme Nouar, M. Satti, Mme Stoops et M. Dhondt.

Dossiers de M. le Bourgmestre

Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Points 56 et 57 - Punten 56 en 57

Tutelle spéciale sur le CPAS
Modification budgétaire n° 1/2025
Budget de l'exercice 2026 du CPAS
Introduction

M. Weytsman, président du CPAS.- Mesdames et messieurs les conseillers, je voudrais commencer par remercier toutes les personnes qui ont travaillé à l'élaboration de ce budget et, plus largement, l'ensemble des travailleurs du CPAS.

De begroting 2026 van het OCMW van de Stad Brussel is gebaseerd op een duidelijke lijn: beschermen en versterken en elke euro besteden waar die het meest nuttig is. Onze missie is bekend, elle est fixée par la loi : garantir à chacun une vie conforme à la dignité humaine.
Et la dignité humaine, ce n'est pas seulement l'aide. La dignité, c'est aussi l'autonomie retrouvée.

Pour y parvenir, nous avons fait des choix, des choix parfois exigeants, mais nécessaires.

En 2026, le CPAS active huit leviers de gestion :

- Nous mutualisons certains métiers avec la Ville.
- Nous simplifions et digitalisons plusieurs procédures.
- Nous maîtrisons la masse salariale, tout en renforçant la première ligne.
- Nous valorisons le patrimoine pour investir dans nos priorités, notamment en matière énergétique et climatique.

- Nous mettons fin aux subsides aux associations sans lien direct avec la mission sociale du CPAS.
- Nous ajustons les aides complémentaires en fonction des capacités budgétaires réelles.
- Nous déployons des contrats de performance énergétique pour réduire durablement les charges des locataires.
- Et nous recourons, de manière ciblée, à des partenariats public-privé sur des projets à haute valeur sociale.

La première ligne est au cœur de notre action. C'est là que se joue la dignité, c'est là aussi que le CPAS est jugé par les citoyens.
Pour absorber l'impact de la réforme du chômage en 2026, notre réseau comptera 18 équipes de proximité avec un encadrement renforcé pour soutenir les nouveaux agents, notamment grâce à l'ouverture de trois nouvelles antennes sociales.

Le cœur de notre politique sociale devient l'émancipation par le travail.
Dès 2026, chaque bénéficiaire sera orienté vers l'un des sept parcours d'insertion suivants que vous avez pu lire dans la note de politique générale.
En résumé :

- un module de recherche d'emploi ;
- module de remobilisation personnelle ;
- module d'orientation professionnelle pour découvrir certains métiers, en particulier les métiers en pénurie ;
- bilan socioprofessionnel individuel ;
- formation aux compétences transversales, notamment linguistiques et comportementales ;
- formation technique et sectorielle ;

- et, évidemment, les emplois d'insertion.

Je me permets de le rappeler – je l'ai déjà dit : l'article 60 n'est pas une fin en soi, il est limité dans le temps.
L'objectif, c'est de remettre un maximum de personnes à l'emploi et je fixe des objectifs chiffrés : 1.500 « articles 60 » pour fin 2027 et 1.000 emplois stables, durables, pour fin 2026.

Le CPAS poursuit tous les projets de protection, également des ayants droit. Je pense en particulier aux projets :

- MIRIAM : réorienté vers l'insertion professionnelle des parents solos, hommes et femmes.
- Finalisation du trajet migratoire (FTM) : pour accompagner les personnes sans titre de séjour vers une solution durable, notamment un retour volontaire dans le pays d'origine.
- Et la cellule « travailleurs du sexe » (TDS) : qui continuera à offrir un accompagnement social spécialisé aux travailleurs et travailleuses du sexe.

Le département de l'action sociale développe aussi des dispositifs spécialisés pour répondre à des besoins précis, que je vais reprendre dans les grandes lignes : logement, budget, jeunesse, santé ou grande précarité en complément des antennes de première ligne.

Omdat de private huurmarkt niet meer haalbaar is voor mensen met een leefloon, richt het OCMW zich opnieuw op het behouden van bestaande woningen en op noodhuisvesting.

Le CPAS renforce aussi son engagement dans le programme Housing First, notamment via le partenariat avec le nouveau Samusocial.

Le CPAS maintient aussi son soutien aux enfants et adolescents, évidemment : aide scolaire dans chaque antenne, activités extrascolaires et collaboration renforcée avec le Service d'aide à la jeunesse (SAJ) et le Service de protection de la jeunesse (SPJ)
Begeleiding tijdens de studie, het Hanzehuis, Antenne 18-25, begeleidt bijna 3.000 middelbare en hogeschoolstudenten, personen met sociale begeleiding, sociale en beroepsoriëntatie, studiebegeleiding, gerichte financiële steun, ondersteuning bij het vinden van studentenjobs.

Le service médiation de dettes intervient pour prévenir et résoudre les situations d'endettement, y compris pour les indépendants en difficulté, en partenariat avec la Fondation Pulse.

La politique de logement soutient l'ascenseur social. En 2026, BRUDOMO adopte une nouvelle stratégie complémentaire au logement moyen avec quatre axes :

- logement pour retrouver un emploi ;
- solutions pour les *key workers* ;
- logement pour les travailleurs du CPAS ;
- ainsi qu'un segment au prix du marché, évidemment pour financer nos politiques sociales.

J'insiste aussi sur l'accession à la propriété pour les ménages les plus modestes : transformer un loyer en remboursement, c'est réduire le risque de pauvreté.

En 2026, le département des établissements et des soins médicaux renforce aussi son action au service des aînés, des jeunes, des personnes en situation de handicap et des publics plus fragilisés.
Les pratiques de vie évoluent également avec la généralisation des repas partagés pour lutter contre l'isolement.

Het Home Juliette Herman wordt aangepast om beter om te gaan met moeilijke situaties.
De teams krijgen extra opleiding en begeleiding en er komt een HR-plan om het personeel stabiel te houden en stress te vermijden.

Concernant le handicap, nous avons le déménagement du centre Delta et aussi un nouveau projet, le projet « personnes âgées avec déficience intellectuelle » (PADI) que j'ai déjà eu l'occasion de présenter, qui se fera en concertation avec la Région bruxelloise.
L'objectif est de pouvoir accueillir de façon digne et adaptée, des personnes avec une déficience intellectuelle.

Enfin, la gouvernance. En 2026, nous renforçons le pilotage stratégique, la *business intelligence*, la gouvernance des données et le contrôle interne.
Er wordt een anti-fraudecel opgezet, zerotolerantie voor misbruik. Et c'est aussi une façon, évidemment, de pérenniser notre modèle social.

Dames en heren, deze begroting 2026 vond een duidelijke lijn plus de budgettaire strijd, individuele en collectieve responsabiliteit, une émancipation et, évidemment, un objectif de pouvoir aider chacune et chacun des Bruxellois à avoir plus d'autonomie.
Je vous remercie. Voici, en synthèse, Monsieur le Président.

Discussion générale

Mevrouw Vermeire.- Beste collega's, de sociale urgentie in Brussel neemt helaas toe. Daarbovenop komt dan nog de hervorming van het werkloosheidsstelsel en de aanzienlijke impact door het beperken van bepaalde activeringssubsidies vanuit het federaal beleid.
Ik denk dat we er geen doekjes moeten omwinden dat 2026 een uitdagend jaar gaat worden. Ik wil benadrukken dat de keuzes die hier zijn gemaakt, moeilijke keuzes zijn, zoals het beperken van het vervangingsbeleid, of gerichter inzetten op subsidies, dat het keuzes zijn die noodzakelijk zijn. Want de hervorming van de werkloosheid op federaal niveau zal 3.500 mensen mogelijk naar het OCMW brengen.
Là-dessus, je pense que c'est important aussi de mettre « sous l'attention » l'effort qui a été mis par les Engagés et le CD&V au niveau fédéral pour assurer une compensation de la part du gouvernement fédéral au CPAS – pour les CPAS de la Ville, entre autres –, ce qui fait que les impacts sur notre budget, ici à Bruxelles, sont limités.
Ik denk dat het daarom ook belangrijk is om het OCMW van Brussel specifiek even te feliciteren voor de rechtstreekse directe aanpak die zij hier hebben genomen.

Brussel is een van de enige OCMW's dat niet is blijven stilstaan, dat rechtstreeks is beginnen kijken naar een breed aanwervingsbeleid, naar verdere campagnes voor l'accompagnement et la réinsertion.
Mais soyons clairs : la stabilité financière est une chose, l'aspect humain en est une autre. Accompagner, réinsérer et raccompagner les personnes sur le marché du travail, tel sera notre défi.
Donc, je resterai particulièrement attentive, l'année à venir, aux défis suivants durant l'exécution de ce budget lors de l'année 2026. Spécifiquement :

- l’absorption de l’impact de la réforme du chômage ;
- le renforcement de l’accompagnement vers l’emploi ou la formation, avec un véritable accompagnement individualisé – tel que cela nous a été promis ;
- la révision des aides complémentaires et la réflexion que nous devrons mener à ce sujet, et particulièrement le fait de regarder la pression qu’on pourrait faire au niveau régional pour la reprise de ces subsides qui ont été coupés au niveau fédéral.
- et dernièrement, l’aide à la réussite des étudiants, en particulier concernant l’orientation dans le choix des études et la santé mentale.

Om af te sluiten, heel kort, onderlijn ik dat het een moeilijk jaar zal worden voor de Stad, een jaar waarin verantwoordelijkheid moet genomen worden, maar door mee te stemmen in dit budget wil ik ons vertrouwen in het Brusselse OCMW benadrukken.

Mme Malçikan.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les membres du Collège, chers conseillers et conseillères, dans le cadre, donc, du budget 2026 du CPAS soumis à la tutelle spéciale et au regard de la note de politique générale qui l’accompagne, l’accès effectif aux droits ne dépend pas uniquement des montants budgétés, mais aussi des moyens humains et de l’organisation du CPAS.
Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

Quels renforts concrets prévoyez-vous pour réduire les délais de traitement des dossiers et des demandes d’aide ?
Et dans quels délais ces renforts produiront-ils des effets mesurables ?

Quelles mesures concrètes comptez-vous mettre en place pour soutenir les assistantes et assistants sociaux face à l’augmentation de la charge de travail :

recrutement, renfort administratif et organisation ?
Et avec quels moyens budgétaires associer cela ?

Enfin, quelles améliorations concrètes prévoyez-vous pour renforcer l'accueil et l'accompagnement des publics particulièrement vulnérables : les familles monoparentales, les jeunes, les personnes sans-abri ou les personnes mal logées, notamment en matière de disponibilité, d'orientation et de suivi ?
Je vous remercie pour les réponses que vous apporterez.

M. Azaoum.- Monsieur le Président, monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins, chers collègues, la note de politique générale 2026 du CPAS de la Ville de Bruxelles repose sur une conviction simple, mais fondamentale : on ne combat pas la pauvreté par l'assistance seule, mais par l'émancipation.
Cette émancipation passe par des choix clairs et assumés. J'en soulignerai trois qui constituent de véritables priorités absolues :

- les jeunes ;
- la formation ;
- et l'insertion professionnelle.

Aujourd'hui, près de 40 % des bénéficiaires du revenu d'intégration ont entre 18 et 25 ans. Ce chiffre doit nous interpeller : il ne s'agit pas d'un échec, mais d'un signal d'alarme et d'opportunités.
Une opportunité d'agir tôt, vite et efficacement.

Agir tôt, c'est éviter que des situations de précarité ne s'installent durablement. C'est empêcher que des jeunes ne basculent dans une dépendance prolongée à l'aide sociale, faute d'accompagnement, de repères ou de perspectives.

C’est pourquoi le CPAS fait, des 18-25 ans, une priorité absolue. Un jeune bien orienté aujourd’hui, c’est un bénéficiaire de moins demain.

La note prévoit à cet effet un dispositif spécifique pour les jeunes, plus rapide, plus personnalisé et plus exigeant, afin d’éviter des situations d’attente, de décrochage et de découragement.
Je souhaite saluer le travail remarquable mené notamment par la Maison hanséatique de l’Antenne 18-25, qui accompagne chaque année des milliers d’étudiants.

Soutenir un jeune dans ses études, c’est éviter qu’il ne bascule durablement dans la précarité. La politique jeunesse du CPAS, ce sont aussi les écoles de devoir, le soutien scolaire, ainsi que les activités culturelles et sportives, maintenues malgré un contexte budgétaire difficile.
Là encore, un choix clair est posé : ne pas sacrifier l’avenir au nom de la rigueur.

Faire de la jeunesse une priorité n’est pas un coût, c’est un investissement social à très haut rendement. Chaque jeune remis sur les rails aujourd’hui est un adulte autonome demain, qui travaille, qui contribue et qui participe pleinement à la vie de notre ville.
La formation joue un rôle central dans cette émancipation durable : former, ce n’est pas seulement transmettre des compétences techniques, c’est redonner confiance, structurer un projet de vie et ouvrir des perspectives concrètes d’emploi. Les formations linguistiques, les compétences transversales et l’orientation professionnelle sont autant de leviers pour permettre à l’ensemble des bénéficiaires du CPAS de trouver leur place sur le marché du travail bruxellois, avec une attention particulière portée aux secteurs en pénurie.

Enfin, l'accès à l'emploi constitue l'aboutissement naturel de cet accompagnement. À cet égard, la montée en puissance des emplois d'insertion est essentielle. Ces contrats ne sont pas une fin en soi, ils sont un pont vers l'autonomie, vers un emploi durable et vers la dignité retrouvée.
En matière de formation et d'insertion professionnelle, les partenariats avec Actiris, Bruxelles Formation, le VDAB, mais aussi des opérateurs spécialisés tels que Yoojo, Tempo-Team Job (?) ou Capital permettent de construire des parcours crédibles adaptés aux réalités du terrain.
Il ne s'agit pas de placer les jeunes et les bénéficiaires du CPAS dans des dispositifs temporaires sans lendemain, mais bien de leur offrir de véritables tremplins vers un emploi durable et reconnu.

Je souhaite également souligner l'importance du volet d'autocréation d'activités. Encourager l'esprit d'entreprendre chez les bénéficiaires du CPAS, c'est envoyer aussi un message fort : « Vous n'êtes pas condamné à subir. Vous pouvez créer, innover et entreprendre, avec l'accompagnement adéquat. »

Le CPAS pour 2026 est exigeant, mais positif. Responsabilisant, mais profondément humain. Réaliste, mais résolument tourné vers l'avenir.
Les libéraux soutiennent avec conviction un CPAS qui agit tôt, qui mise sur les jeunes, qui valorise la formation et qui fait de l'accès à l'emploi le cœur de l'émancipation sociale.
Je vous remercie.

M. Eggermont.- Monsieur le Président, chers collègues, « responsabilité » et « dignité » : voici, je pense, les deux mots qui caractérisent cette note de politique générale 2026 du CPAS, et nous vous en félicitons !
Une note qui allie clarté et rigueur, et qui fixe un cap clair, assumé et responsable pour notre CPAS et pour la Ville de Bruxelles.

Un cap nécessaire, car elle traduit aussi parfaitement la volonté politique de faire du CPAS un levier d'émancipation par le travail et la responsabilisation, grâce notamment à une synergie renforcée avec les autres acteurs de l'emploi à la Ville de Bruxelles, tout en venant en aide aux personnes dans un besoin urgent.
Vous le savez, chers collègues, il est essentiel de sortir d'une logique essentiellement d'assistance et de concentrer nos moyens là où ils garantissent la dignité humaine et le retour à l'autonomie des bénéficiaires.

Alors, je n'ai pour moi que la lâcheté opportuniste d'un agnostique, mais en cette période de Noël – si vous me permettez cette analogie –, j'ai toujours préféré le Jésus qui guérissait les paralytiques et leur permettait de s'émanciper en se tenant debout par eux-mêmes que le Jésus qui multipliait les poissons. Autrement dit : rendons aux personnes dans un besoin urgent leur dignité et permettons-leur de marcher à nouveau par eux-mêmes plutôt que de leur imposer des béquilles à vie.
Nous soutenons totalement cette approche du CPAS face à la réforme fédérale qui met fin aux allocations de chômage illimitées. Vous anticipez, avec la rigueur qui s'impose, cet afflux attendu de bénéficiaires – en cela, le CPAS de la Ville de Bruxelles est un exemple que d'autres communes feraient bien de suivre.

Vous l'avez souligné, comme mon collègue, ici, avant moi : maintenir les personnes bénéficiaires dans une dépendance prolongée serait contraire à la dignité et à l'émancipation individuelle des valeurs qui nous sont chères. Cependant, nous prenons aussi des mesures qui allieront un impératif de justice sociale avec la soutenabilité de l'institution. Il est notamment question de la rationalisation des aides sociales complémentaires.

Je serai clair, et nous le répéterons à l'envi : l'objectif n'est pas d'abandonner les plus fragiles, mais de réorienter nos moyens limités vers ce qui favorise réellement la sortie de la dépendance. Nous devons concentrer les ressources publiques sur les dispositifs qui ont un impact concret et mesurable.
Et contrairement aux poissons dans la Bible, l'argent public n'est pas multipliable à l'infini et il est temps d'agir en conséquence – vous le faites et nous vous en félicitons !

Cette rigueur, monsieur le président, passe aussi par le contrôle et la lutte contre la fraude sociale. Nous saluons avec force la création de la nouvelle cellule anti-fraude qui y est dédiée. Ce rôle est capital : prévenir, détecter et traiter les situations abusives.
En renforçant le contrôle et la transparence, le CPAS préserve l'intégrité du système social et garantit l'équité de l'aide pour les bénéficiaires de bonne foi.

Pour que cette rigueur soit acceptable, elle doit s'accompagner d'une activation massive et efficace, d'autant plus avec la réforme du chômage.
Cette note de politique générale prend ici toute sa force en assumant pleinement cette mission d'insertion.

Nous notons notamment ces sept parcours de mise à l'emploi : nous nous réjouissons de la structuration de l'action autour de ces sept parcours que vous avez détaillés, allant de la remobilisation et des formations adaptées, jusqu'au placement en emploi d'insertion.
Cette approche individualisée est la seule manière de transformer le revenu d'intégration en un véritable tremplin vers l'emploi.

Je tenais aussi à souligner l'évolution nécessaire proposée dans votre note pour les emplois d'insertion, qu'on appelle aussi les « articles 60 » : nous soutenons

cette évolution, qui responsabilise encore plus nos partenaires et s'inscrit dans une logique de transition vers un emploi durable.
L'objectif est de faire de ces contrats de véritables outils de transition.

Enfin, c'est dans cette logique de proximité et de retour au travail que nous devons faire le lien avec l'échelon local. En tant que président de l'Agence locale pour l'emploi (ALE), je vois l'opportunité d'un partenariat renforcé : le CPAS prépare et forme à traverser ces sept parcours ; l'ALE, quant à elle, offre la porte d'entrée directe vers l'activité professionnelle et la dignité d'un revenu. Mais pour cela, il est nécessaire que la Région bouge enfin en ce qui concerne une révision de l'ordonnance ALE : il est « minuit moins une » en la matière et j'appelle tous les partis autour de la table – qu'importe la table – à prendre leurs responsabilités.

En conclusion, monsieur le président, l'approche que vous défendez est la bonne : elle est rigoureuse dans sa gestion, responsable dans l'application des réformes et déterminée à faire de l'emploi la clé de voûte de l'émancipation sociale.
C'est pour ces raisons que nous soutenons pleinement cette note politique générale.
Je vous remercie.

M. Bauwens.- Merci, monsieur le Président. Je suis toujours très content d'intervenir après le MR sur une question de CPAS, parce qu'au moins les choses sont un peu plus claires, une fois qu'ils ont parlé. Et donc, dans le cadre général, je voudrais commencer par un constat. C'est que oui : le nombre de personnes aidées par le CPAS a fortement augmenté les quinze dernières années.
Et oui : la situation sociale se durcit à Bruxelles.

Mais donc la vraie question – que M. Eggermont a oublié de poser –, c'est : pourquoi ?
Est-ce que c'est parce que, soudainement, des dizaines de milliers de personnes auraient décidé de ne plus faire d'effort, de trouver qu'il peuvent « se mettre de (?) côté » ? Ou est-ce que c'est plutôt parce que notre économie crée de plus en plus de situations de précarité, même pour des gens qui veulent travailler ou qui ont travaillé ou qui travaillent même encore ?

Parce qu'on l'a entendu il y a même cinq minutes encore, on entend souvent le MR parler du fait qu'il faut « réactiver les gens », il faut les « sortir de l'assistanat » – j'ai même entendu parler des « tours où sont entassés des gens assistés ». On entend parler de « bénéficiaires du marché de l'emploi ».
Et donc, c'est un discours qui semble avoir du bon sens, qui semble même parfois « marcher », mais quand on regarde les faits – et les faits, en Belgique, sont plutôt assez simples –, en 2025, on compte plus de 530.000 demandeurs d'emploi pour environ 127.000 postes vacants.

Cela signifie une chose très, très simple pour M. Eggermont et les siens : c'est que même si tout le monde faisait exactement ce qu'on lui demande, il n'y aurait pas assez de travail à Bruxelles et en Belgique… Il n'y aurait pas assez de travail !
Et donc transformer le CPAS en agence d'emploi, c'est un choix que le MR, avec l'aide du PS et des Engagés, fait dans cette Ville.

Multiplier les parcours d'insertion, parler d'incubateurs, d'entrepreneurs ou de contractualisation massive vers le projet individualisé d'intégration sociale (PIIS), cela donne une illusion qu'on va activer des gens.
Mais pendant ce temps-là, on éloigne le CPAS de sa mission centrale, qui est de garantir une aide sociale digne, immédiate, humaine à celles et ceux qui en ont

besoin. Parce que ça devient en fait une « boîte » d'emploi.

Deuxièmement, au-delà de cette question-là, on pourrait croire que le CPAS de Bruxelles s'en sort bien. En tout cas, c'est ce qu'on essaie de nous faire croire. C'est ce que leur président essaie de nous vendre : qu'en fait, au CPAS de Bruxelles, il n'y a que des bonnes nouvelles, tout va bien ! Nous gardons les maisons médicales ouvertes, nous accueillons les exclus du chômage – enfin, c'est une promesse qui doit encore s'avérer vraie à partir de 2026.

Mais la réalité est que le personnel est en demande d'investissements, de soutien, de bien pouvoir faire le « boulot » qu'ils aiment bien faire.
Et pour vous dire (et aussi à ceux qui nous suivent), je vais vous lire un petit témoignage de terrain – de là où on dit que tout va bien : le « monde des merveilles » du CPAS.

Je vais vous lire un petit passage. Je cite :

« Je suis infirmière dans une maison de soins du CPAS. J'ai choisi ce métier parce que j'aime m'occuper des gens, mais le travail est de plus en plus difficile. Nous accueillons des personnes aux parcours très lourds : anciens sans-abri, personnes âgées précarisées, personnes souffrant d'addictions.

Et depuis quelque temps, la situation devient intenable : l'absentéisme explose, les équipes sont épuisées et les intérimaires refusent de rester ou ne peuvent pas rester.
Les conditions de travail se dégradent fortement, notamment à cause de la présence de punaises de lit et de nuisibles partout dans le bâtiment. Malgré les interventions inefficaces et régulières, beaucoup de collègues vivent avec la peur de ramener des punaises chez eux – certains n'osent même plus dire à leurs voisins, à leurs amis, à leur famille, où ils travaillent.

Le bâtiment où on travaille est vétuste et mal entretenu. Les sonnettes d'alarme dans les chambres ne fonctionnent pas correctement, ce qui est angoissant, et pour les résidents et pour nous, le personnel.
La qualité des repas est insuffisante, parce que le budget par repas est trop bas – au point que certains résidents mangent peu et doivent recevoir des compléments d'aliments pour éviter des carences. »

Dans une maison de soins du CPAS, hein?

« À cela s'ajoute un manque total de soutien : peu de présence, presque pas de réunions avec la direction, un sentiment d'abandon.
Tout ce qu'on demande, c'est de pouvoir faire notre travail correctement, dans la dignité humaine. »

Ça, c'est un témoignage. J'en ai d'autres…

Donc, dans le monde des merveilles où tout va bien, où le CPAS peut donner l'aide nécessaire, et face à l'appauvrissement grandissant en Belgique et avec l'exclusion du chômage, ça, c'est juste un témoignage de quelqu'un qui veut bien faire son travail, pour aider ceux qui en ont besoin dans cette ville.
C'est un témoignage essentiel, parce qu'il remet les choses « à l'endroit » : on ne parle pas des « profiteurs », mais on parle de « personnes âgées précaires », souvent pensionnées, qui dépendent du CPAS parce que leur pension est insuffisante.

Pension insuffisante ? ça devrait parler aux MR et aux Engagés, parce que vous êtes dans le gouvernement fédéral qui coupe justement dans les pensions…
C'est vous qui organisez, en fait, la pauvreté grandissante et c'est vous qui devez vous en occuper !

On parle aussi des travailleurs du CPAS qui tiennent le système « à bout de bras », malgré un manque criant de moyens. Et c'est là que le débat politique doit être honnête : quand on réduit les budgets, quand on supprime les fonds comme le Fonds de participation et d'activation sociale (PAS), quand on impose des tickets modérateurs aux personnes du CPAS.

Pour ceux qui ne connaissent plus ce que ça veut dire, le ticket modérateur, c'est pour décourager, soi-disant, les gens de prendre des médicaments. Donc on va essayer de décourager des personnes dans le besoin d'acheter des médicaments.
C'est ça qu'on est en train de faire : ce sont des soins qui ne se font pas, des accompagnements qui se dégradent, des personnes âgées qu'on laisse glisser dans la pauvreté après une vie de travail.
C'est ça, la réalité des gens, à Bruxelles, en Belgique, aujourd'hui.

La question n'est donc pas de savoir si ces personnes ont fait assez d'efforts.
Eux : ceux qui ont travaillé toute leur vie ou une partie de leur vie, eux qui ont besoin.
La vraie question, c'est : est-ce que nous avons collectivement mis les moyens pour garantir une vieillesse digne à celles et ceux qui ont travaillé toute leur vie ?

Donc aujourd'hui, j'ai envie de dire au directeur du CPAS, la réponse est clairement non – pas du tout !
Et tant que les CPAS seront sous-financés, ce sont toujours les mêmes qui payeront le prix de cette politique : les plus fragiles et ceux qui les accompagnent, le personnel.

Et puis un dernier point : la vente d'une partie du patrimoine du CPAS, dont l'ampleur reste encore floue… On n'obtient pas toujours les réponses à nos

questions.
Qu'est-ce qu'on va vendre ? Pour combien on va vendre ? C'est présenté, en tout cas, comme un projet d'« émancipation sociale ».

Mais il faut être clair : un logement public vendu sort définitivement du service public. Définitivement !
Même s'il est vendu à un travailleur, il ne pourra plus jamais être mis à disposition d'une autre personne en difficulté – parce que c'est ça, la finalité du CPAS !

Avoir un toit est un besoin et un droit fondamental. Être propriétaire ne l'est pas. Donc, présenter la vente de logements comme une solution sociale pose un sérieux problème…
Donc, certaines formulations du rapport sont vraiment révélatrices :

Lorsqu'on lit que « transformer l'effort locatif en investissement immobilier, c'est passer d'un modèle d'assistanat » – encore une fois ! – « à un véritable parcours d'émancipation », on est en droit de s'interroger, quand on entend ça : depuis quand est-ce que louer un logement au CPAS serait-il un « assistanat » ? Cette vision revient à disqualifier le logement social lui-même, alors que c'est un outil essentiel pour garantir la stabilité et la dignité.

Ce que l'on comprend, surtout, c'est que l'on « tourne le dos » au logement social, alors que 50.000 ménages sont sur liste d'attente.
C'est ça, le vrai problème. Et c'est ça, le vrai problème de la politique qu'on est en train de mener dans cette Ville, dans le CPAS.

Donc le choix n'est pas neutre. On est en train – pas « on » : cette majorité est en train – de déplacer les missions du CPAS au détriment des plus précaires !

Je vous remercie.

(Applaudissements.)

Mme Jellab.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le président du CPAS, mesdames et messieurs, nous avons pris acte de la note de politique générale et du projet du budget 2026 du CPAS.
Si nous reconnaissons l'effort d'équilibre financier dans un contexte difficile, nous devons cependant exprimer notre vive préoccupation et notre désaccord profond face à l'orientation idéologique qu'il dessine : celle d'une réduction ciblée des aides sociales, au moment où la précarité explose !

Cette approche, loin de garantir la soutenabilité financière du CPAS, tout en préservant son cœur de mission, met en péril l'essence même de l'aide sociale.

Notre interpellation se concentre sur un point précis, mais essentiel : c'est le recul de l'engagement du CPAS face à l'urgence sociale et l'ajustement budgétaire réalisé sur le dos des plus vulnérables.
La rupture de l'engagement sur les aides complémentaires, monsieur le président. Une décision antisociale, au pire moment !

Aides complémentaires (pour ceux qui ne savent pas ce que c'est) : ce sont des interventions sur des factures relatives à des retards de loyer. Ce sont des garanties locatives que les gens ne savent pas payer et demandent de l'aide.
Ce sont des achats de meubles, de l'électroménager, quand dans une famille, par exemple, la machine à laver tombe en panne, qu'on a des enfants et qu'il faut avancer dans l'organisation du ménage.
Ce sont des abonnements de transports en commun, des frais de scolarité, des factures d'hospitalisation, des achats de lunettes, de prothèses dentaires, des

interventions kiné, logopède, « psy », psy pour les jeunes – on connaît la situation de la santé mentale des jeunes…
La note de politique générale et le rapport budgétaire affirment que le budget en matière d'aide complémentaire a été maintenu à un niveau similaire à celui de 2025. Or cette stabilité est une fiction dangereuse face aux chiffres que vous présentez vous-mêmes :

L'explosion de la demande est actée, vous anticipez l'arrivée de 3.550 nouveaux bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) (?) suite aux mesures du gouvernement « Arizona », soit une hausse de près de 40 % du nombre total de bénéficiaires – 40 % !

La réponse est une réduction de facto. La note de politique est claire : le montant global consacré à ces aides sera maintenu malgré l'augmentation attendue du nombre de bénéficiaires.
Cela signifie que les montants individuels seront revus à la baisse, tout simplement !

Ceci, ce n'est pas de la rigueur, mais une rupture de l'engagement social. Maintenir l'enveloppe budgétaire tout en reconnaissant une augmentation de 40 % du public revient à imposer une réduction automatique et généralisée du montant réel d'aides par bénéficiaire, au moment précis où ceux-ci basculent dans la grande précarité après leur exclusion du chômage.

Donc moins d'aides aux personnes, durcissement des critères d'attribution, moins de flexibilité pour les situations d'urgence – vous écrivez : « une gestion plus ciblée des octrois » et « revoir des critères pour tenir le budget », c'est vous qui l'écrivez.
Nous vous demandons :

Comment vous justifiez de faire porter l'effort budgétaire de la réforme fédérale sur l'aide directe aux ménages plutôt que sur une demande d'augmentation proportionnelle de la dotation communale ?
Parce qu'il est vrai que (?) la dotation communale, elle baisse.

Quelles analyses chiffrées des besoins réels ont conduit à ce plafonnement ?
Et comment le CPAS garantira-t-il la dignité humaine de ces 3.550 nouveaux bénéficiaires avec des aides individuelles revues à la baisse ?

Par ailleurs, la gestion immobilière prime sur la solidarité en première ligne : la note de politique générale est centrée sur le cap de l'émancipation et la valorisation du patrimoine immobilier.
Priorité à l'actif non social !

Vous équilibrez le budget d'investissements, vous conditionnez l'opération à une recette hypothétique de 24,35 millions d'euros via la vente de terrains et bâtiments.
Pas pour rénover et isoler les logements, hélas…

Simultanément, la politique du patrimoine privé vise explicitement « l'étude de vente à des locataires en place et d'actifs non stratégiques ». De plus, les conditions de vente restent obscures.
Ces logements seront désormais destinés en priorité à la classe moyenne, aux (?) *key workers*, aux personnels du CPAS – plutôt qu'à ceux qui en ont le plus besoin.

Contraste flagrant aussi : le maintien de la capacité de l'aide sociale est financé par l'ouverture de nouvelles antennes, pour un coût qui semble dérisoire comparé à l'effort exigé du patrimoine.

Le budget d'investissement du département de l'action sociale est de 2.575.700 €, soit moins de 10 % du montant attendu des ventes d'actifs.

N'y a-t-il pas ici un déséquilibre majeur entre la volonté politique affichée de dégager des fonds pour la spéculation immobilière (les ventes d'actifs) et la frilosité face à l'investissement immédiat dans l'aide sociale directe, et les aides complémentaires ?
Le patrimoine ne doit-il pas être au service de la mission sociale, et non l'inverse ?

L'ambiguïté de l'activation de l'insertion socioprofessionnelle (ISP) : le document insiste lourdement sur l'ISP comme clé de voûte de votre politique d'atteindre 1.500 emplois d'insertion (c'est énorme!) d'ici fin 2027.
C'est louable. Cependant, l'effort d'activation se traduit aussi par une mesure qui est purement financière et qui risque de pénaliser les partenaires essentiels : c'est la fin de la gratuité pour les partenaires.

La mise à disposition gratuite de personnel en emploi d'insertion est supprimée (sauf pour la Ville), imposant aux partenaires une contribution mensuelle de 300 à 1.300 €.
Nous vous demandons :

Est-ce que cette augmentation des coûts pour les partenaires ne risque pas de réduire le nombre de places disponibles chez les petits acteurs de l'économie sociale ou associative ?
Et donc, vos 1.500 emplois, vous n'y arriverez jamais.

Comment concilier l'impératif de l'insertion sociale professionnelle avec l'anticipation d'un public qui est moins qualifié et plus distant du marché de

l’emploi, sans une augmentation proportionnelle des moyens d’accompagnement au-delà du renforcement des équipes de première ligne ?

L’illusion de l’équilibre budgétaire des artifices comptables au mépris de la réalité structurelle :

Si le budget 2026 est présenté officiellement à l’équilibre, cette stabilité apparente ne tient qu’à une ingénierie financière qui masque un sous-financement chronique de la part de la Ville.
Loin de refléter une gestion saine, cet équilibre repose sur des mécanismes précaires : le détournement du fonds d’investissement – une somme colossale de 11.400.900 € – correspond aux amortissements d’emprunts et est financé par le prélèvement sur le fonds d’investissement, et non par les recettes ordinaires du service d’exploitation.

Il s’agit là d’un déplacement des charges discutable, ce fonds n’ayant pas vocation à absorber les frais de fonctionnement et structurels récurrents.

La démission de la dotation communale :

Alors que les dépenses réelles du CPAS bondissent de 12,2 %, la Ville n’augmente sa dotation que de 754.000 € si on fait la comparaison avec le budget 2025 modifié, soit une hausse anecdotique de 0,72 %.
Ce différentiel crée un effet ciseaux insoutenable : en refusant d’aligner la dotation sur l’exploitation des coûts, la Ville organise sciemment l’asphyxie financière du CPAS, forçant ce dernier à puiser dans ses réserves stratégiques pour couvrir ses obligations courantes.

Et là, je pointe la responsabilité du Parti socialiste, qui a été plusieurs décennies à la tête du CPAS et qui connaît la problématique !
L'indécence des dépenses du cabinet : l'austérité pour les précaires, l'opulence pour la présidence.

Alors que la rigueur est invoquée pour justifier la stagnation des aides sociales, une ligne budgétaire semble miraculeusement immunisée contre toute forme d'économie, celle du fonctionnement politique et de la présidence.
Les chiffres du budget relèvent à deux points de mesure – inacceptables en termes de bonne gouvernance, monsieur le président !

Une explosion des coûts de fonctionnement : le budget alloué au cabinet du président s'envole, passant de 627.200 € en 2024, sous l'ancienne mandature, à 1.704.900 € prévus pour 2026 – un surcoût structurel injustifié.
Pour la deuxième année consécutive, le coût du cabinet est supérieur de plus de 400.000 € à celui de la précédente législature.

Ce choix politique a un impact budgétaire lourd et il marque une rupture avec la gestion précédente qui, par un cabinet plus restreint, témoignait d'une confiance accrue envers l'administration du CPAS pour mener à bien la mission du service public.
Augmenter le train de vie du sommet politique tout en rationnant la base sociale est un signal désastreux !

Nous vous demandons :

Comment vous pouvez éthiquement justifier une augmentation de 70 % de votre budget de cabinet, alors que vous demandez aux bénéficiaires de se serrer la ceinture et que vous plaidez l'équilibre financier difficile ?

Ces 450.000 € d'argent public supplémentaire ne seraient-ils pas plus utiles pour financer l'aide directe aux ménages ou pour soulager la charge de travail des assistants sociaux, plutôt que de financer une structure politique pléthorique qui semble se substituer à l'administration ?

Donc nous vous demandons jusqu'à quand vous comptez combler ce déficit structuré du service ordinaire par des prélèvements sur le fonds d'investissement. N'est-ce pas là hypothéquer dangereusement la capacité future du CPAS à rénover les infrastructures ?

Comment justifiez-vous une indexation de la dotation communale aussi faible – alors qu'il y a un « tsunami » social qui se présente à nous dans quelques semaines, face à une inflation des charges de plus de 12 % ?
Et reconnaissez-vous que ce désinvestissement communal est la cause directe des coupes sombres opérées dans les aides complémentaires ?

Le projet de budget 2026 s'annonce comme l'exercice de la « double peine », mesdeames et messieurs : la réforme fédérale jette les chômeurs de longue durée vers le CPAS et le CPAS réduit leur soutien réel via le plafonnement des aides complémentaires.
Nous demandons une révision urgente de cette politique.

L'émancipation ne peut pas être construite sur la restriction et la punition, mais sur un soutien renforcé à celles et ceux qui sont contraints, par la loi, de frapper à notre porte.
Nous vous demandons de reconsidérer d'urgence la ligne rouge que constitue la réduction de facto des aides complémentaires pour les nouveaux ayants droit.
Merci, monsieur le Président.

(Applaudissements sur les bancs d'Ecolo-Groen.)

M. Weytsman, président du CPAS.- Oui, je vous remercie. Je vais essayer de répondre dans l'ordre :

A la page 11 du budget de l'arrêté (que tout le monde a reçu, et présenté), donc, de façon générale, une maîtrise des dépenses du personnel – comme ça, je réponds aussi à Mme Jellab.
Et d'ailleurs, les cabinets diminuent proportionnellement à la diminution et la maîtrise du personnel, sauf pour un poste en particulier, qui est celui du département de l'action sociale (DAS), où on a évidemment continuer à investir et à engager davantage de personnes. Alors vous voyez donc une augmentation nette des frais de personnel de 6 millions d'euros pour le département de l'action sociale, notamment pour mettre en œuvre la réforme du gouvernement « Arizona », pour s'assurer qu'on puisse accueillir chacune des personnes dignement et qu'on puisse les diriger – comme la réforme le prévoit – vers la formation et l'emploi.

Et donc concrètement, si je reprends le document, ce sont 30 assistants sociaux (AS), 6 assistants sociaux « ressources humaines » (RH) en plus, trois AS en chef, trois chefs adjoints, six accueillants, cinq « job coachs » (ce sont donc les spécialistes de la question de l'emploi), six agents d'insertion, deux référents en soutien scolaire – parce que comme je l'ai expliqué, on crée trois nouvelles antennes. Dans ces nouvelles antennes, il y a aussi, évidemment, les référents scolaires ou les référents jeunesse, comme dans toutes les antennes.
Un engagement supplémentaire, donc pour les antennes, aussi, existantes : non seulement on crée trois nouvelles antennes et on engage des personnes dans ces antennes, mais en plus, on engage des personnes supplémentaires dans les antennes déjà existantes, donc c'est 12 équivalents temps plein (ETP) et huit

accueillants fixes – avec aussi un renforcement de la sécurité par des éducateurs spécialisés sur les questions de sécurité.
Un engagement de gestionnaire IT au sein du back-office, un engagement d'un responsable « antenne » au sein de la direction, un engagement d'un accueillant supplémentaire au sein de l'emploi-formation.
Enfin, je vous invite à relire la page 11 et la page 12, on y reprend l'ensemble des engagements supplémentaires.

De façon générale, ça fait quand même des années qu'il y a effectivement une augmentation de la pauvreté dans cette ville. Le pari que fait cette majorité est un peu différent de ce qu'on a fait les dernières années : c'est de maintenir, d'une part, tous les mécanismes de protection pour les personnes les plus vulnérables, contrairement à ce qui a été dit – je les ai d'ailleurs cités rapidement dans mon intervention.
Donc il n'y a rien qui est « détricoté », mais c'est vrai, comme la loi de 1976 le prévoit, que nous travaillons davantage sur la formation et sur l'emploi.

Et donc effectivement, il y a des budgets qui sont redirigés vers la formation et vers l'emploi, et on verra bien, en fin de législature, si ça aura permis à plus de personnes d'avoir un emploi, une vie plus digne par un emploi stable et durable, comme le prévoient d'ailleurs les articles de la loi.

Pour complémenter aussi ma réponse, pour les familles monoparentales, le projet MIRIAM est bien maintenu – donc c'est quand même « super » important !
Il est un peu en *(inaudible)*, mais on va essayer que, les derniers mois du projet, les personnes soient encore un peu davantage accompagnées vers la formation et vers l'emploi.

Pour les jeunes, je l'ai expliqué peut-être un peu trop rapidement, parce que je voulais permettre d'avoir un maximum de temps pour le débat. L'antenne 18-25 est évidemment maintenue. Et déjà dans le budget 2025, on avait engagé des personnes supplémentaires dans cette antenne 18-25.
Et le projet d'hébergement HIT 18-25 est aussi maintenu – comme je l'ai dit, d'ailleurs, dans mon introduction : il déménage.

Des agents d'insertion socioprofessionnelle (ISP) sont spécifiquement dédiés aux jeunes non scolarisés : ils travaillent, en collaboration avec les partenaires spécialisés, afin de favoriser leur mise à l'emploi ou leur orientation vers des filières de formation qualifiante (ça a été dit par Rachid Azaoum).
Ce sont 40 % de nos bénéficiaires qui ont entre 18 et 25 ans. C'est quand même un chiffre qui était important, c'est la raison pour laquelle j'ai exprimé d'emblée que je faisais de cette « cible », de cette population, des personnes concernées, une priorité, évidemment.

En matière de santé mentale, des discussions sont en cours avec le CPAS et PsyBru afin de renforcer l'accès à des psychologues, encore, de première ligne. Donc on continue et on renforce ce qui existait déjà.
Pour les personnes sans-abri ou mal logées, le CPAS travaille en priorité avec les opérateurs de logements publics, ainsi qu'avec les acteurs de logements. Je m'étais engagé, au début de cette législature, à essayer d'augmenter le nombre de logements de transit ou de logements d'urgence. Alors c'est vrai que je donne des chiffres, régulièrement, et vous pourrez me critiquer – c'est légitime – sur les chiffres que je donne :

J'avais comme objectif d'arriver à une centaine de logements dans les deux prochaines années. Et donc ce qu'on est en train de faire pour le moment, c'est créer des partenariats avec les deux sociétés immobilières de service public

(SISP) : le Foyer laekenois et le Logement bruxellois, pour qu'au moins aujourd'hui les logements vacants – souvent pour de bonnes raisons : ils le sont principalement parce qu'il y a des opérations de rénovation, que vous connaissez bien, hein ? qui font partie d'ailleurs du plan « les oubliés du climat » –, qu'on puisse profiter deux, trois ans de ces logements pour pouvoir créer davantage de logements d'urgence.
Et ce qu'on fait là avec des partenaires publics, on est en train de le faire également avec des partenaires privés.

Monsieur Bauwens, on ne va pas se réconcilier : en fait, il y a deux façons de voir la réforme sur la limitation du chômage à deux ans.
En tout cas, tout ce que je peux vous dire, c'est qu'aujourd'hui, le 1er janvier, vont arriver à peu près 1.000 personnes. Ce sont les estimations qu'on vous a présentées il y a quelques mois. Ces 1.000 personnes sont en chômage depuis vingt ans, ou en tout cas, n'ont pas l'occasion de travailler de façon complète pendant vingt ans.

La plupart sont au chômage depuis vingt ans – ce n'est pas moi qui le dis : M. Clerfayt l'a reconnu lui-même. Et ces personnes n'avaient plus eu de contact avec Actiris depuis au moins dix ans, parce qu'Actiris avait décidé de se concentrer uniquement sur les chômeurs de courte durée.
Donc ça veut dire, objectivement, que ces personnes qui ne vont pas connaître une baisse de leur pouvoir d'achat – on vous a montré l'étude ici même et ce n'est pas moi qui l'ai réalisée, c'est le département d'action sociale –, qui, de façon globale, ne vont pas connaître une baisse de pouvoir d'achat, s'ils vont arriver au CPAS, auront la chance d'avoir un accompagnement.

Et donc je suis convaincu qu'une partie de ces personnes – pour le moment, au CPAS, c'est 30 %, peut-être que ce sera un peu plus pour les personnes qui sont

au chômage depuis plus de vingt ans –, une partie de ces personnes ne pourront pas être dirigées vers la formation et l'emploi directement : soit il y a des problèmes psychosociaux, des problèmes de santé mentale, des problèmes d'assuétude ou d'autres types de problèmes, ou des problèmes d'instabilité au logement.
Et donc on devra pouvoir les aider et les accompagner, mais reconnaissez quand même que c'étaient des oubliés de notre système !

Donc aujourd'hui, ils vont arriver, il va y avoir une enquête sociale, il va y avoir un accompagnement, et on va pouvoir les recevoir toutes les sept à huit semaines et quand ils seront prêts, quand elles seront prêtes, les diriger et les accompagner vers l'emploi.
Moi, je n'estime pas, quand je vous explique ça comme ça, que c'est une « casse » sociale.

D'ailleurs, au niveau du pouvoir d'achat, les études l'ont démontré. Et en termes d'accompagnement, nous vivions donc dans une Région où, politiquement, le gouvernement bruxellois avait décidé de ne pas s'occuper des chômeurs de longue durée…
Eh bien, excusez-moi : c'est quand même une folie, une honte !

Alors, madame Jellab, nous travaillons pour le moment, effectivement, à revoir le montant des aides complémentaires, pour deux raisons :

D'une part, pour éviter des mécanismes de piège à l'emploi. Donc, je le dis clairement : notre priorité, c'est la formation et l'emploi.
Et d'autre part, vous avez raison de le souligner : aussi pour des raisons budgétaires.

Par contre, ce qui n'est pas vrai, c'est qu'en voyant les grandes masses, on maintient les mécanismes de protection de première ligne et on essaye d'orienter de nouveaux budgets vers le soutien à la formation et à l'emploi.

Le patrimoine continue à servir la mission sociale – j'essaye de venir, justement, avec de nouveaux dispositifs :

D'une part, il y a du patrimoine pour lequel, franchement, il y a quelques logements mais pas beaucoup – à mon avis, c'est peut-être un dixième du patrimoine –, sur lesquels les loyers peuvent être vus un peu à la hausse, et c'était déjà, objectivement, la classe moyenne, voire même plus aisée, qui habitait du patrimoine un peu privilégié. Et je vous rappelle que ça permet de financer nos politiques sociales.
D'autre part, le mécanisme de sociabilisation, pour les années 2024-2025, on n'y touche pas, puisque le gouvernement bruxellois, en tout cas pour le moment, les finance toujours. Et nous essayons de développer des mécanismes qui vont un peu plus loin que les logements d'insertion qui existaient déjà pour essayer de permettre aux gens qui ont de l'instabilité sur leur logement, et dont l'instabilité, parfois, est un frein très clair pour avoir de la stabilité dans l'emploi, on va essayer de leur donner des priorités – donc c'est ça qu'on essaye d'expliquer –, complémentairement, d'ailleurs, aux politiques des logements sociaux qui sont le *core business* et la mission principale du Foyer laekenois et du Logement bruxellois sur le territoire de la Ville de Bruxelles.

Et pour la gestion du cabinet, comme je l'ai dit, elle respecte tout à fait le règlement fixé par le Conseil communal – vous avez déjà eu l'occasion de vous exprimer.
Et d'emblée, moi-même, évidemment, concomitamment à la baisse de façon globale de l'emploi – qui avait d'ailleurs commencé sous votre législature, à

votre initiative –, je me suis appliqué le même règlement, évidemment, pour le fonctionnement de mon cabinet.
Je vous remercie.

Mme Jellab.- Oui. Je voulais remercier le président, donc, pour ces réponses. Moi, j'ai encore une petite demande à vous faire, puisque nous sommes à dix-sept jours de janvier et donc, à partir du 2 janvier, vous avez 1.000 personnes sur le territoire de la Ville qui vont être exclues du chômage – donc ceux qui sont au-delà de vingt ans.
On parle… enfin, je pense que vous avez même revu vos chiffres à la hausse : ce n'est plus 30 % qui risquent de venir « toquer à la porte » du CPAS, mais un peu plus, 40 %, donc si on imagine que ce sont 400 personnes, c'est énorme.

Pourquoi est-ce que les guichets sont… Pourquoi est-ce qu'on n'accueille pas les gens plus tôt ?
Parce que, bon, j'entends que légalement, les gens doivent se présenter au moment où ils n'ont plus de revenus. Mais je trouve ça d'une inhumanité !

Donc, on doit attendre qu'on n'ait plus rien et qu'on ne sache pas payer son loyer pour aller pleurer au CPAS et puis là, vous prenez trente jours – parce que vous dites : « on va essayer de faire en sorte de répondre dans les trente jours » et donc je pense que c'est même une disposition légale, mais vous n'y arrivez pas, aujourd'hui… Vous n'y arrivez pas : vous n'arrivez pas à donner une réponse aux gens dans les trente jours.

Et donc c'est mettre les gens dans une détresse, dans une angoisse et une inquiétude… Moi, j'ai rencontré des gens, mais qui ne dorment plus depuis qu'ils ont reçu ce courrier !
Donc pourquoi est-ce qu'on n'ouvre pas les guichets aujourd'hui ? Qu'on

accompagne déjà des gens pour qu'ils puissent déjà remplir leur dossier – même si les réponses viennent plus tard.
Donc voilà : je vous demande de le faire, parce que là, janvier, ça va être 1.000 personnes…

M. Weytsman, président du CPAS.- Est-ce que je peux vous répondre, pour la dynamique de la fin, directement ?

Mme Jellab.- Pardon ?

M. Weytsman, président du CPAS.- Est-ce que je peux vous répondre tout de suite, point par point ?

Mme Jellab.- Oui, mais j'ai quasi fini. Je pense que c'était surtout ça : c'était une doléance que je vous fais, vraiment, pour les personnes qui attendent – et qui vont passer un très mauvais Noël et une très mauvaise fin d'année, parce qu'ils ne savent pas « à quelle sauce » ils vont être accueillis chez vous. Point.

(Applaudissements.)

M. Weytsman, président du CPAS.- Donc, manifestement, peut-être que vous n'étiez pas informée *(inaudible)* et donc ce qui a été fait dès le début, les gens peuvent déjà aller, évidemment, dans les antennes et ils ont toutes les informations – et notamment les informations qu'on leur a préparées, qui sont sur des petites *leaflets*, dans plein de langues, qu'on a remises sur notre site internet.
Ensuite, nous avons décidé, avec mon collègue Didier Wauters, d'essayer de mieux « staffer », notamment par six agents du CPAS, la mission locale pour l'emploi.

La mission locale pour l'emploi reçoit tout de suite les personnes, essaye de les diriger, les accompagner – pas uniquement vers l'emploi. Mais lorsque des personnes ont des difficultés, ou on sent bien qu'elles sont malades de longue durée, on peut aussi les diriger vers l'INAMI.
L'idée, c'est d'éviter d'avoir des « ping-pongs » entre personnes, quand elles arrivent au CPAS, et puis deux mois après, on doit les diriger vers d'autres structures.

Par ailleurs, je vous rappelle que début 2026, en janvier, s'ouvre encore une nouvelle antenne uniquement dédiée « réforme Arizona ». Donc pour les personnes qui arrivent le 1er janvier et qui ont reçu leur lettre le 15 septembre, il y a déjà des dispositifs en place.
Pour les personnes qui ont reçu leur lettre, on a encore, comme je l'ai expliqué, une nouvelle antenne qui vient s'installer provisoirement à « Pacheco », et puis je vous rappelle qu'il y a encore deux nouvelles antennes qui viennent s'installer à Laeken à partir des mois de juin et juillet – on essaye de démultiplier les différentes procédures.

Autre procédure qui fonctionne vraiment bien, notamment en collaboration avec Actiris : on est maintenant à 50 séances d'information.
Et donc, les séances d'information, elles sont pour tous les sujets, et pas que l'emploi…

Mme Jellab.- Les gens viennent ? Il y a des gens ?

M. Weytsman, président du CPAS.- Pardon ?

Mme Jellab.- Il y a beaucoup de gens ?
M. Weytsman, président du CPAS.- Eh bien oui, il y a des gens à chacune des

séances d'information – si vous voulez, si vous me posez la question par écrit, je peux vous donner exactement le nombre de personnes.
Mais alors non seulement il y a une séance d'information globale, mais à la fin, c'est ce que les agents m'expliquent, il y a aussi des contacts directs.

Alors voilà, pour être tout à fait honnête, j'aurais préféré encore pouvoir m'adresser individuellement en personne, mais on n'y est pas encore…
Donc, j'aurais préféré les cibler, mais pour le moment, on a mis tout le dispositif en place pour que les personnes aient les informations, qu'elles puissent être dirigées et qu'elles soient accueillies, évidemment, dès le 1er janvier pour effectivement commencer cette enquête sociale.

Par ailleurs, la loi ne me permet pas de faire autre chose, puisque si elles arrivent maintenant et qu'on commence l'enquête sociale, on devra acter, selon la loi, que nous ne sommes pas compétents pour le moment.
Donc c'est pour anticiper ça qu'on a vraiment pris avec Didier Wauters, beaucoup de mesures pour, justement, bien les diriger, les renseigner, les informer. Et les diriger, comme je l'ai dit, vers les services adéquats.

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur la modification budgétaire 2025 et le budget 2026.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés par 30 voix contre 10. Il y a 1 abstention.

(Suspension de la séance.)
(Reprise de la séance.)

Dossiers de Mme l'échevine Houba

Dossiers van mevr. de schepen Houba

- Accord de la section.

- Akkoord van de sectie.

Point 59 - Punt 59

Budget 2026 de la Régie foncière de la Ville de Bruxelles

Introduction

Mme Houba, échevine.- Merci, monsieur le Président. Chers conseillers, chères conseillères, chers collègues, le budget 2026 de la Régie foncière de la Ville de Bruxelles s'inscrit dans un contexte financier exigeant, mais il porte avec force une ambition claire : défendre le droit à un logement de qualité.
Ce budget n'est pas un simple exercice comptable, c'est une déclaration d'intention politique :

Il reflète une volonté ferme de poursuivre les investissements publics pour rénover, construire et maintenir un bâti locatif exemplaire.
Il affirme notre refus de laisser le marché seul décider qui peut habiter en ville.
Plus que jamais, la Ville de Bruxelles choisit de placer la question du logement au cœur de ses priorités budgétaires. Nous continuons à investir dans le logement public, parce que nous croyons qu'une ville inclusive, solidaire et durable se construit d'abord par ses murs, mais surtout par les vies qu'ils abritent.
Alors, le budget 2026 est une nouvelle fois à l'équilibre, avec un budget de 1.856 €, malgré une croissance des principaux postes de dépenses courantes, en

grande partie due aux charges d'emprunts et aux indexations successives.
Ainsi, l'ensemble des dépenses frôleront les 62 millions et resteront maîtrisées.

Les dépenses courantes augmentent de 0,7 % par rapport à 2024. Ces dépenses seront soutenues par une croissance identique des recettes courantes, reflet des efforts de gestion menés ces dernières années.
Cette croissance résulte d'une gestion rigoureuse du parc existant, tout en continuant à maintenir des loyers moyens accessibles pour les locataires, de la mise en location de nouveaux biens, de la réduction des délais de remise en location après un départ, ainsi que de la diminution des temps de travaux de rénovation.

Ces moyens permettront à la Régie non seulement de poursuivre l'entretien et la rénovation de son parc, mais aussi de concrétiser de nouveaux projets structurants au service des Bruxelloises et des Bruxellois.
Ce budget de 2026 permettra d'ores et déjà de lancer la construction de 218 logements.

Vous l'aurez peut-être remarqué, en 2026, la Régie revendra cinq bâtiments. Il y a un bâtiment situé à l'avenue Louise, il y a aussi trois maisons dont le bail emphytéotique avec le Fonds du logement est arrivé à échéance.
Ces trois dernières font l'objet d'un premier cas d'acquisition prévu dans l'accord de majorité, tout comme un dernier bâtiment inoccupé. Leur rénovation coûterait plus cher que le rendement des loyers et dans un contexte budgétaire compliqué, et parce que la Régie est un opérateur rigoureux, elle est aussi amenée à faire des choix qui permettent de préserver son équilibre budgétaire et d'assurer la poursuite de ses projets, tout en permettant à des familles de devenir propriétaires.

Par ailleurs, les investissements prévus en 2026 s'élèvent à 51 millions d'euros, dont 22 millions (soit une augmentation de 47 % par rapport à 2025) destinés à la construction de nouveaux logements et 17 millions pour la rénovation de bâtiments existants.
J'attire d'ailleurs votre attention sur la moyenne des taux de (?) performance énergétique des bâtiments (PEB) des biens de la Régie, qui est meilleure qu'en Région bruxelloise : en effet, 40 % de nos biens se situent entre un PEB A et C contre 15 % pour la Région bruxelloise.

Vous le voyez, la performance environnementale, la question énergétique et le confort de vie restent des piliers de la politique d'investissement de la Région parce qu'à la Ville, nous sommes convaincus que la construction de logements de qualité constitue un levier pour s'inscrire dans des objectifs de lutte contre le réchauffement climatique, tout en permettant aux citoyennes et citoyens de vivre décemment et en luttant contre la crise sans précédent du logement.
Ces investissements sont d'ailleurs soutenus par une série d'emprunts qui restent maîtrisés, et ce, malgré la hausse des taux d'intérêt, puisque notre taux d'endettement, qui s'élève à 28,03 %, reste stable – je veux rappeler ici que le plafond fixé par la loi est de 65 % de taux d'endettement, donc nous continuons à rester bien en deçà de ce taux.

La Régie démontre ainsi toujours la pertinence intacte de son action dans la lutte contre la crise du logement à Bruxelles.

En guise de conclusion, je tiens une fois de plus à remercier toutes les travailleuses et travailleurs de la Régie foncière qui, quotidiennement, se mobilisent, se battent et contribuent au succès de l'institution dans un contexte budgétaire qui, comme vous le savez, est très compliqué.
Merci de votre écoute.

Discussion générale

M. Eggermont.- Merci, monsieur le Président. Monsieur le Président, monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins, chers collègues, pour toutes celles et tous ceux qui ont déjà travaillé un jour dans leur vie, vous saurez forcément que la construction d'un budget n'est pas sans rappeler celle d'un bâtiment : tout d'abord, il vous faut des plans clairs et précis pour votre construction.
Ces plans sont contenus en un principe primordial, un logement pour toutes et tous à prix abordable, en favorisant la mixité sociale dans tous les quartiers.

Voilà comment nous pourrions résumer l'ambition portée par ce budget 2026 de la Régie foncière, un budget qui s'inscrit dans un contexte exigeant : un foncier rare, des parcelles techniquement complexes, des normes énergétiques renforcées, des coûts de construction en hausse depuis la crise du covid, tandis que les loyers progressent plus modérément.
Malgré cela, vous tenez l'équilibre opérationnel – et je vous en félicite, au nom du groupe MR+.

Le ratio d'endettement à la fin d'exercice se situera à 28,03 %, soutenu par les cash flows du patrimoine. Pour y parvenir, des sessions ciblées d'actifs non rentables sont programmées à la hauteur de 7,4 millions.
À la Régie, les fondations sont stables et vous le savez comme moi, chers collègues, des fondations stables sont une condition sine qua non dans la construction d'un bâtiment.

Ensuite, vous aurez besoin d'une structure solide qui viendra se poser sur vos fondations. Cette structure, c'est votre plan opérationnel où je lis que plusieurs

chantiers avanceront l'année prochaine aux quatre coins de notre ville, autant à Neder-over-Heembeek, avec des logements, des crèches et écoles, une salle polyvalente, des activités commerciales et un raccordement au réseau de chaleur de Bruxelles Énergie pour lequel je salue également le travail de notre échevin Frédéric Ceulemans.
Mais aussi dans le quartier nord, avec Klavertje Vier, 11 logements et une crèche dans les Marolles, avec des projets de 8 logements rue Haute et dans le centre historique, avec des projets Grand-Place, rue des Bouchers, petite rue des Bouchers – et j'en oublie énormément.
Tous les quartiers de Bruxelles ont le même droit à l'accès au logement et ce budget 2026 n'en oublie aucun, je vous en félicite.

Mais pour construire un bâtiment, il faut aussi respecter toute une série de règles, qu'elles soient urbanistiques, sociales, environnementales ou autres. Et en cela, l'effort 2026 cible aussi l'efficacité d'exploitation en travaillant sur les toitures, façades et balcons, chaudières collectives et individuelles, photovoltaïques et isolations intérieures.
L'objectif est clair, comme vous l'avez dit, madame l'échevine : diminuer les consommations, fiabiliser le parc et contenir les charges locatives.

Ce sont des mesures qui vont dans la bonne direction et qui sont en accord avec les ambitions de réduction des émissions du bâti.
Je rappelle qu'en Région bruxelloise, la principale source d'émissions de CO_2 est le chauffage des bâtiments : 70 % des émissions directes de CO_2 et 84 % des émissions d'oxyde de soufre, loin devant le transport qui représente 30 % des émissions directes de CO_2.

Ce bel édifice du budget 2026 de la Régie foncière comporte aussi deux étages qui ont une importance toute particulière pour nous : un double objectif

primordial fixé dans l'accord de majorité en matière de logement acquisitif et d'accès à la propriété.
Au premier étage, avoir au moins 50 % d'acquisitif dans tous les nouveaux projets de logement public. Et en cela, permettez-moi de vous poser la question suivante :

Comment la Régie met-elle en œuvre ce plan acquisitif, concrètement ?
Nous sommes bien conscients de certaines limites opérationnelles telles que la gestion des copropriétés.

Au second étage, le lancement d'un programme acquisitif pour les logements existants.
À ce sujet, je souhaitais vous demander où vous en étiez dans l'élaboration de ce plan ? Peut-on attendre des premiers résultats en 2026 ?

Enfin, au regard de l'effort consenti par l'ensemble du Collège, la Régie concentre-t-elle des efforts additionnels en 2026 au-delà du maintien courant et des chantiers listés ?
Travaillez-vous sur certaines des pistes suivantes, comme :

- L'accélération des remises en location pour réduire le vide locatif ?
- La priorisation des rénovations lourdes sur les bâtiments à plus fort gain PEB ?
- Et des partenariats public-privé ?

Enfin, un beau bâtiment n'est rien sans une toiture tournée vers le ciel, vers l'avenir. Et l'avenir est présent à tous les coins de votre budget – je m'en réjouis.
Je vois une réflexion en cours, notamment pour garantir la mixité du futur écoquartier de la zone d'intérêt régional (ZIR) 4, avec la possibilité d'y inclure

plus de logements locatifs afin de garantir la diversité d'une offre qui répondra aux attentes des ménages en quête d'accession abordable à la propriété.

Je vois aussi une réflexion stratégique sur les modèles de financement, les priorités d'investissement et les mécanismes d'adaptation nécessaires pour en concilier durablement les différentes contraintes et enjeux.
Ou encore des projets d'avenir sur l'habitat différencié afin de répondre aux demandes spécifiques au contexte bruxellois.

En conclusion, ce budget prouve qu'on peut tenir l'équilibre, arbitrer avec sang-froid et investir là où la valeur d'usage est la plus forte. Alors, monsieur le Président, monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les échevins, madame l'échevine, accélérons l'acquisitif à 50 % dans le neuf, ouvrons vite des projets pilotes dans l'existant, sécurisons la dette et ciblons la rénovation pour faire baisser réellement les charges.
Je vous remercie de votre attention et des réponses pour mes questions.

M. Benzaouia.- Merci, monsieur le Président. Je commencerai tout d'abord par un étonnement de ce qu'on vient d'entendre : la demande du MR qui demande 50 % de logements acquisitifs dans chaque projet de logement de la Régie foncière. Alors qu'en même temps, c'est le MR qui a toujours refusé un pourcentage moins important de logements sociaux dans les projets privés.
La secrétaire d'État au logement a essayé de faire passer une obligation de 30 % dans chaque projet privé d'une certaine envergure et il y avait une opposition totale de la part du MR. Et ici, le MR a le culot de demander 50 % de logements acquisitifs dans chaque projet public de la Régie foncière…

M. Eggermont.- Le culot, et on l'assume !

M. Benzaouia.- Allez ! En tout cas, le PTB tient à souligner un paradoxe préoccupant dans le budget 2026 de la Régie foncière : bien sûr, viser l'équilibre budgétaire est un objectif légitime, c'est même une condition indispensable pour garantir sur le long terme l'entretien et la rénovation du patrimoine public. La Régie gère le plus grand parc immobilier public du pays, un acquis précieux pour Bruxelles, mais c'est précisément pourquoi les choix politiques qui accompagnent ce budget méritent d'être interrogés.

Ce que nous critiquons, ce ne sont pas les équilibres comptables en eux-mêmes (?), mais les priorités qui les sous-tendent : pour atteindre cet équilibre, des coupes sont opérées dans des aides essentielles destinées aux locataires.
Par exemple, les subventions au fonds de solidarité ont été réduites, ce qui affecte directement les ménages en difficulté pour payer leurs loyers.

Parallèlement, une augmentation de 4 % des loyers est annoncée.
S'agit-il d'une indexation automatique, d'une décision spécifique de la Régie ?

Cette hausse généralisée, si elle concerne tous les logements, y compris les plus sociaux, risque d'accentuer la pression sur les familles modestes.
Nous demandons des clarifications sur les modalités exactes de cette hausse.

Autre point d'inquiétude : la vente de bâtiments publics. Même si on nous parle de mesures temporaires, ces ventes auront un impact durable.
On affaiblit ainsi un outil précieux de régulation du marché immobilier.
La Régie foncière prévoit de vendre plusieurs biens immobiliers afin d'atteindre l'équilibre financier : ces ventes devraient rapporter environ 7,4 millions d'euros, principalement grâce à la vente du site Louise, complétée par d'autres bâtiments (Charles Quint, Temple et Économie).

Concernant la construction de nouveaux logements, nous sommes lucides : dans le contexte actuel, le défi majeur est sans doute moins quantitatif que qualitatif. Il faut investir dans la rénovation, dans la performance énergétique, dans la pérennité du bâti, mais cela suppose des moyens.
Et c'est là que le bât blesse : on « serre » les dépenses sociales, tout en maintenant une part importante de loyer proche du marché, sans que cela soit pleinement réinvesti dans l'amélioration du parc.

Nous le redisons, il est possible de faire autrement. Nous proposons :

- un moratoire immédiat sur la vente des biens publics de la Régie ;
- la sanctuarisation des aides aux locataires en difficulté ;
- une révision de la politique de loyer, en assurant un équilibre juste entre recettes et accessibilité ;
- une stratégie claire de rénovation du parc existant, avec des financements à mobiliser aussi au niveau régional et fédéral.

Car il ne faut pas oublier que les communes agissent dans un cadre budgétaire extrêmement contraint. Ce sont aussi les décisions prises plus haut, notamment (?) au niveau fédéral, qui pèsent sur les finances locales et limitent leur capacité d'action.
Critiquer les choix locaux sans rappeler cette réalité donne une vision biaisée.

Nous voulons faire entendre une voix de gauche cohérente, rigoureuse, ancrée dans la réalité.
Une voix qui refuse le fatalisme, qui défend le logement comme un droit fondamental et qui propose des alternatives crédibles, au service de l'intérêt général. Je vous remercie.

Mme Jellab.- Merci, monsieur le président. Donc, pas de nouveaux logements, si ce n'est la poursuite des projets qui ont déjà été initiés sous la législature précédente.
Et on comprend aussi le contexte budgétaire, qui est très, très compliqué.

Évidemment, je rejoins ce qui a été dit par rapport à la rénovation et les performances énergétiques : il y a une urgence à isoler les bâtiments, puisqu'on sait que 56 % des gaz à effet de serre proviennent des bâtiments.
Et donc oui, nous estimons qu'au niveau de la rénovation des logements, c'est un petit peu peu : je vois ici 2,5 millions d'euros par rapport à 16,5 millions d'investissements dans tout ce qui est travaux de maintenance et frais de bâtiments. Donc c'est peut-être un petit peu insuffisant.

Je me permets aussi d'attirer votre attention, parce que vous lancez aussi un plan, il me semble, de changement des chaudières individuelles et collectives. Et donc, vous savez quelle est la problématique par rapport au gaz et les mesures qui ont été prises par le gouvernement fédéral d'ici 2035.

J'avais aussi une question par rapport à la socialisation des logements :

À peu près 1.009 personnes avaient fait la demande. Malheureusement, on n'a pas pu répondre à leur demande, puisqu'au niveau de la Région, nous n'avons pas de gouvernement qui peut soutenir cette proposition, en tout cas pour 2025. Pour 2026, on espère quand même que ça va « repartir sur les rails ».

Je voulais savoir s'il y avait eu entre-temps d'autres demandes de la part des habitants ? Est-ce qu'on est à plus de 1.009 personnes ?
Vous investissez aussi 1 million d'euros dans l'informatique. Et bon, on sent qu'il y a des efforts budgétaires qui sont faits un petit peu partout, donc

pourquoi est-ce qu'il faut encore investir 1 million maintenant ?
Pourquoi maintenant ? Est-ce que ça peut être reporté et quand même permettre d'avoir des aménagements et des rénovations urgentes pour les habitants – qui ont pas mal de difficultés, pour certains ?

Voilà, je pense que c'est un petit peu tout… Ah oui, et alors la vente de bâtiments – excusez-moi. J'avais posé la question tout à l'heure, en section réunie : la vente de bâtiments pour plus ou moins 7 millions d'euros.
Mais ce ne sont pas 7 millions qui vont servir, justement, pour les locataires et pour avoir des logements un peu plus convenables.
C'est vraiment une écriture budgétaire et c'est quelque chose que nous regrettons évidemment.
Merci, monsieur le Président.

Mevrouw Vermeire.- Beste schepen, beste collega's, vandaag spreken we over een begroting die in evenwicht is, wat een verdienste is en waarvoor ik de diensten wil feliciteren.

Een begroting in evenwicht wordt ons weliswaar opgedragen door de regio maar getuigt toch nog steeds van verantwoordelijkheid van deze meerderheid met langetermijnvisie. Maar het evenwicht is broos en is gebaseerd op moeilijk keuzes.
Als we specifiek gaan kijken naar de Grondregie, dan zijn er enkele kerncijfers die dat toch wel aantonen, waar ik even de aandacht op wil trekken.

Eerst en vooral dalen de exploitatiekosten, wat aantoont dat er een inspanning is geleverd om de kosten te beheersen.
Tegelijkertijd stijgen wel de lopende uitgaven, dit weliswaar door inflatie en hogere belastingen, een realiteit waar we niet omheen kunnen.

De personeelskosten gaan ook omhoog, waar we ook niet rond kunnen, door indexeringen en sociale bijdragen.
De financiële lasten lopen op door extra leningen, maar deze leningen zijn noodzakelijk om onze investeringsdoelstellingen te realiseren.

Bref… J'avais bien plus de chiffres, mais je vais vous épargner tous ces détails, parce que vous les connaissez tous – et c'est peut-être une déformation professionnelle –, mais l'essentiel est que ce n'est pas un exercice facile.

Et pour l'avenir, afin d'aider la Régie foncière à sortir de cette situation fragile, j'ai quelques points d'attention que j'aimerais soumettre à l'échevine :

Tout d'abord, dans quelles mesures la Régie foncière peut-elle renforcer sa collaboration avec le CPAS afin de ne pas impacter davantage ses revenus locatifs ?
Le projet de socialisation est certes très, très important, mais il pèse lourdement sur les recettes potentielles de la Régie foncière et ce rôle pourrait être assumé peut-être plus, dans l'avenir, par le CPAS.

Deuxièmement, l'accord majoritaire vise à créer un registre foncier recensant les espaces libres ou disponibles selon certains critères. Il s'agit d'un élément clé de la vision de la Ville pour l'avenir de la Régie et qui (?) requiert une collaboration étroite entre les échevins chargés de l'autorité foncière, l'échevin du commerce et le CPAS.
Et là aussi, je voudrais demander si on a déjà une idée de timing auquel on peut s'attendre ?
Parce que le rôle de la Régie foncière dans l'utilisation de ces espaces vacants et son impact sur la qualité de vie dans notre ville est essentiel.

Une utilisation diversifiée et les qualités de ces espaces par le biais de locations commerciales peuvent faire la différence dans les quartiers qui connaissent actuellement une augmentation de la criminalité, par faute (?) d'abandon et de trop de laisser-faire, parfois, par notre Commune.

Als conclusie wil ik ook nog het College feliciteren om de knoop opnieuw door te hakken over het behoud van de groene ruimte in de Donderberg in Laken. Dat is een kwestie waar al lang discussie over was, en waar onze fractie niet voor heeft geweken.

Als conclusie begrijp ik dat dit een zeer moeilijke begrotingsoefening was, maar de prioriteiten zijn op de juiste plaats en daarom gaan wij het begrotingsvoorstel steunen.

M. Maimouni.- Bonjour, madame l'échevine. J'aimerais revenir sur quelques points, notamment sur l'un des points qu'avait dits M. Eggermont concernant l'accord de majorité et les biens que vous comptez mettre en vente – si c'est toujours le cas, parce que ça n'apparaît nulle part dans le budget.

J'estime que l'investissement est beaucoup trop bas par rapport à la rénovation pour avoir de meilleures performances énergétiques, ce qui, à moyen et long terme, rapporterait de la richesse suite aux économies qu'on pourrait faire. Donc comment se fait-il que nous n'investissions pas suffisamment dans la rénovation de nos biens ?

Parce qu'en fait, les laisser pourrir ne fait qu'agrandir les coûts dans un futur proche. Si, aujourd'hui, un immeuble nous coûtait, par exemple, 1 million d'euros (?) à la rénovation, nous savons très bien, avec l'indexation, l'inflation

et la dégradation du bien, qu'on arriverait à 1,5 million dans cinq ans ou 2 millions dans dix ans. Donc pourquoi ne pas se focaliser sur les biens qui nécessitent une intervention immédiate au lieu de les « colmater avec des bouts de sparadrap » ?
Visiblement, c'est une généralité dans ce Collège : vous traitez systématiquement les symptômes et pas la maladie.

Et concernant, aussi, les loyers et les tableaux, vous m'avez dit la dernière fois que les prix des loyers étaient calculés par rapport à la moyenne régionale. Mais je tiens à vous rappeler que dans la moyenne régionale, nous avons des communes où le prix au mètre carré est « super » élevé, comme Ixelles, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Uccle ou Saint-Gilles, et ce n'est pas juste d'adapter la grille locative à celle de la Région, qui devrait être calculée non selon le salaire médian, mais selon la réalité des familles qui ne gagnent pas un salaire médian de 2.000 € net, voire moins, et il faudrait permettre à ces gens de se lotir à des budgets décents.

Parce que quand je vois sur les sites internet (?) de la Ville de Bruxelles qu'on loue des « 3 ou 4 chambres » à 1.600-1.750 €, des « 2 chambres » à 1.250 €, c'est hors de prix, madame l'échevine.
Donc, je comprends que vous deviez compenser un budget et le mettre en équilibre, mais cela (?) ne doit pas se faire au risque de mettre les classes populaires et les plus précarisées en dehors de la ville.

Parce qu'en même temps, vous annoncez des mesures pour attirer les gens, mais ces mesures-là ne vont engendrer qu'une gentrification très agressive et mettre de côté les plus démunis. Merci.

Mme Houba, échevine.- Merci, mesdames et messieurs, pour vos questions.

Donc, je vais répondre dans l'ordre :

Par rapport au plan acquisitif, comme je l'ai signalé, il y a donc ici des maisons dont le bail emphytéotique avec le fonds du logement est arrivé à échéance, et qui feront donc l'objet d'un premier cas d'acquisition comme prévu dans l'accord de majorité, tout comme un bâtiment actuellement inoccupé.
Donc ce sera un début, qui permettra sur cette base d'élaborer un modèle pour la suite.

Alors, sur les partenariats public-privé : il y a un partenariat avec Euroveiling dans le cadre de la zone sud de la ZIR 4.

Concernant le vide locatif : il est très faible, en fait. Il y a un tout petit taux lié à la rénovation et des logements qui sont en attente de relocalisation, mais on a 95 % d'occupation, donc c'est un taux plutôt très bon.

Par rapport aux coupes du « fonds de solidarité », il faut arrêter de diffuser des *fake news* : en fait, ce fonds de solidarité n'a jamais existé à la Ville, donc venir nous accuser de le supprimer… enfin ! c'est quand même vraiment grandiose !
Donc je le répète : ce fonds de solidarité n'a jamais existé à la Ville et donc il est évidemment impossible de le supprimer.

Alors, l'augmentation de 4 %…
(...)

Je vais continuer à vous répondre.
Donc, les 4 % de variation au niveau des loyers par rapport aux comptes 2024, eh bien c'est parce qu'en fait, on met plus de biens en location, donc ça permet aussi d'avoir plus de revenus – c'est assez mécanique, comme phénomène.

Par rapport au fait qu'on vende des bâtiments, eh bien comme je vous l'ai expliqué, ça permet aussi de développer le projet d'acquisitif, donc voilà - il y a des inoccupations ou des fins d'emphytéose.

Par rapport à la rénovation, on a donc quand même 50 millions d'euros d'investissements prévus pour 2026, dont 17 millions d'euros pour la rénovation – il y a aussi la maintenance et une série de budgets qui sont prévus, donc je pense qu'on peut ne pas rougir de ce montant.

Le fait qu'il n'y ait pas de nouveaux logements, eh bien c'est faux, en fait. Donc, comme j'ai pu le dire, en fait, le budget 2026 va permettre de lancer la construction de 218 logements.

Par rapport à l'isolation : eh bien, je viens de reparler du budget de rénovation, y compris le PEB – il y a d'ailleurs un taux de certification (?) PEB qui est excellent, j'y reviendrai après.

Par rapport à la socialisation : c'est une mesure qui a été mise en place par la Région de Bruxelles-Capitale, à l'initiative de Nawal Ben Hamou.
Les nouvelles demandes de socialisation sont gelées depuis le 1er janvier 2025, mais il y a toujours aujourd'hui des personnes qui bénéficient bel et bien de ce système visant à favoriser l'accès à un logement décent.

Par rapport aux investissements informatiques : ça couvre principalement l'achat d'un nouveau logiciel pour la gestion des biens.
Par rapport à l'idée de faire appel au CPAS pour la socialisation : eh bien ce n'est pas nécessaire, puisque pour (?) les personnes qui bénéficient de ce mécanisme de socialisation, ce mécanisme est pris en charge par la Région et ne

grève donc nullement le budget de la Régie foncière.

Par rapport au registre foncier, eh bien l'objectif est de lister tout ce qui est disponible sur le territoire.
Par rapport au ratio vente-locatif et à la question du plan acquisitif, j'en ai parlé il y a quelques minutes.

Par rapport aux taux PEB qui seraient mauvais : eh bien non, en fait.
On a une moyenne qui est bien au-delà de celle de la Région bruxelloise, car 40 % de nos biens se situent entre un PEB A et C contre 15 % en Région bruxelloise.

Par rapport à la question du calcul des loyers, je voudrais quand même repréciser que ça se fait en fonction de l'implantation sur le territoire et que, par rapport au prix moyen de nos logements, je vais rappeler ici le coût moyen :

- un studio – ce sont des prix qui datent de juin 2025 –, un studio a un prix moyen de 635 € ;
- un appartement 1 chambre, de 719 € ;
- un appartement 2 chambres, de 857 € ;
- et un appartement 3 chambres, de 985 €.

Et je pense, avec ça, avoir fait le tour de toutes les questions.
Merci.

Mme Jellab.- Monsieur le Président, il y avait juste une petite question que, peut-être, Mme l'échevine a oubliée : c'est si vous avez encore des demandes pour la socialisation ?

Donc, vous avez 1.009 demandes...
(...)

Est-ce qu'entre-temps, vous avez eu plus de…

Mme Houba, échevine.- Comme je le disais, il y a un gel. Donc il n'y a pas de nouvelle demande qui est acceptée, quoi.

Mme Jellab.- Oui, je sais, mais bon… on peut imaginer aussi que les habitants commencent déjà à…

M. Benzaouia.- Il y a des demandes, mais qui sont systématiquement refusées !

Mme Jellab.- Ah, voilà *(rire)*… l'« échevin » a répondu.

Mme Houba, échevine.- Je rappelle que c'est une compétence régionale… Voilà.

M. Benzaouia.- Madame l'échevine, je vais vous lire ce qu'il y a dans les tableaux, dans le rapport de votre budget – pour que vous le relisiez un peu attentivement :

- Dépenses d'exploitation : elles diminuent de 3,6 millions d'euros par rapport à 2024, passant de 60,3 à 62,7 millions.
Cela s'explique, selon votre rapport, par une normalisation après des dépenses exceptionnelles survenues en 2024.
- Charges exceptionnelles : très fortement réduites, de plus de 5,2 millions en (?) 2024 et seulement 280.000 euros en 2026.

- Travaux de maintenance extraordinaires : le budget passe de 11,95 millions d'euros en 2025 à 9,02 millions en 2026 – soit une réduction de près de 3 millions.

Et je crois que vous n'avez pas répondu, madame l'échevine, à la question de comment vous expliquer les 4 %: la hausse des loyers, est-ce qu'elle est généralisée ? Et pourquoi cette…

Mevrouw Vermeire.- Oui, merci beaucoup, madame l'échevine, pour les réponses. Effectivement, la perte de recettes, ou le manque de recettes par le projet de socialisation est compensé par la Région, ce qui est une bonne chose – ça, je ne le mets pas du tout en question.

Ma question portait plutôt sur : si c'est un tiers de ces logements qui vont, justement, dans ce – un tiers des logements de la Régie foncière –, qui sont attribués au projet de socialisation, est-ce que cela ne crée pas un manque de logements dans le projet de la Régie même ?
Là, il y a… c'est sur cela que je voulais vous interpeller.

Mme Houba, échevine.- Je ne suis pas sûre de bien comprendre votre question, madame Vermeire…
Maar in feite is de basis de familie, de structuur van de familie en niet de woning…

Mevrouw Vermeire.- Merci. Je pense effectivement que je pourrais peut-être clarifier ma question par écrit.
M. Maimouni.- Excusez-moi, madame l'échevine, j'ai une petite question très simple : quand vous donnez des statistiques et des sondages, j'aimerais qu'ils soient précis.

Les PEB dont vous parlez, où on est largement au-dessus de la moyenne, ils ont été faits quand et où ? Ça, c'est déjà un premier point.

Parce qu'ils sont faits quand les biens sont inoccupés et que vous les rénovez, et après… C'est à ce moment-là que vous le faites.
Parce que, ici, par exemple, j'étais occupé à lire le site internet de la Régie foncière :

- appartement 3 chambres : 1.650 €, 400 € de charges ; ça fait 2.050 €
– PEB : G ;
- appartement 1 chambre : 1.027 €, 130 € de charges, PEB : G ;
- appartement 1 chambre : 1.098 €, 100 € de charges, PEB : E.

Donc quand vous dites…

M. le Président.- Okay, mais c'est une réplique.
Ce n'est pas une encore question : on a dit que c'était une réplique.

M. Maimouni.- Oui, c'est la réplique : c'est par rapport aux questions que j'ai posées.

Donc, s'il vous plaît, je connais des centaines de personnes qui vivent dans des biens de la Régie foncière. Les PEB ne sont jamais faits quand ils sont occupés. Donc arrêtez de prendre comme exemple les PEB qui ont été effectués par rapport à des biens qui ont été récemment construits – ne tronquez pas la vérité !

Je vous demande d'être exhaustive, madame l'échevine : vous avez des gens qui se retrouvent avec des factures énergétiques à des budgets exorbitants !
Et ce sont malheureusement ces personnes-là qui sont les plus précarisées – ça,

c’est déjà un point.

Quand je vous ai demandé comment se fait-il que vous ne priorisiez pas la rénovation à des besoins écologiques et économiques des biens déjà existants, vous n’avez pas répondu à ma question.
Vous n’avez pas répondu non plus à la question : comment se fait-il que nous nous trouvions dans des grilles aussi élevées ?

Donc quand vous terminez votre intervention en disant que vous avez répondu à toutes les questions, c’est factuellement faux.

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur le budget 2026.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adopté par 27 voix contre 11.

Dossiers de M. le Bourgmestre
Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 56 - Punt 56

Budget de la Ville pour l'exercice 2026
Introduction

M. le Bourgmestre.- Merci, monsieur le Président. Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers, nous avons un accord !
Ce soir, nous soumettons au vote un budget 2026 qui est à la fois exigeant, responsable et à l'équilibre. Ce budget 2026 est le fruit d'un exercice et d'un travail rigoureux dans un contexte extrêmement exigeant – sans doute un des plus exigeants que j'ai eu à connaître…

Les crises successives liées à la pandémie du covid-19 et à la guerre en Ukraine, ainsi que les baisses des financements extérieurs, plongent toutes les communes du pays dans une situation financière qui nous incite à une extrême vigilance et responsabilité.
Ce travail de vigilance et de responsabilité nous mène, depuis trois ans, à une maîtrise quotidienne de nos dépenses et une collaboration renforcée entre la Ville, le CPAS, la zone de police et nos différentes structures.

Nous avons, et continuerons à le faire, rationalisé, mutualisé et modernisé. Nous avons revu nos processus, nos espaces, nos moyens.

Face à la hausse généralisée des coûts, au report des charges des entités supérieures sur les pouvoirs locaux et aux besoins toujours plus importants de notre population, nous avons fait le choix clair de garantir la stabilité financière de notre ville tout en continuant à investir dans son avenir.
Et, surtout, de protéger le pouvoir d'achat de ses habitantes et habitants.

Car oui : en 2026, nos habitants payeront moins d'impôts communaux. Mieux encore, nous avons décidé d'alléger la fiscalité communale grâce à un tax shift innovant – construit, d'ailleurs, avec Bruxelles Fiscalité que je veux vraiment remercier pour sa collaboration.

Concrètement, le taux communal de l'impôt sur le revenu passe de 6 % à 4,9 %, le plus bas de la Région bruxelloise, le plus bas de la Fédération Wallonie-Bruxelles et dans le « top 5 » des taux les plus bas du pays.

Tous les propriétaires-habitants bénéficieront de 100 € de réduction de leur précompte immobilier (PRI) – oui : ils payeront moins de précompte immobilier !
En d'autres termes, ce sont tous ces propriétaires-habitants qui auront une réduction de leur fiscalité immobilière.

Car en plus de vouloir protéger le pouvoir d'achat, nos dépenses de personnel restent pleinement maîtrisées, tout en garantissant le bon fonctionnement de l'ensemble de nos services.
Je tiens à le redire, nous assumons pleinement notre rôle de deuxième plus grand employeur public de la Région, avec plus de 9.000 collaboratrices et collaborateurs.

Ce n'est pas un hasard, c'est un choix : un choix en faveur du service rendu à la population. Maintenir des équipes présentes dans chaque administration, dans chaque école, dans chaque quartier, c'est garantir une présence humaine, c'est assurer la continuité, la qualité et la proximité de nos actions publiques.

L'éducation demeure la priorité majeure de notre majorité. C'est d'ailleurs le premier budget en termes d'importance de cette Ville – et le premier employeur

aussi. Parce que donner à tous nos jeunes les moyens d'apprendre, de réussir, de s'émanciper, doit être notre priorité absolue.
Nous poursuivons notre engagement en faveur de la gratuité de l'enseignement dans toute une série de domaines :

- les kits scolaires jusqu'à la 6e primaire ;
- les ordinateurs dès la 1ère secondaire ;
- les repas chauds ;
- la distribution quotidienne de soupe à 10h ;
- les protections hygiéniques ;
- les cours de natation dès la 3e maternelle ;
- les stages parascolaires à prix réduit ;
- et les heures de baby-sitting assurées par du personnel breveté pour les parents solos.

Parce qu'elles sont souvent là, les premières inégalités de l'école : dans ses aspects les plus basiques.
En 2026, l'extension de l'athénée « Pagodes » permettra d'accueillir 600 élèves supplémentaires à Neder-over-Heembeek – ou Laeken-Neder : vous savez qu'on est à la limite – et la construction du nouvel athénée Isala Van Diest à Neder-over-Heembeek viendra renforcer notre offre scolaire dans un quartier en pleine croissance.
Nous consacrons également près de 3 millions d'euros au renouvellement du mobilier et des équipements, afin de garantir des établissements accueillants, modernes et pleinement adaptés aux besoins pédagogiques d'aujourd'hui.

Nous renforçons également nos aides aux familles, l'accès aux infrastructures sportives et l'élargissement des horaires de nos bibliothèques. Nous développons de nouvelles antennes jeunesse, consolidons le soutien scolaire et

accompagnons chaque jeune dans son parcours éducatif.
Avec 19 millions d'euros d'investissement, nous rénovons et modernisons nos bâtiments scolaires, parascolaires et ceux dédiés à la petite enfance : c'est un investissement concret, durable et pleinement assumé dans l'avenir de nos enfants.

We zetten onze inspanningen voor het Nederlandstalig onderwijs verder om elke leerling optimale leeromstandigheden te garanderen.

In 2026 blijven we investeren in het onderhoud van de schoolgebouwen en de modernisering van het pedagogisch materiaal.
Tegelijkertijd zullen er ook structurele projecten worden gerealiseerd waaronder de energetische renovatie van de school Harenheide en de inrichting van 2 nieuwe klaslokalen in Klavertje Vier om onze structuur af te stemmen op de huidige en toekomstige noden van leerlingen en onderwijsdiensten.

Le soutien scolaire est consolidé grâce à deux nouvelles antennes dans les maisons des enfants à Neder-over-Heembeek et Anneessens, ainsi que par l'intensification de notre partenariat avec Schola ULB.
2026 verra également l'ouverture d'une nouvelle antenne jeunesse pour les 12-18 ans à Haren.

On l'a dit juste avant, nous soutenons également de manière résolue notre CPAS, auquel nous allouons 107,8 millions d'euros.
Cette dotation permettra d'assurer un accompagnement essentiel aux seniors, aux personnes les plus fragilisées, ainsi qu'à celles et ceux qui ont besoin d'un soutien vers la formation et l'emploi.

Le CPAS joue un rôle fondamental dans la cohésion sociale de notre ville et nous continuerons à lui donner les moyens d'agir avec humanité, efficacité et dignité.

En matière de sécurité, la dotation de la zone de police atteint désormais 171,2 millions d'euros, soit près de 17 millions de plus qu'en 2025.
Cet effort substantiel traduit notre volonté d'assurer une présence policière renforcée, de proximité, visible dans nos quartiers – formée et accessible, à un moment où ceux-ci souffrent.

Mais je le dis clairement, l'effort ne peut reposer uniquement sur les communes : les autres niveaux de pouvoir doivent, eux aussi, assumer leurs responsabilités – tant en termes de moyens financiers que d'effectifs – afin de soutenir nos équipes de terrain qui effectuent déjà un travail remarquable dans des conditions de plus en plus difficiles.

En 2026, Bruxelles restera une des villes qui investit le plus dans la culture, parce qu'elle fait partie de l'ADN de notre capitale, parce qu'elle contribue à son rayonnement international autant qu'à son dynamisme.
En 2026, ce sont 16 millions d'euros d'investissement qui seront consacrés à nos équipements culturels :

La rénovation de la Maison du Roi, joyeux emblématique de notre patrimoine, se poursuit pour garantir sa préservation.
Nous assurons également l'entretien régulier de nos théâtres, le maintien de nos centres culturels et la préservation de nos œuvres classées, qui témoignent de la richesse de notre histoire.

Parallèlement, nous accélérerons la transition énergétique de nos musées et de nos infrastructures culturelles. Cela passe par des travaux d'isolation, une modernisation des systèmes de chauffage et une meilleure gestion énergétique. Ce sont des investissements lourds, mais indispensables.

Et oui, malheureusement, nous devons faire des choix et nous devons les assumer. Et en effet, des choix parfois douloureux, mais essentiels, mais que nous assumons si nous voulons préserver, améliorer et développer la qualité de nos théâtres, centres culturels, et les musées.
Dans ce cadre – nous en avons parlé lors du début du Conseil communal –, la fermeture de la Centrale fait partie des décisions difficiles que nous assumons : elle répond à un paysage culturel en perpétuelle évolution et aux réalités financières.
Mais qu'on ne s'y trompe pas, nous continuons à soutenir les artistes bruxellois émergents à travers nos autres structures et notre ambition culturelle demeure forte, accessible et présente dans tous les quartiers, dans tous les espaces publics, pour tous les publics.
La culture restera l'un des moteurs de notre activité – l'affectation de ce bâtiment restera à destination de la culture.

Nous continuons également à investir dans notre enseignement artistique : je vous rappelle que la Ville déploie 18 antennes de ses académies des arts francophones et néerlandophones, et dans diverses disciplines : musique, danse, arts plastiques, visuels et de l'espace, arts de la parole et théâtre, en plus de l'ArBA secondaire et de notre enseignement supérieur avec l'ArBA ESA et le département « arts appliqués » de la Haute École Francisco Ferrer.

Le logement – on vient de le dire – demeure un enjeu central pour notre ville et pour la vie quotidienne des milliers de Bruxelloises et Bruxellois.

Garantir l’accès à un logement digne, abordable et de qualité est une priorité que nous assumons pleinement. Car derrière chaque chiffre, se trouvent des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes en situation de précarité qui ont besoin de solutions concrètes et rapides.

La Régie foncière consacrera plus de 51 millions d’euros à la construction de 218 nouveaux logements, mais aussi à la rénovation en profondeur de son patrimoine existant.
Ces investissements permettent non seulement d’augmenter le nombre de logements disponibles, mais aussi de garantir des habitations modernes, confortables et énergiquement performantes.

La transition énergétique des bâtiments est au cœur de notre action : isolation, équipements de chauffage et d’eau optimisés, production d’énergie plus durable – tout est mis en œuvre pour réduire l’empreinte écologique de notre parc immobilier tout en améliorant le confort des habitants, et rester (comme le soulignait l’opposition) la première régie en termes de logements du pays.
Mais notre action ne se limite pas à la construction et à la rénovation : nous menons également une politique proactive de lutte contre les immeubles laissés à l’abandon. Trop de bâtiments vacants demeurent inexploités, parfois dans des conditions qui mettent en danger la sécurité ou dégradent la qualité de vie dans les quartiers.
Nous avons donc mis en place une stratégie ambitieuse pour identifier rapidement ces biens, accompagner les propriétés dans leur remise en état et accélérer leur remise sur leur marché.

L’objectif est double : redonner vie aux bâtiments, mais aussi créer des logements accessibles à celles et ceux qui en ont besoin.
Pour résumer :

- plus de logements disponibles ;
- plus rapidement ;
- dans de meilleures conditions :
- et avec une attention particulière portée à l'inclusion sociale, à la qualité environnementale et au confort des habitants.

Et, bien sûr, la propreté, qui reste un combat quotidien, est une priorité essentielle pour notre majorité. Une ville propre n'est pas seulement une ville agréable à vivre : c'est une ville où chacun se sent respecté, où les habitants prennent soin de leur cadre de vie et où le bien-être collectif prime.
La propreté est la base de la qualité de vie dans nos quartiers, de la sécurité dans nos rues et de l'image de notre capitale – tant pour ses habitants que pour ses visiteurs.

Je tiens d'ailleurs à remercier – on doit tous le faire et je sais que vous le faites tous – l'ensemble des balayeurs et des équipes du service propreté de la Ville de Bruxelles pour le travail essentiel qu'ils accomplissent chaque jour, avec engagement et détermination, afin de rendre notre vie plus propre et plus agréable.

En 2026, nous renforçons les moyens alloués à la propreté : 1,2 million d'euros supplémentaires seront investis dans du matériel moderne et performant, qui permettra à nos équipes de terrain de travailler dans de meilleures conditions et d'intervenir plus efficacement.
Balayeuses de (?) nouvelle génération, aspirateurs de rues, souffleuses, outils de nettoyage spécialisés… autant d'équipements qui permettront de garantir un entretien plus régulier et plus profond des voiries, des espaces publics et des zones piétonnes.

Mais la propreté ne se limite pas aux outils, elle passe également par une action préventive et éducative. Nous intensifions nos campagnes de sensibilisation auprès des citoyens et des commerces pour rappeler que les dépôts clandestins, les incivilités et la pollution volontaire ne sont pas tolérables.
Chaque citoyen a un rôle à jouer et notre message est clair : la propreté, c'est l'affaire de tous.

La lutte contre les nuisibles et en particulier contre les rats est également renforcée : nous augmentons les budgets dédiés, déployons des pièges intelligents pilotés à distance et poursuivons l'utilisation de méthodes innovantes (comme le recours à des furets spécialisés).
Il ne s'agit pas seulement de contrôler la population des nuisibles, mais de protéger la santé publique et de garantir un environnement urbain sûr et salubre pour tous.

Parallèlement, nous développons un outil technologique au service de la propreté : de nouvelles caméras seront installées dans les zones sensibles pour dissuader et responsabiliser, et pour permettre à nos équipes d'intervenir rapidement là où cela est nécessaire.
Ces investissements montrent que la propreté est loin d'être un détail : c'est une politique publique à part entière, qui combine prévention, sensibilisation, contrôle et intervention.

La propreté s'inscrit dans notre projet de ville où chaque espace public, trottoir, parc, place, rue ou piétonnier doit être entretenu et respecté. C'est un enjeu collectif qui touche à la qualité de vie, à la santé, à l'attractivité touristique et au développement économique.
Tous : habitants, commerçants et visiteurs, devront participer à ce combat permanent pour une Bruxelles plus propre et plus accueillante.

Dans ce cadre, en 2026 nous prévoyons :

- la restauration de la tour Sainte-Catherine ;
- le lancement du chantier *(inaudible)* du parc Meudon, à Neder-over-Heembeek :
- l'embellissement du piétonnier ;
- l'entretien continu du patrimoine communal et de nombreux espaces verts.

Autant de chantiers qui améliorent concrètement le cadre de vie.

Ook de openbare ruimte en de mobiliteit zetten hun transformatie verder. Met een budget van 21 miljoen euro starten we de heraanleg van Brusselse pleinen met als doel ze om te vormen tot echte ontmoetings- en leefplekken.
Waar mogelijk ontharden we de ruimte en versterken we de aanwezigheid van groen en verbeteren we de kwaliteit zo dat die aangenamer wordt en beter bestand is tegen de klimaatuitdagingen.

Daarnaast zetten we onze inspanningen voort op het vlak van onderhoud en renovatie van de wegeninfrastructuur, straten, voetpaden signalisatie en straatmeubilair.
Deze ingrepen maken het mogelijk om dagelijkse herstellingen te verzekeren, snel in te grijpen bij noodsituaties en de inrichting van de openbare ruimte te herdenken met het oog op meer verkeersveiligheid, in het bijzonder in de omgeving van scholen en de drukbezochte zones.

Op het vlak van mobiliteit verdiepen we de analyse per wijk om veiligere, overzichtelijkere en beter op het lokale gebruik afgestemde omgevingen te creëren. We ondersteunen actieve vervoersmodi, zoals wandelen en fietsen met bijzondere aandacht voor kinderen en senioren om zo te komen tot een rustige

en toegankelijke mobiliteit voor iedereen.

Tot slot blijft onze klimaatambitie onverminderd groot. Naast het feit dat klimaat een transversale vereiste is in al onze projecten, blijven we investeren in de innovatie van warmtenetten in Neder-Over- Heembeek dat een volledige wijk zal bevoorraden, woningen, scholen, collectieve voorzieningen.
Het gaat om een grootschalig project waar we bijzonder trots op zijn.

Daarnaast blijven we burgerinitiatieven ondersteunen via de oproep tot klimaatprojecten, mobiliseren we actief Europese financiering en starten we structureel werven op, zoals het toekomstige Maximiliaanpark en het grote uitrustingsproject van de wijk Versailles.

Dans le domaine du commerce et de l'emploi, nous soutiendrons activement les 25 quartiers commerçants avec plus de 200 animations, afin de dynamiser l'activité économique bruxelloise tout au long de l'année.
Nous souhaitons également moderniser la gestion des terrasses et accompagner près de 8.000 personnes en fin de droits du chômage, grâce au travail mené par la Centrale pour l'emploi et la Mission locale pour l'emploi.
Un nouveau restaurant social ouvrira également ses portes au cœur du quartier Dansaert, pour créer un nouveau lieu de solidarité dans la capitale.

Notre administration, elle aussi, se modernise : dès 2026, les premières briques de notre *contact center* intelligent seront opérationnelles.
Ce nouvel outil permettra aux Bruxelloises et aux Bruxellois d'accéder plus facilement aux services communaux, 24h/24, 7j/7, avec un accompagnement adapté et une gestion plus fluide des demandes.

Nous renforçons également nos politiques en faveur des seniors et poursuivons la rationalisation de notre parc automobile, pour une gestion plus efficace, plus économique et plus durable.
En ce qui concerne les maisons de quartier, vous le savez, elles jouent un rôle fondamental dans notre politique de proximité. Elles sont des lieux de rencontre, d'écoute et d'activités, qui permettent de lutter concrètement contre l'isolement, de recréer du lien social et de renforcer la cohésion dans nos quartiers.

En 2026, nous continuerons à soutenir pleinement les maisons de quartier afin qu'elles puissent poursuivre cette mission essentielle, au plus près des habitantes et des habitants.
Parallèlement, une analyse sera menée avec les équipes de coordination, afin d'évaluer le fonctionnement et l'impact de chaque maison de quartier, et de mieux allouer (?) nos ressources là où elles sont les plus utiles, dans une logique d'efficacité, de complémentarité et de qualité du service rendu à la population.
Pour conclure cette intervention, et malgré un contexte budgétaire difficile, la Ville de Bruxelles veut démontrer qu'elle reste une ville accueillante et solidaire : on en veut pour preuve le nombre d'habitants qui ne cesse d'augmenter sur le territoire de (?) la Ville.
Nous sommes une ville moderne et durable, où chacune et chacun peut trouver sa place et vivre dignement.

Et enfin, qu'il soit permis de remercier – je suis convaincu que l'ensemble du Conseil communal sera d'accord – l'ensemble du service des finances et du budget, et des départements, évidemment, à travers notre secrétaire communale. Je vais me permettre de les citer aujourd'hui :

Notre directeur des finances/receveur : M. Marc Vandersmissen ; Didier Gilson, Fleur Fortems, Sandra Perrini, Nicolas Pouillart et Afaf Zraidi pour toute leur aide et la confection, avec les différents départements de ce budget.
Je vous remercie.

Discussion générale

Mme De Marte.- Merci, monsieur le Président. Je vais essayer de juster poser les choses sur lesquelles je vais revenir, après les échanges en section.

Tout d'abord, un premier point pour M. le Bourgmestre : sur le budget « solidarité internationale », ce budget continue de baisser et c'est un très mauvais signal, de mon point de vue.
Il avait déjà été fortement réduit en 2025, je l'avais signalé, et aujourd'hui, on recommence, avec encore des réductions.
Et je trouve cela regrettable, parce que Bruxelles se présente comme ville « solidaire », « capitale européenne », ville « ouverte sur le monde »…
Et vous-mêmes, monsieur le Bourgmestre, vous portez toujours cette vision de la ville, mais quand on regarde le budget, ce n'est pas ce qu'on voit.

Et moi, je veux vous faire remarquer que s'attaquer au budget de la solidarité internationale et de la coopération internationale, c'est ce que tous les gouvernements de droite en Europe ont fait comme première chose pour répondre à l'austérité.
Et je pense que ce n'est pas vraiment à la hauteur de notre ville, pour laquelle nous avons une vision complètement différente.

Deuxièmement, sur les ressources humaines, moi je regrette évidemment (et je passe tous mes vœux à Mme Hariche pour un bon rétablissement)… J'aurais

voulu poser la question à Mme Hariche, mais je vais quand même vous la poser. Et la question est simple : quelle est la vision pour le personnel communal ? Et donc pas seulement en 2026, mais à moyen terme.

Quand on regarde le budget, on voit que l'augmentation prévue pour le personnel (hors enseignement) est minimale. Vous l'avez dit vous-même en section, cette augmentation sert presque uniquement à couvrir l'indexation automatique des salaires et des chèques repas, mais pas seulement.
Il me semble évident qu'il n'y a pas de renforcement du personnel prévu pour 2026 : au contraire, on continue dans la même ligne qu'entre 2024 et 2025, où on a déjà perdu 89 ETP.

Aujourd'hui, vous nous dites que les départs à la retraite sont analysés au cas par cas pour voir si les positions seront remplacées ou non.
Mais, de quoi parle-t-on concrètement ?
On parle de puéricultrices, de balayeurs et balayeuses, de jardiniers, des agents au guichet – on parle du cœur du service public de cette ville.

Ce qui me manque cruellement ici, c'est une vision : je comprends qu'il faut faire des économies, mais je voudrais savoir quels services vous allez protéger et lesquels vous êtes prêts à affaiblir.
Décider poste par poste, sur la base seulement de qui va aller en pension, ou quitter les postes pour d'autres raisons, n'est pas stratégique : c'est une gestion à court terme, sans cap politique clair.

Et permettez-moi d'ajouter une chose : très franchement, vous augmentez les taxes un peu partout – vous avez dit dans votre présentation que c'est le contraire, mais mon collègue Benoît Hellings va revenir sur ce sujet. Et nous ne sommes pas contre par principe, mais les citoyens, eux, ne voient aucun retour

en termes de services publics dans ce budget.
La question est simple, et elle est politique :

À quoi servent ces hausses de taxes et ces recettes augmentées de la part des taxes et des additionnels si ce n'est pas pour renforcer les services aux citoyens et citoyennes et au public vulnérable ?

Donc, j'arrive au troisième point, qui est plus précisément axé (?) sur la propreté : je suis très heureuse d'entendre que vous en faites une priorité pour cette année et pour ce budget ! Et tout à l'heure, en section, M. Ben Abdelmoumen m'a dit que les budgets pour les équipements techniques n'avaient jamais été aussi élevés.
Donc je le félicite, et je félicite le fait qu'il y ait plus d'équipements pour sanctionner les incivilités – et du coup, vous prévoyez plus de recettes, aussi, de ce côté-là.
Mais nous, on sait très bien que les départs en retraite, ils frappent surtout les balayeurs, les balayeuses et les jardiniers, parce que la pyramide des âges est très élevée dans ce secteur.
Donc je me demande quelle est la vision à long terme pour ces services ?

En sachant que si on juge au cas par cas, et qu'on décide de ne pas remplacer de temps en temps un ouvrier ici ou là qui va à la retraite, on n'a pas vraiment une vision de ce qu'est la propreté, dans cette ville.
Vous avez remercié toutes les équipes qui s'occupent de la propreté de la ville ? Je pense que la meilleure manière de les remercier est de remplacer les gens qui vont à la retraite, ou bien – et je le dis encore plus – d'augmenter le nombre de balayeurs et de balayeuses.

Parce que je vous le dis : la population de la ville augmente, le nombre de touristes explose, les événements publics se multiplient.
Et vous annoncez aussi vouloir augmenter les espaces verts – une chose dont je me félicite, évidemment –, mais tout cela doit être nettoyé !

Donc, en campagne électorale, on a vu plein de promesses par rapport à l'engagement de nouveaux ouvriers – surtout du côté du MR, je dois le dire, donc je demande aussi quel est le point de vue du MR là-dessus ?
Mais je me demande : quid de ces promesses ? La ville est de plus en plus sale, donc j'aimerais bien savoir.

Et la dernière chose, c'est sur le plan toilettes : si vous pouvez dire un peu ce que vous attendez, parce que vous avez dit qu'en 2025, on a augmenté de 3 toilettes. Pour 2026, il n'y a rien de prévu.
Ça, c'est un plan qui nous est très cher.
Merci.

Mevrouw Goyvaerts.- Ik ga mij focussen op de kwaliteit van onze openbare en groene ruimtes.
Het is cruciaal dat onze Stad een stad wordt op mensenmaat waarbij burgers zich betrokken voelen. Sommige projecten van de vorige meerderheid werden gelukkig behouden in dit budget.

Il y a par exemple 3,8 millions d'euros pour le parc Meudon : nous sommes très heureux de voir le réaménagement se concrétiser cette année, qui était initié par l'ancienne échevine Zoubida Jellab.
Les Heembeekois sont impatients, donc je me demande : avez-vous un calendrier de travaux à nous présenter ?

Malheureusement, j'ai un autre endroit crucial qui verdurise un quartier difficile et bétonné, on voit une autre histoire : la ferme du parc Maximilien recevra 200.000 € l'année prochaine – c'est encore moins que l'année dernière.
Depuis la reprise par le MR, la ferme a perdu 180.000 € et donc leur budget a presque diminué de moitié. Je me demande pourquoi ?

De boerderij van het Maximiliaanpark is namelijk een heel belangrijk pedagogisch project over dierenwelzijn, biodiversiteit, stadslandbouw. Het werkt samen met de wijk, in een moeilijke wijk, in scholen.
Drie mensen zijn al ontslagen, animaties, verjaardagen worden al duurder. Sommige activiteiten zijn daardoor minder toegankelijk voor kwetsbare jongeren uit de wijk.
Wat betekent deze verdere besparing voor de boerderij?

Om af te wisselen wat relatief goed nieuws, we zien ook 500.000 euro voor een studie in het kader van de aanleg van de Donderberg. Het is heel goed om te zien dat er iets in gang gezet wordt rond de Donderberg, de inwoners wachten ondertussen al meer dan een jaar over nieuws wat er gaat gebeuren.
Hoewel de opluchting groot was toen de plannen werden afgeblazen voor het bouwen van een overbodige school op dit belangrijk stuk groen in de Stad, heerst er ondertussen radiostilte.

Wat zijn de plannen voor deze studie, en vooral, daarbij richt ik mij tot meneer Ceulemans: wordt dit een volwaardig participatief project bij de Donderberg? Wordt de hele buurt daarbij betrokken, wat toch belangrijk is voor dit soort projecten?

Als we het over participatie hebben, wil ik graag meneer Ceulemans vragen waarom de budgetten voor wijkcontracten dalen met 2,5 miljoen.

Ik zag dat u daarstraks op uw eigen sociale media aanhaalde dat er subsidies komen voor het wijkcontract Helihaven Antwerpen, maar als we dan kijken naar het budget in de buitengewone begroting zien we dat het zakt van 2,8 miljoen in 2024 naar 634.000 in 2026.
Waarom zakken deze budgetten, wordt daarin niet meer geïnvesteerd?

En ten slotte wil ik het hebben over de visie van deze meerderheid om de Stad voor te bereiden op de energietransitie.
Zoals mijn collega Benoit Hellings, en zoals de burgemeester daarnet zelf aanhaalde: we juichen het heel hard toe dat het warmtenet dat in vorige legislatuur werd opgezet, verder wordt uitgerold.

Dit soort langetermijninvesteringen zijn cruciaal om energie groener en goedkoper te maken. Maar tegelijkertijd zien we iets heel ontstellends gebeuren.
Bij mevrouw Frelinx zien we dat het budget om gebouwen van de Stad energetisch te renoveren quasi volledig verdwijnt.
Bij de buitengewone begroting zien we dat het budget slinkt van 5.260.000 in 2024 naar 1.200.000 euro. Hieronder vallen investeringen om energie te besparen bij de Stad.

Il s’agit d’une baisse considérable, alors que les défis climatiques sont énormes et que de nombreux bâtiments de la Ville – comme certaines écoles – sont en mauvais état.
Ce type d’investissements est crucial pour préparer le vaste patrimoine de la Ville à l’avenir. Alors pourquoi la Ville économise autant sur la rénovation de ses propres bâtiments ?
Merci.

Mme Maouane.- Merci, monsieur le Président. Moi, je vais réserver mes questions à Mme Frelinx – ça fait longtemps que je ne l'ai pas interrogée. Et je vais vous faire une confidence, madame l'échevine : le budget, ce n'est pas ma matière préférée – je préfère les histoires, et les histoires politiques qu'il y a derrière.
Et il faut dire que derrière les lignes budgétaires, qu'on présente comme techniques, il y a des histoires avec des choix politiques très lourds et, en fait, très clairs.

Le premier constat, c'est sur les chèques sport :

En langage budgétaire, on dit : « subsides et primes directes aux ménages ». Mais dans la réalité, ce sont surtout des chèques qui sont versés aux familles des quartiers populaires, que ce soit à Anneessens ou dans le bas de Laeken, ou dans l'hyper-centre, pour aider, justement, à payer les activités sportives des enfants – souvent en septembre, quand tous les coûts s'accumulent : la rentrée, le retour des vacances… et les finances sont un peu compliquées, et là, on paye aussi les activités sportives.

Deux chiffres :

- 2024 : 400.000 €, quand Hellings était au sport ;
- 2026 : 270.000 €, quand le MR est au sport.

C'est très clair, c'est très net ! C'est une baisse explicite et ce sont des familles qui seront directement touchées.

Alors ma première question, c'est : pourquoi réduire un dispositif qui permet concrètement à des enfants des quartiers populaires de faire du sport ?

Un deuxième élément, c'est sur les clubs sportifs (moi, j'en fréquente un très « chouette » dans le centre de Bruxelles, dans les Marolles, un club de boxe thaï). Et sur les clubs sportifs, le message budgétaire, il est vraiment interpellant et problématique :

D'un côté, vous réduisez les subsides qui permettent au club de survivre : c'est de l'argent qui sert à payer un coach, qui sert à payer du matériel ou à équilibrer les comptes en fin d'année ; et de l'autre côté, vous augmentez les recettes attendues en augmentant, donc, le prix de la location des salles, des terrains, des infrastructures sportives et certains tarifs publics.
Alors concrètement, ça veut dire quoi pour un club ? Ça veut dire qu'il y a moins d'argent public pour fonctionner, il y a plus de frais fixes pour accéder aux salles et aux infrastructures, et donc mécaniquement, il y a soit une augmentation des cotisations, soit une réduction de l'offre, soit les deux.

Et donc c'est une double peine, en fait, pour les structures, qui reposent déjà largement sur du bénévolat et qui jouent un rôle social qui est très, très important dans les quartiers. Et au final, ce sont les jeunes et les enfants des quartiers populaires qui en payent les frais.
Donc mes questions sont les suivantes :

De combien vont augmenter, en proportion, les coûts d'accès aux infrastructures pour les clubs ?
Est-ce que vous avez évalué l'impact cumulé de la baisse des subsides et de l'augmentation des tarifs sur les petits clubs ?

Dernier point fondamental, et je termine, monsieur le Président. On parle beaucoup de sport comme outil de santé publique, de cohésion sociale, d'inclusion.

Mais ce budget que vous présentez, il raconte toute autre chose : il raconte qu'en fait, le sport va coûter plus cher. Il sera moins soutenu, moins subsidié, moins accessible.
Et ça a de vrais impacts sur la santé, qu'elle soit mentale ou physique. Du coup, ça m'amène à une question politique, qui est en fait fondamentale :

Qui pourra encore faire du sport à Bruxelles, si on est issu d'une famille modeste et si on est un club de quartier ?
Parce que ce budget, je l'ai dit, ce n'est pas ma matière préférée, mais l'histoire qui est racontée, derrière, elle est désastreuse pour les quartiers populaires !
Merci pour vos réponses.

M. Hellings.- Merci, monsieur le Président, j'ai trois questions précises, mais je vais commencer par une remarque préliminaire.
La première, je constate que beaucoup de conseillers de la majorité interviennent dans ce débat – c'est incroyable : alors que d'habitude, depuis des décennies, ce sont les conseillers de l'opposition qui, normalement, font le débat dans ce Conseil communal.
Je constate donc qu'il y a une énorme différence de point de vue par rapport à ce budget entre conseillers de la majorité…

M. le Président.- C'est un constat. Nous allons voir ce constat par après.

M. Hellings.- Je trouve ça particulièrement désolant…

M. le Président.- Oui oui, je suis d'accord avec vous.

M. Hellings.- … et si nos débats durent si longtemps, c'est parce que vous n'êtes pas d'accord entre vous…

M. le Président.- Ça, c'est autre chose, mais bon : on va régler ça.

M. Hellings.- Et ça, c'est grave pour la Ville de Bruxelles et c'est un très mauvais cadeau…

M. le Président.- Alors ! Ce constat est fait, quelle sont les trois questions ?

M. Hellings.- … pour les un an de cette majorité.

Alors, j'ai une première question qui concerne la dotation à la zone de police :

Donc, il y a une augmentation impressionnante – à savoir de 17 millions d'euros – de la zone de police. À quoi va servir cet argent ?
Vous m'avez dit en section que ça ne servirait pas à augmenter la masse salariale, en tout cas le nombre de policiers en rue, donc vous n'allez pas engager des policiers supplémentaires.

Donc : « plus de bleu en rue », comme le MR l'a promis pendant sa campagne ? Vous n'allez pas engager des policiers avec cette augmentation drastique – augmentation qui est particulièrement impressionnante par rapport à l'augmentation de la dotation du CPAS qui, elle, est tout à fait modeste, comme Mme Jellab l'a dit.
À quoi va servir cet argent, cette augmentation d'argent, si ce n'est pas à du personnel ?

Deuxième question : vous avez fait un tax shift impressionnant – en effet, vous avez augmenté la fiscalité sur le précompte immobilier de 50 millions d'euros. Vous captez 50 millions d'euros en plus sur le précompte immobilier et vous immunisez (nous le reconnaissons) les propriétaires occupants.

Les propriétaires occupants, ce sont 23 à 24.000 ménages – c'est 20 % de la population – et vous les immunisez.
Très bien pour eux, et on vous félicite pour cette mesure : il y a moyen d'être inventif en ce qui concerne la fiscalité, pour protéger les Bruxellois et ceux et celles qui ont décidé d'habiter nos quartiers.

Mais il y a 80 % de locataires ! Et j'entends bien que la mesure fiscale que vous avez prise, qui est inédite : inédite dans son mouvement et inédite dans sa valeur, va toucher les propriétaires multipropriétaires qui se font de l'argent en étant propriétaires de logements à Bruxelles.
Mais qu'allez-vous faire pour protéger les locataires d'une augmentation de loyer qui pourrait…
(...)
Oui, on verra ce que le gouvernement fait, mais qu'allez-vous faire ?

Nous savons que le marché locatif est extrêmement tendu et qu'aujourd'hui, le logement est cher à Bruxelles, parce que ces multipropriétaires augmentent le prix des loyers.
Ici, en augmentant le PRI, vous prenez le risque de faire augmenter…

M. le Président.- C'est votre deuxième question. On passe à la troisième.

M. Hellings.- … les loyers dans nos quartiers.
C'est la deuxième question.

La troisième question, elle concerne la dette – c'est un peu le débat dont nous n'avons pas beaucoup parlé dans ce Conseil, jusqu'ici :

Une partie importante des moyens de ce budget : aux alentours d'une centaine

de millions, va au payement de la dette – c'est à dire plus ou moins 10 % de notre budget. Et cette dette ne fait qu'exploser.
Donc, ma première question, c'est :

Nous en sommes à combien de millions d'euros de dettes à long terme et à combien de millions de dettes à court terme ?
Et vous m'avez répondu en section que c'était 500 et 600 millions, donc on passe de 500 millions de dettes à long terme et 100 millions de dettes à court terme ? Enfin : vous pourrez préciser.

En tout cas, une chose est sûre, c'est qu'il faut maîtriser l'endettement. Parce que de plus en plus, la Ville de Bruxelles – les citoyens et les citoyennes bruxellois payent en fait pour la dette, et non plus des services publics.
Et donc j'aurais aimé savoir où nous en étions et ce que nous allons transformer de dette en court terme en dette à long terme ?

J'ai une dernière question : est-ce que vous envisagez de désigner en 2026…
Est-ce que vous prévoyez au budget 2026 les montants suffisants pour pouvoir, éventuellement, désigner un nouvel échevin ou une nouvelle échevine supplémentaire ?

Mme Jellab.- Merci. Moi, je voudrais revenir sur la partie culturelle :

Donc, monsieur le Bourgmestre, clairement, on voit que vous êtes en train de vider le service culture de sa substance et de transférer, en fait, les derniers événements culturels qui étaient organisés par le service culture vers Brussels Major Events (BME).
Et donc moi, je m'interroge en fait sur le nouvel objet social de BME – dont les budgets sont quand même colossaux : on est sur des transferts de 5,6 millions

d’euros, et 1,4 million à l’extraordinaire.
Donc voilà : ça, c’est une « grenouille » qui grossit, qui grossit, qui grossit…

Et surtout, ce qui nous interpelle, c’est le fait de transférer des événements culturels vers une ASBL qui fait de l’événementiel – et donc là, on ne comprend pas trop : ce sont deux choses différentes. Ça, c’est une chose.

Il y a aussi le point du Centre culturel congolais – je reviens dessus : 300.000 €, je trouve que c’est beaucoup d’argent pour un centre qui n’a pas fait ses preuves.
Monsieur le Bourgmestre, depuis quelques semaines, je vais régulièrement sur le site du Centre culturel congolais pour regarder la programmation et voilà ce qui est indiqué : « Erreur ».
Erreur ? Il n’y a pas de programmation au centre culturel ! Il y a des gens qui viennent, qui utilisent les lieux, mais il n’y a pas de production.

Et donc 300.000 € pour ça, je trouve que c’est cher payé… Donc oui : j’aimerais – si vous l’avez ? –, en tout cas je serais intéressée par le rapport financier : 300.000 € pour faire quoi, et le rapport d’activité aussi.
C’est un minimum.

Si on veut un centre culturel, on doit bien le doter ! C’est ce que nous avions dit quand nous étions au Collège, il y a un an – enfin, moi, je siège à l’espace Magh depuis quelques années et je sais combien c’est difficile, et combien ça demande de l’énergie, du temps, du travail et des moyens.
Et ici, vous ne donnez pas les moyens à ce centre de réussir vraiment : pour avoir un centre culturel, il faut une coordinatrice ou un coordinateur, un chargé ou une chargée de communication, un régisseur ou une régisseuse, un médiateur culturel ; minimum cinq personnes – ici, vous avez deux personnes depuis deux

ans : une animatrice, une communicatrice. On ne sait pas ce qu'elles font…

M. le Bourgmestre.- Il ne faut pas mépriser, quand même…

Mme Jellab.- Je n'ai pas… Attention ! …

M. le Bourgmestre.- *(Inaudible)* quand même, respectez les personnes !

Mme Jellab.- Attention… attention !
(...)

M. Hellings.- C'est vous qui dites ça ? Vous virez six personnes à la Centrale, et vous dites ça ?!?

M. le Bourgmestre.- Vous méprisez le Centre culturel congolais….

M. le Président.- Allez, c'est bon ! Madame Jellab, continuez et terminez, parce que vous êtes déjà en retard d'une minute.

(Brouhaha.)

M. le Bourgmestre.- Attaquez-moi moi, madame Jellab, mais pas le personnel ! Il ne mérite pas votre mépris, hein ? Quand même...

Mme Jellab.- Excusez-moi : je n'ai pas méprisé : j'ai dit qu'il n'y avait que deux personnes, voilà.

M. le Président.- Continuez, madame Jellab ! Continuez, il vous reste encore

une minute maximum.

Mme Jellab.- Bon. Je peux comprendre que ça vous blesse, mais bon, voilà : j'aimerais bien avoir le rapport d'activité et le rapport financier, s'il vous plaît.

Donc ça, c'est une chose – c'était pour le Bourgmestre. Et puis alors, j'ai une autre question pour Mme l'échevine Frelinx :

Donc, 100.000 € pour l'achat et les plantations, je trouve que c'est une bonne chose : la régénération, la plantation – je me souviens que M. Weytsman, pendant la campagne, nous avait parlé de planter 20.000 arbres dans la ville… nous attendons avec impatience !
Mais, madame, vous comprendrez que je ne peux pas intervenir aujourd'hui sans parler de ce que vous avez fait sur le piétonnier la semaine passée : mardi passé, il y a eu un rapport du Centre d'analyse des risques du changement climatique (Cerac) qui est sorti dans la presse – je pense que tous les médias en ont parlé.
Que disait ce rapport ? Il disait tout simplement – et Brulocalis pointait justement le fait :

Que Bruxelles était vulnérable au changement climatique et que nous n'étions pas prêts.

Que dans le centre-ville, il y avait des îlots de chaleur.
Les gens vivent dans des petits appartements qui ne sont pas rénovés : ils vont suffoquer – 3 à 4 degrés de plus pour le centre-ville ! C'est bien dessiné sur les cartes, il suffit de voir.

Qu'il y a des risques accrus de décès…

M. le Président.- D'accord.
Quelle est la question, madame ? Parce que vous êtes déjà pratiquement à deux minutes, là – en plus, hein ?

Mme Jellab.- Oui, je termine – excusez-moi.

Il y aura des soucis aussi pour les enfants dans les écoles, hein ? À partir du moment où…

M. le Président.- Okay ! Quelle est la question ?

Mme Jellab.- La question, c'est : pourquoi avoir abattu – alors, vous parlez d'élagage, mais il faudrait déjà essayer de comprendre ce que c'est un élagage et un abattage : quand on élague jusqu'à la racine, c'est un abattage, madame. Et donc pourquoi avoir…
(...)

Pourquoi vous avez abattu 25 arbres ? Alors, si vous voulez planter, c'est une bonne chose – bon, après… le piétonnier, nous, on ne l'aurait pas fait comme ça, mais je rappelle quand même que le piétonnier, et la façon dont il a été aménagé, a été décidé par la majorité PS-MR entre 2012 et 2018. Et nous avions dit, dans l'opposition, que ce n'était pas un bon aménagement…

M. le Président.- D'accord ! Quelle est la question ?! Vous n'avez toujours pas de question.

Mme Jellab.- Excusez-moi, monsieur… excusez-moi. Que l'aménagement n'est pas parfait : vu la densité des gens, on savait que ce serait problématique

pour le service des espaces verts.
Et donc, aujourd'hui, vous parlez de mettre des arbres qui font 1,5 mètre. Madame, 1,5 mètre, c'est ça : à peu près ma taille. Vous trouvez que c'est la taille d'un arbre ? Venez prendre de l'ombre en dessous…

M. le Président.- D'accord. La question, madame Jellab !

Mme Jellab.- Eh bien la question : Nous pensons que Mme l'échevine n'est pas compétente pour s'occuper des espaces verts : elle ne comprend pas la différence entre un élagage et un abattage.

M. le Président.- Ça, ce n'est pas une question, madame, parce qu'une question, ça se termine par un point d'interrogation.
Alors, je vais donner la parole à M. Maimouni.

Mme Jellab.- Oui : une proposition – excusez-moi. Je propose que Mme l'échevine Frelinx démissionne, parce qu'elle n'est pas compétente !

M. Maimouni.- Bonjour, monsieur le Bourgmestre. Par où commencer… ? Je dirais que ce budget… on dit qu'on « maquille la mariée », mais là, visiblement, c'est plutôt « maquillé » comme une voiture volée :

Je vois que les recettes sont de 1,213 milliard d'euros (?) pour une dépense de 1,213 milliard – et un boni de 43.000 €.
Donc, par conséquent, vu les frais de fonctionnement de 1,3 million d'euros (?), par exemple, pour un cabinet, en faisant référence à ce que me dit M. Hellings, le cabinet pendant ne sera pas ouvert en 2026 – parce que si c'est le cas, si vous avez l'intention de le faire, est-ce que vous l'avez provisionné ? Si oui – et sinon, cela met de facto votre budget en déséquilibre. Ça, c'est déjà un premier

point.

Deuxième point : j'aimerais intervenir par rapport à la surtaxe des places de stationnement accessibles au public, dites « parking ».

Parce que je vous ai entendu, dans votre déclaration, nous dire que vous comptez stimuler le commerce. Et concernant ça, vous le savez très bien : que ce soit parking.brussels, ou que ce soit un Colruyt ou un Carrefour ou autre, la première chose qu'ils vont faire, c'est répercuter le prix sur les clients.
Or, il faut attirer les gens, pas les faire fuir. Donc j'aimerais savoir : comment comptez-vous faire en sorte qu'il n'y ait pas de répercussions sur nos commerçants.

Parce que je suis justement intervenu là-dessus à deux reprises, où j'expliquais que la *low emission zone* (LEZ), à partir du 1er janvier, allait créer des dégâts considérables sur le commerce bruxellois.
J'ai eu en réponse, par M. Wauters, des « sparadraps » : des bouts de pansements qui pourraient à peine soigner les plaies…

Moi, je demande des plans d'action concrets pour aider nos commerçants. Car je tiens à vous le rappeler : ce sont eux, le poumon économique de notre ville. Ça, c'est déjà une chose : que comptez-vous faire, concrètement ? Parce que si je dois lire à voix haute ce que j'ai reçu comme réponse, c'est tout simplement le début d'un bon sketch !

Concernant le précompte : ça rapporte 50 millions d'euros, et vous faites un *« kick back »* pour les propriétaires de 100 € (c'est 8,5 € par mois) – faites en sorte, au moins, de l'harmoniser au prix d'un menu au « McDo », parce que premièrement, c'est une décimale et deuxièmement, ça a un coût de 4 millions.

Ça veut dire – vous faites un « delta » –, qu'il y a un bénéfice de 46 millions d'euros « sur le dos » des locataires qui, eux, vont payer le prix !
Parce qu'en fait, qu'est-ce qu'il se passe ? C'est que vous parlez de la Région et de la socialisation, je tiens juste à vous rappeler qu'elle a été revotée en douzièmes provisoires et pour une durée provisoire – à moins qu'elle soit votée *ad vitam aeternam*, ce que je saluerais, mais ce qui n'est pas le cas.

Il faut rappeler aux gens que c'est provisoire, que ce n'est pas pérennisé dans le temps. Parce que les gens calculent…
(…)
Donc, madame Ben Hamou, vous confirmez que la socialisation sera là jusqu'en 2030 – « de manière » *ad vitam aeternam* ?
Donc, prenez le micro et déclarez-le.

Mme Ben Hamou.- Sauf si éventuellement, il y a une modification, mais *(inaudible)*…

M. Maimouni.- Oui, mais ce n'est pas « sauf si » : est-ce qu'elle a été votée et est-ce qu'elle a été « gravée dans le marbre » ?

Mme Ben Hamou.- Elle est « coulée » dans une ordonnance : elle a été votée au parlement.
Donc effectivement, la socialisation va continuer à exister. Mais oui…
(…)

Mais, écoutez ce que j'ai à vous dire : à part si, maintenant, la nouvelle majorité décidait de revoir la socialisation – ce dont je (?) doute, *(inaudible)*…

M. Maimouni.- Donc c'est ce que je dis : elle est là de manière précaire et provisoire…

M. le Président.- Okay, monsieur Maimouni. Continuez et posez votre question !

M. Maimouni.- … Il faudrait arrêter d'enfumer les gens, parce que vous savez très bien que l'un des points de discorde dans le budget de la Région, c'est justement ce point-là, madame Ben Hamou.

M. le Président.- Monsieur Maimouni, votre question, c'est ça qu'on demande !

M. Maimouni.- L'autre question, c'est concernant i-CITY : vous diminuez leurs frais de fonctionnement.
On est passé de la machine à écrire à l'ordinateur ces cinq dernières années – et je salue le travail de M. Maingain, qui n'est plus là, malheureusement, au sein de ce Conseil –, pour faire en sorte qu'on soit à jour.

Mais, monsieur le Bourgmestre, vous savez très bien et pertinemment qu'aujourd'hui, on est dans l'ère de l'intelligence artificielle (IA), que les licences sont chères et qu'il faut permettre, justement, d'injecter plus d'argent pour (?) que le département informatique puisse servir de « béquille » : puisse servir d'aide et de soutien pour les Bruxellois, et pour le personnel communal qui est en souffrance.
Parce que je tiens aussi à vous rappeler que vous avez supprimé 100 emplois – parce que nous passons de 3.900 à 3.800 emplois.

Donc nous avons plus de moyens – visiblement, parce qu'on a 1,2 milliard –, nous avons plus de citoyens, et moins de personnel : vous ne remplacez pas le personnel qui part à la retraite, vous ne remplacez pas le personnel absent pour des longues durées.
Ça veut dire qu'on se retrouve avec des départements où ils sont trois, par exemple – où si une personne est malade, on passe à une masse de travail de 30 % de plus…

M. le Président.- Monsieur Maimouni, il vous reste une minute pour clôturer. Parce que vous n'étiez pas là en section réunie : ce sont des choses qu'il faut dire en section réunie – il faut être présent à ce moment-là !
M. Maimouni.- Oui, mais j'étais malade, monsieur. J'ai prévenu…

M. le Président.- Alors excusez-moi, si vous étiez malade.

M. Maimouni.- Je suis venu à la présentation où le personnel technique a été…

M. le Président.- Très bien, merci.

M. Maimouni.- Je n'ai pas fini, monsieur le…

M. le Président.- Mais si : vous avez terminé, là. C'est à M. Bauwens.

M. Maimouni.- Mais non, je n'ai pas terminé, monsieur le Président.

M. le Président.- Ah, je m'excuse, mais avec le timing que vous prenez, vous avez terminé !
À moins que vous ayez une question « express » ?

M. Maimouni.- Eh bien, express… non, j'ai des questions sur le budget, de manière générale.

M. le Président.- Eh bien posez votre question, en trente secondes, parce que je donne la parole à M. Bauwens, après ça.

M. Maimouni.- Ce n'est pas grave. Donc…
On vous connaît, monsieur, pour votre précipitation *(inaudible)*…

M. le Président.- Non, non, pas de précipitation, mais les choses doivent être faites dans l'ordre.
M. Maimouni.- Mais oui, justement, dans l'ordre. Je tiens à vous rappeler que ce budget est tronqué, ce budget est faussé.

Concernant les événements, justement, où des propositions, qui sont soutenues par énormément de personnes, où on peut faire payer la privatisation de la voie publique aux associations qui font du chiffre d'affaires et du bénéfice sur notre territoire.
Pourquoi vous ne le mettez pas en avant, monsieur le Bourgmestre ?

M. le Président.- Voilà, c'était la question !

M. Bauwens.- Merci, monsieur le Président. Avant de commencer, j'ai quand même une question ou un problème : c'est que cette règle de trois minutes, pour un budget communal de 1,2 milliard d'euros, je…

M. le Président.- Il y avait les sections réunies, hein ? monsieur Bauwens – je vous le rappelle.

M. Bauwens.- Vous ne me coupez pas, j'espère – comme moi, je ne vous coupe pas. Donc, j'avais une question et des remarques…

M. le Président.- Eh bien, faites vos questions.

M. Bauwens.- Donc, lors des sections réunies, j'étais au parlement lors d'un vote budgétaire, et…

M. le Président.- On ne va pas passer la nuit sur le budget !

M. Bauwens.- Non, mais je veux dire…
M. le Président.- Allez ! On y va.

M. Bauwens.- Ce qui veut dire que je trouve ça assez bizarre et inacceptable…

M. le Président.- Eh bien oui !

M. Bauwens.- … Mais d'un autre côté, je trouve (?) assez choquant, pour ma part, aussi, de voir d'abord une conférence de presse, avant de nous envoyer les documents.

Donc dire que nous, on s'exprime trop longtemps, je trouve ça inacceptable au niveau des règles démocratiques – je suis désolé !

(Applaudissements.)

M. Bauwens.- Je vais donc prendre le temps nécessaire pour faire mon exposé – je suis désolé ! Et peut-être que ça va être plus que deux minutes, sans doute, et j'espère que vous ne me couperez pas, sinon, on a vraiment un problème

démocratique dans cette Ville.
La règle des trois minutes, lors du budget, c'est une première depuis six ans que je suis ici – je suis désolé !

M. le Président.- Eh bien il y a des premières à tout. Allez-y.

M. Bauwens.- Eh bien oui, mais ça ne sera pas celle-ci, monsieur le Président !

M. le Président.- Allez !

M. Bauwens.- La première chose que je veux dire, et je veux quand même le mettre en lumière, c'est que – parce que ça passe un peu inaperçu –, on vient d'en parler un petit peu : c'est que la Ville a déclaré qu'à partir de maintenant, aucun départ de personnel ne sera remplacé, ou uniquement en cas de grand besoin, ou etc.
Donc, si on prend les rapports de la Ville, au niveau des RH etc., on peut lire qu'il y a, par exemple en 2020, 200 et quelque départs de membres du (?) personnel – je veux même bien revoir les chiffres vers le bas, pour parler de 150 membres du personnel qui partent par année.
Ça nous ramène quand même à une perte d'emploi de 600 personnes – et on peut discuter : 600, 500 ou 400… ça, pour moi, ce n'est pas tellement le débat principal.

Le débat principal, ça veut dire que dans les quatre années qui vont suivre, il y aura au moins 400 personnes en moins à la Ville de Bruxelles, si ce n'est pas plus : ça veut dire 10 % des membres du personnel qui ne seront pas remplacés, 10 % de gens qui ne feront pas le travail…
(…)

Oui, c'est exactement ça. Donc, j'entends partout dans les services communaux des gens dire : « Ah oui, chez nous, ça fait quelques années qu'on ne remplace plus les départs et ça pose un très grand problème. »
Donc, on ne peut pas dire que oui : c'est de la bonne gestion, c'est prendre nos responsabilités, etc. Non : ça veut dire que le service public va perdre, dans les quatre ans à venir, 10 % de son personnel – c'est catastrophique !

C'est une très grande perte, à laquelle (?) il faut rajouter les ALE qui vont perdre leur droit de faire des ALE, et il faut rajouter aussi, dans tout ce dont (?) on vient de parler, les associations, le monde culturel, etc. où on coupe du personnel.
Ça veut dire qu'on est en train de « saigner », en fait, la Ville.

Et une des raisons pour lesquelles on saigne cette Ville, c'est – ils sont à côté de nous, et là-bas –, c'est aussi le gouvernement fédéral qui donne moins de subsides à la Ville.
Donc il faut dire les choses comme elles sont : ici présent, c'est « le loup dans la bergerie » ; ici présents, ce sont des gens qui, au niveau fédéral, décident qu'on va étrangler les communes, et ils sont ici pour dire : Ah, mais la commune n'a pas d'argent ! » tandis que c'est vous-mêmes qui êtes en train d'étrangler et de pousser les personnes à la sortie.

C'est vous-mêmes qui dites : « Ah, avec nous, il n'y aura pas de nouvelles taxes ! » et vous poussez les communes à prendre des nouvelles taxes – parce qu'on est en train de les voter !
Donc, je vois qu'il y a des gens qui sont en train de regarder leur écran d'ordinateur ou leurs chaussures : je comprends que ce sont ceux-là qui se reconnaissent dans mon explication.

Et donc si, dans le privé…

(Commentaire inaudible.)

M. Bauwens.- Je vous laisse parler, donc laissez-moi parler ! Mais bon… voilà : la démocratie, au MR, c'est un peu compliqué, parfois…

(Rires.)
(Brouhaha.)

M. Bauwens.- … surtout quand ça ne les arrange pas – je comprends !
Je comprends que vous vous sentiez visés : le discours de dire qu'on coupe les pensions au niveau fédéral, et venir dire ici : « Je compatis avec vous ! » c'est compliqué !
Je comprends que c'est compliqué, mais ça, c'est pour vous que c'est compliqué…

Ce que je voulais dire, avant que les Engagés me coupent, c'est que si, dans une firme privée, on se sépare de 10 % du personnel, ça ne s'appelle pas « de la bonne gestion » : ça s'appelle « un plan de restructuration ».
Donc, il faut dire les choses : c'est que dans les années à venir, à la Ville de Bruxelles, il y a un plan de restructuration.

Il y aura 10 à 15 % du personnel en moins, ce qui revient à 400 à 600 personnes en moins qui vont travailler pour cette Ville et pour le service public.
Je trouve ça plutôt fort inquiétant !
Très inquiétant ! Et ce ne sont pas uniquement les partis que j'ai cités, mais c'est aussi le Bourgmestre qui choisit de faire ça, et qui dit : « Je gère ça de façon... »
(…)

Oui : qui assume : « Je gère ça comme un bon père de famille. » – je suis très triste pour la famille, en tout cas…

Ensuite, on a déjà parlé des coupes dans la culture :

Donc effectivement, on en en a parlé tout à l'heure, le deuxième choix que la Ville fait, c'est de dire : « Okay, dans cette situation financière (?) actuelle, nous, une de nos victimes, ce sera la culture. » Et donc, juste pour (?) citer quelques exemples :

C'est un budget de 12 millions qui passe quand même à 9,7 millions d'euros, ce qui veut dire 2,3 millions en moins, en deux ans. Mais c'est quand même aussi : le KVS, le Théâtre du Parc, le Théâtre de Poche, Les Brigittines, La Bellone, Bruxelles-Musées-Expositions, la Zinneke parade (?), les festivals Brussel Brost et Fame.
Donc, tous ça, ce sont des secteurs qu'on est en train, ou de fermer ou de diminuer drastiquement leur budget – avec des emplois qui disparaissent, des lieux qui disparaissent, avec la culture qui disparaît.

On a parlé de la Centrale et, dans le cas de la Centrale, je vous l'ai dit, on voit… dans cette situation, on voit plus clairement que la Ville fait un choix : moins 1,6 million pour la Centrale, plus 1,6 million pour le musée de la Bière, dans la Bourse – dans lequel on a déjà investi des dizaines de millions d'euros (?).
Donc ça, c'est le choix que M. le Bourgmestre est en train de nous imposer.

Et donc je vous ai posé la question tout à l'heure, je vous la repose : nous, on ne peut pas accepter le fait que, justement, on transvase le capital de la Ville vers le musée de la Bière – vers AB InBev : c'est ça qui me pose problème – et qu'en

même temps, pour exactement *(rire)* le même montant d'argent, on ferme la Centrale. Ça, ça pose problème !

Puis, on peut se rejoindre sur une partie de l'analyse : où est le problème de la Ville ? Pour justifier la fermeture de la Centrale, j'ai lu la lettre de M. le Bourgmestre, qui dit : « la Ville est dans de mauvais papiers financiers » (je vous paraphrase, mais je crois que la lettre dit ça).
Et c'est entre autres parce que les dotations fédérales et régionales ne suivent pas.
Donc, on a calculé. On a pris la calculatrice, avec aussi l'aide des services communaux et d'autres : par exemple, cette année, la dotation fédérale n'augmente même pas de 1 % – ah oui ! ça fait mal, je sais…
Les gens qui coupent dans la commune sont juste à côté de moi ; ils se sentent visés…

(Commentaire inaudible.)

M. Bauwens.- Très bien, mais alors parlez moins fort, que je puisse terminer (?) mon histoire !

Mais donc, si les dotations fédérales continuaient l'augmentation comme l'indexation, on aurait beaucoup plus de millions, donc si on calcule bien, on arrive à 10 à 15 millions que la Ville perdra encore pendant les quatre années à suivre.
C'est justement cet argent-là dont la Ville a besoin : c'est ça qu'on est en train de faire, ici : si on ferme la Centrale, c'est entre autres parce qu'effectivement, il n'y a pas l'argent du trésor (?) fédéral qui rentre.

Et j'aimerais… Donc, vous aurez, monsieur le Bourgmestre, toujours notre

soutien quand vous allez dans la rue manifester avec les gens, qui protestent aussi, qui demandent au gouvernement fédéral et qui font clairement comprendre aux gens qu'en fait si des villes comme Bruxelles (mais aussi d'autres villes) ont des problèmes d'argent, c'est – entre autres –, à cause du gouvernement fédéral qu'on est en train de perdre des moyens. Et qu'on est en train de fermer la culture et les services publics.
Parce que c'est ça qui est en train de se passer !

En plus, vous le savez mieux que moi, la population a augmenté de 40.000 âmes (?) ces dernières 10 années – quelque chose comme ça ?–, la population va encore augmenter, la dotation ne suit pas et donc à ce niveau-là, ça pose problème.

Puis, je veux rejoindre mes collègues, MM. Hellings et Maimouni, qui disent que le PRI est un bon coup de communication : je vous accorde le fait qu'effectivement, c'est très bien de dire qu'on donne une ristourne aux propriétaires-habitants à Bruxelles, c'est très bien.
Par contre il y a encore à Bruxelles, je pense, 50 % ou même plus de gens qui louent.
(...)

Non. Là, on parle de l'autre partie : on parle des propriétaires. Mais hormis les propriétaires, il y a aussi des locataires à la Ville de Bruxelles : il y a 60 % des habitants de Bruxelles qui sont des locataires.
Où est le « tax shift » pour les locataires ?

Donc, on vous accorde le tax shift. Moi, je ne suis pas d'accord que c'est un tax shift, mais j'accorde le fait qu'on veuille aider les propriétaires-habitants.
Par contre, les locataires de la Ville de Bruxelles attendent une politique – qu'a

critiquée mon collègue Benzaouia, au niveau du logement public, qui est assez défaillant dans une Région où beaucoup de gens sont sur liste d'attente. Ça, c'est quand même encore un problème.

Puis, j'ai encore quelques remarques et/ou questions (pour aller dans le sens de M. le Président, sinon il va me couper la parole) : j'en ai trois – je ne sais pas si j'ai le droit, mais en tout cas je le prends.

M. le Président.- Très bien, très bien.

M. Bauwens.- On l'a déjà dit l'année passée, les recettes des horodateurs passent, en cinq ans, de 9 millions à 36 millions d'euros. Ça, ce n'est plus une politique de stationnement, ni d'environnement : c'est une politique…
(...)

Je savais que vous alliez dire ça. Mais allez interroger le Conseil communal à Molenbeek-Saint-Jean, alors vous interrogerez votre propre parti, parce que vous en faites partie, de la majorité. Donc allez-y, hein ? Je vous y invite…

M. le Bourgmestre.- Mais interrogez le vôtre aussi, monsieur Bauwens, sur les horodateurs ! *(Rire.)*

M. Bauwens.- Oui, je fais ça, mais ici, je suis ici pour vous interroger vous – me semble-t-il, hein ? quand même – mais téléphonez toujours à Molenbeek, si vous voulez : ils vous accueilleront avec plaisir.

M. le Président.- Allez ! Allez-y.

M. Bauwens.- Voilà. J'ai été interrompu par M. le Bourgmestre ! Il y a un

règlement spécial ?

M. le Bourgmestre.- Non, je comprends…

M. Bauwens.- Mais oui ! Je sais bien, monsieur le Bourgmestre *(rire)*.

M. le Président.- Allez-y ! C'est un peu d'humour, voilà.

M. Bauwens.- De bonne guerre, de bonne guerre !

Donc moi, mon analyse : c'est une taxe, et c'est la taxe qui a le plus augmenté les dernières années !
On va dans la poche des gens. Pas pour protéger l'environnement, mais pour renflouer les caisses de la Ville – d'ailleurs, c'est quand même dans le tableau « taxes » de la Ville, on peut être d'accord là-dessus.

D'un (?) côté, on a les taxes dans lesquelles on va chercher de l'argent, mais de l'autre côté, on augmente, un peu, la taxe sur les parkings – les parkings comme Interparking et les autres, qui se font de l'or, à Bruxelles : Bruxelles est un des endroits où ils peuvent faire le plus de bénéfices.
Et donc au lieu de donner de l'argent à eux et de demander de l'argent aux gens qui viennent se garer ici, est-ce qu'on ne pourrait pas faire un « shift » à ce niveau-là ?

Je vois que Monsieur Ben Abdelmoumen va me répondre ? Très bien, je suis ouvert à cela – tout à fait.
Puis, j'ai une question pour M. Wauters. C'est une question que je n'ai pas comprise, parce que je n'étais pas aux sections réunies (vous pouvez aller vérifier ma présence au parlement, j'étais là) :

On augmente la taxe pour les documents administratifs pour l'horeca de 92.000 à 300.000 €, sur (?) une période de deux ans.
Ça veut dire quoi ? Qu'est-ce qui se passe là ? Je n'ai pas très bien compris.

Là, c'est une question de compréhension : en quoi est-ce que vous le justifiez ? Qu'est-ce qui se passe pour que les commerçants de Bruxelles doivent tout à coup payer trois fois plus en deux ans ?

Je n'ai pas compris où est la justesse pour les petits commerçants, ceux qui tiennent les cafés, etc. J'aimerais mieux comprendre.
Voilà, jusque-là, mes remarques et mes questions – j'espère ne pas trop vous importuner.

Mme De Marte.- Monsieur le Président ! Excusez-moi…

Mme Jellab.- Monsieur le Président, quand on réclame, on a droit à plus de temps de parole ?!

M. le Président.- Mais pas du tout, madame Jellab ! Vous avez une, deux, trois, quatre, cinq interventions.
C'est bon, hein ? Pas avec moi, madame Jellab – pas avec moi !

M. Maimouni.- Excusez-moi, monsieur le Président…
(...)

Monsieur le Président ?

M. le Président.- Non, monsieur Maimouni, vous avez terminé !

M. Maimouni.- Mais non ! Je n'ai pas terminé, justement.
Vous avouerez, monsieur le Président, que synthétiser un budget de 1,2 milliard avec trois minutes de temps de parole : on n'est plus que limite.
Vous êtes d'accord ?

M. le Président.- Oui, je suis d'accord.
M. Maimouni.- Que fait-on, alors, de tous les autres points sur lesquels (?) je voulais intervenir ?

M. le Président.- Oui, mais… Vous le faites par écrit.

M. Maimouni.- Mais le problème, par écrit, c'est que les…

(Comentaires inaudibles.)

M. Hellings.- Ce n'est pas possible, ça ! *(Inaudible)*. Pas en Conseil !

M. le Président.- Allez ! Madame Bonnier.

Mme Bonnier.- Nous venons de finaliser un budget dans un contexte difficile.
Pourtant, nous avons tenu le cap.
Nous avons pris nos responsabilités et fait des choix clairs : diminuer nos dépenses et alléger la pression sur nos habitants.

Chaque propriétaire occupant paiera 100 € de précompte immobilier en moins et l'impôt communal sur les personnes physiques sera le plus bas de la Région – parmi les cinq les plus faibles en Belgique.

C’est une avancée indéniable pour le pouvoir d’achat de nos concitoyens et, au nom du groupe MR +, je remercie le Collège d’y avoir œuvré.

2026 sera une année de vérité, pas d’insouciance. Nous proposons un budget crédible, lisible et centré sur les besoins réels des Bruxellois :

Sous l’impulsion de notre première échevine Florence Frelinx, nous entrerons et resterons, et remettrons en ordre notre patrimoine :
- restauration de la tour Sainte-Catherine ;
- travaux urgents à l’hôtel de Ville ;
- embellissement des espaces verts du piétonnier, avec 25.000 plantes dès janvier ;
- mais aussi, le lancement de la restauration du parc Meudon ;
- et la rénovation des ponts d’Osseghem.

Côté sport, nous privilégions la sobriété et le soutien aux clubs qui créent du lien. Le projet des Bains du centre sera réorienté vers une restauration réaliste dès 2027.
Pour notre échevine Clémentine Buggenhout, priorité à un service plus efficace : un *contact center* intelligent dès 2026, pour rendre la Ville accessible 24 h/24, 7j/7 :

- un guichet « senior » renforcé ;
- le soutien au bénévolat ;
- et la poursuite de la marque « Goldies » ;
- nous rationalisons aussi le parc automobile, pour plus de transparence.
Quant à notre Echevin Frédéric Ceulemans, notre ligne est assumée : investir dans l’avenir et accélérer la transition climatique.
- En participation citoyenne : un nouveau pacte citoyen et une plateforme

digitale centralisée.
- En climat : la mise à jour du plan climat et les investissements dans les réseaux de chaleur.
- Enfin, en rénovation urbaine : un démarrage des travaux du parc et de la ferme du parc Maximilien, ou encore La Préparation du Grand Équipement à Versailles.

Ce budget, je le disais, n'est pas un exercice théorique, mais un acte de responsabilité collective : dans la rigueur et la cohérence, il réduit la pression fiscale tout en répondant aux priorités des Bruxellois.

Gouverner, ce n'est pas subir, c'est décider et tenir !
Je vous remercie pour votre attention.

(Colloques.)

M. Ouriaghli.- Quand vous étiez dans la majorité, vous preniez la parole également – les chefs de groupe prennent toujours la parole, dans la majorité.
(…)

Ça a toujours été comme ça, Benoît.

M. le Président.- Allez ! Monsieur Ouriaghli, allez-y !

M. Ouriaghli.- Chers collègues, mesdames et messieurs, le groupe PS, bien sûr, soutient pleinement la majorité et les décisions prises dans le cadre de ce budget 2026.
Dans un contexte budgétaire contraint, ce budget fait partie… et fait un choix politique clair : celui de l'investissement public, de la solidarité et de la

protection du modèle social bruxellois. Il traduit la volonté de continuer à investir dans l'avenir de Bruxelles et dans le quotidien de ses habitantes et de ses habitants, en faisant le choix de politiques publiques, utiles, concrètes et porteuses de cohésion sociale.

Je ne m'attarderai pas trop sur certains points relevant de mon groupe :

Nous saluons les moyens consacrés à l'éducation, qui demeure au cœur de notre projet socialiste : la gratuité de l'enseignement est maintenue – et c'est un pilier fondamental de l'égalité des chances.
Nos actions de soutien aux familles se poursuivent et se renforcent :

- kits scolaires ;
- repas ;
- activités socioculturelles et sportives ;
- soutien scolaire ;
- et encadrement de la petite enfance.

À travers ces politiques, nous affirmons une conviction simple, mais essentielle : l'accès à l'éducation ne peut jamais dépendre de revenus ou du milieu social.
Nos bâtiments scolaires et parascolaires continueront d'être rénovés et modernisés, car offrir des infrastructures de qualité, c'est aussi reconnaître la dignité des élèves, des enseignants et de l'ensemble du personnel éducatif.

Ensuite, malgré ce que certains de mes collègues pensent, la culture reste un pilier de notre projet de Ville : elle fait partie de l'ADN de Bruxelles et constitue (?) un levier fondamental d'émancipation, de lien social et de

cohésion.
Notre volonté reste claire : rendre la culture accessible à toutes et à tous, sur l'ensemble du territoire et pas uniquement dans les quartiers centraux ou favorisés.

Ce budget permet de consolider les centres culturels, poursuivre la rénovation des institutions culturelles, l'entretien des théâtres et la préservation de notre patrimoine.
Malheureusement, comme vous le savez, il s'inscrit dans un contexte de choix budgétaires difficiles, qui conduisent à l'évolution, voire à la disparition de certains dispositifs, tout en nous obligeant à garantir la continuité du soutien à la création et à l'accès du public à la culture – le Bourgmestre a donné des explications à ce sujet lors des questions.

Par ailleurs, la jeunesse est aussi au cœur de nos priorités : face aux inégalités sociales, au décrochage et aux difficultés d'accès aux loisirs et à la culture, ce budget apporte des réponses concrètes.
De beaux projets seront développés :

- ouverture de nouvelles antennes jeunesse ;
- extension des bibliothèques, avec des horaires élargis ;
- soutien aux activités socioculturelles et sportives ;
- création d'espaces adaptés aux jeunes – mon groupe s'en réjouit.

L'objectif est clair : garantir à chaque jeune, où qu'il habite, des lieux d'épanouissement, de rencontre et d'apprentissage, et lui offrir des perspectives positives dans la ville.

Enfin, la propreté demeure un combat essentiel, parce qu'un espace public

propre est une question de qualité de vie, mais aussi de justice sociale et de respect du vivre ensemble.
La Ville investit pour renforcer les équipes et moderniser le matériel, afin d'offrir des rues plus propres et plus agréables. La lutte contre les incivilités est également renforcée par des campagnes de sensibilisation et l'extension de notre dispositif de surveillance et de sanctions.

Ces actions s'inscrivent dans une approche équilibrée, alliant prévention, responsabilisation – et fermeté, lorsque cela est nécessaire.

Chers collègues, mesdames et messieurs, ce budget 2026 traduit la vision d'une Ville investissant dans ses habitants, dans la culture, dans les jeunes et dans la qualité de vie, tout en consolidant ses services essentiels.
C'est un budget responsable et ambitieux, et le groupe PS l'appuiera pleinement.

Je vous remercie pour votre attention – et je pense être plus ou moins dans les temps.
Merci.

M. Elhadj Diallo.- Monsieur le Président, monsieur le Bourgmestre, mesdames et messieurs les membres du Collège, chers conseillers communaux, la séance du Conseil d'aujourd'hui est dédiée à la présentation et au vote du budget communal.
Cet exercice requiert sérieux et responsabilité, car le budget reflète la manière dont on chiffre notre volonté politique.
Je voudrais rappeler que nous sommes dans un contexte très difficile avec 1,5 milliard d'euros (?) de déficit au niveau régional et un déficit fédéral qui va avoisiner les 5,9 % – à politique constante.

Ça, c'est une réalité !

Je tiens à adresser mes remerciements à l'ensemble du personnel communal pour la qualité du travail réalisé en 2025, ainsi qu'à l'équipe du receveur pour la contribution essentielle apportée à l'élaboration de ce budget.

Le budget constitue donc la traduction « numérique » de nos ambitions politiques. Il affiche un léger boni de 43.062 pour 2026, à l'ordinaire.
Pour atteindre cet objectif, la Ville a porté ses efforts sur les dépenses de fonctionnement et de transferts, afin de préserver le personnel et d'assurer le service optimal auprès de la population.

Après une année 2025 difficile – en raison d'engagements passés –, l'exercice 2026 reste marqué par ses héritages, avec pour objectif de les clôturer.
Le budget 2026 atteint l'équilibre, ce qui répond aux exigences des organismes financiers et à celles de la tutelle – sans gouvernement stable afin d'assurer le soutien nécessaire à la Ville.

Faut-il rappeler que les Engagés, conformément (?) à leur tradition de mouvement fédérateur et force de propositions, ont constamment participé activement à l'ensemble des réunions visant à sortir notre Région de la situation dans laquelle elle se trouve ?
Comme vous le savez, le 11 décembre 2025, notre président Yvan Verougstraete a assumé ses responsabilités afin d'offrir une alternative à notre Région.

Parce que justement, il incombe, aux responsables politiques que nous sommes de dépasser les postures et d'assumer les responsabilités historiques lorsque cela s'impose – la Région a besoin !

Effectivement, vous me direz : pourquoi je parle de la Région ?

On parle d'un budget communal parce que, tout simplement, nous sommes sous (?) la tutelle de la Région.
Quand la Région va mal, il faut bien s'attendre à ce qu'il y ait des répercussions au niveau communal…

En ce qui concerne le budget 2026, il convient de formuler quelques petites remarques importantes :

Au niveau des dépenses, je dis bien que (?) tout a été analysé selon les principes bien connus du *« Spending Report »* : c'est-à-dire de ne rien laisser de côté, pas même les frais de personnel et les cabinets – ce qui est réclamé depuis fort longtemps par notre groupe, les Engagés-CD&V.

Par rapport à 2025, les dépenses de personnel, hors secteur de l'enseignement, enregistrent une hausse de 1,54 %. Les dépenses de fonctionnement affichent une diminution de 3,49 %.
Les dépenses de transfert, quant à elles, augmentent de 8,74 %: cette évolution comprend notamment une majoration de 2,5 millions d'euros à la dotation générale allouée au CPAS, et de 16,68 millions attribués à la dotation de la zone de police.

Évidemment, nous exigeons la (?) sécurité, nous exigeons la (?) solidarité : il faut effectivement des moyens pour le faire.

À l'extraordinaire, la charge de la dette augmente, cela s'explique par des investissements dans les secteurs fondamentaux que vous connaissez :

Le plan école, avec un exemple concret : l'an prochain, la concrétisation de l'extension de l'athénée des Pagodes, qui offrira 600 places supplémentaires.

La voirie : quelque 21 millions d'euros consacrés au réaménagement de places emblématiques : la place du Nouveau Marché aux Grains, ou encore le (?) Marché au Bois – 7,5 millions d'euros seront affectés à l'entretien et à la rénovation des rues, des trottoirs, de la signalisation et du mobilier urbain.
Par ailleurs, ce travail exigeant contribue directement au renouveau financier de Bruxelles : l'accord de la majorité requiert des ressources appropriées pour sa mise en œuvre, tout en intégrant les priorités de chacun de ses membres, notamment celles des Engagés et du CD&V, bien que la conjoncture actuelle demeure difficile.
Et, à de nombreux égards, il incombe à notre Commune de garantir en toutes circonstances l'accomplissement de ses missions fondamentales :

- assurer une éducation de qualité ;
- garantir la sécurité de la ville ;
- maintenir son attractivité ;
- favoriser la solidarité et l'ouverture à l'international.

Je ne saurais terminer sans pour autant rappeler aux uns et aux autres que l'exercice budgétaire, ce ne sont pas des incantations idéologiques, c'est un travail sérieux qui nécessite la rigueur, qui nécessite la compréhension.
Qui dit recettes, qui dit dépenses : l'équilibre s'installe à partir (?) de ça, pas dans des discours, juste pour faire des selfies ou des publications à l'emporte-pièce !
Ces enjeux majeurs se reflètent dans les grandes orientations du budget qui vous est présenté.
Mon groupe apportera son soutien à ce budget, jugé solide et équilibré, et je me

joins aux paroles du Bourgmestre pour dire grand merci à toutes celles et tous ceux qui font de notre ville une ville propre, qui font de notre ville une ville agréable.

À la Région de Bruxelles-Capitale, on a voté, justement, l'ordonnance qui revalorise les travailleurs des titres-services, pour qu'ils soient alignés sur le même tarif dans les trois Régions du pays.
Merci, monsieur le Président.

M. le Bourgmestre.- Madame De Marte, sur la solidarité internationale, eh bien c'est vrai, on ne va pas nier que là aussi, on a eu une baisse.

L'idée est de nous concentrer quand même sur les projets et de voir comment on peut aider, peut-être de façon plus rationnelle, mais aussi dans la coopération – il y a tout le soutien à l'Ukraine qu'on fait aussi par ailleurs, donc qui peut être ajouté aussi à ces actions-là.
Les actions, comme je l'ai dit, à Kinshasa, où ce sont des fonctionnaires qui sont engagés par la Ville, qui sont payés par la Ville.

Oui, il va falloir continuer à regarder aussi comment on peut aller chercher d'autres budgets. Parce que vous savez comme moi qu'il y a souvent un effet levier : quand une ville finance une action, on peut chercher des effets leviers, voir avec d'autres villes comment on pourrait se grouper pour mieux aider là-dessus.
Je pense malheureusement qu'il y a trop peu de communes qui ont un budget « solidarité internationale ». C'est le cas depuis 2000 à la Ville de Bruxelles – depuis la majorité de 2001.

Donc voilà : on ne va pas nier qu'il y a une baisse du budget, c'est vrai, mais ça

nous semblait important de poursuivre néanmoins ces collaborations, comme vous l'avez dit, qui sont essentielles.

Sur la vision des ressources humaines – donc, j'entendais les chiffres de M. Bauwens –, on ne va pas « virer » 600 personnes, hein ?
Personne ne dit ça. Aucun rapport…
M. Bauwens.- Je n'ai jamais dit ça.

M. le Bourgmestre.- Non, mais vous avez dit qu'on ne va pas remplacer 600 personnes. Ce n'est pas vrai.

Donc, qu'est-ce qui est déjà complètement immunisé ? Eh bien, ce sont toutes les fonctions où il y a une norme d'encadrement : les puéricultrices, les centres de jeunes – tout ça, avec une partie subsidiée, n'est pas concerné, évidemment. C'est ce qu'on appelle (le terme est peut-être mauvais)… ce ne sont pas des « dépenses obligatoires », parce que couvertes par un subside.
Tout ce qui est couvert par un subside n'est pas concerné.

Parce que j'ai vu votre communiqué, sur les 150, où là, vous parlez carrément de 800 personnes qui ne seraient pas remplacées à la Ville. Mais ça n'a jamais été…
(...)

Ou alors, j'ai mal vu le communiqué – désolé. Mais enfin ça, ce n'est pas du tout le cas, il ne faut pas faire peur aux gens, non plus, hein ? Donc…
Par contre, c'est vrai qu'en 2026, on va revoir les cadres – ils n'ont plus été revus depuis dix ans. On va réfléchir, avec les départements : on a chargé Mme la secrétaire communale de travailler là-dessus, de regarder avec nous sur quelles missions on peut se concentrer.

C’est vrai que parfois, on a hiérarchisé : j’ai donné l’exemple de l’enseignement. Eh bien, objectivement, c’est vrai que l’enseignement, ça reste de loin le premier budget de la Ville, et ce n’est pas un hasard.
Mme De Marte évoquait la problématique des balayeurs : elle a raison sur la pyramide des âges, c’est vrai qu’il y a une pyramide des âges.
Et donc, Mme Jellab pourra témoigner qu’en 2023 et en 2024, on a fait de gros efforts là-dessus, puisque ce sont vingt jardiniers qui ont été engagés et treize balayeurs dans ces deux années-là – mais ils sont toujours actifs, hein ? donc il n’y a pas eu de perte dans les balayeurs.
C’est vrai qu’on compte quand même pas mal sur les « articles 60 », qui vont être financés pour pouvoir, en tout cas, compléter le service propreté, mais – M. Ben Abdelmoumen en a déjà beaucoup parlé – donc l’idée est vraiment de laisser la propreté comme étant un département dans lequel on continue à renforcer.

Alors est-ce qu’on pourra monter au-delà de ce qui a été fait avant ?
Eh bien, ça ne va peut-être pas être simple, mais là aussi, je vous l’ai dit : on pourrait rajouter cent ou deux cents balayeurs, il faut aussi qu’il y ait une prise de conscience de la population, où chacun doit être un acteur de la propreté.

Et parfois, on aura aussi le « bâton » : des amendes pour les gens qui polluent – désolé, on ne doit pas non plus laisser faire.
Ces balayeurs ont droit au respect, et honnêtement, il y a des endroits où on ne les respecte pas. Eh bien, à ce moment-là, c’est la police, les sanctions administratives et les taxes communales qui agiront.
Mais donc, pour la vision des RH, c’est une révision du cadre en négociation syndicale. C’est charger l’administration de nous faire des propositions, donc de ne pas avoir une décision, simplement, du Collège, c’est vrai, en mettant une

trajectoire budgétaire, mais en leur demandant à eux de remonter, en disant : « Tiens, on pourrait peut-être mutualiser ? »
Je vous rappelle que M. Weytsman et moi-même, nous travaillons sur une intégration des services du CPAS avec la Ville. Je veux dire que ça se fait pas très loin de chez nous : ça se fait au nord du pays – où il y a plein de majorités, hein ? où les CPAS et les communes travaillent en synergie. Aujourd'hui, on travaillera sur le personnel, les finances, l'informatique, la centrale d'achat.

C'est quelque chose qui doit être possible. Non pas pour réduire le service public, mais justement pour se concentrer. Et comme on l'a montré dans le budget du CPAS : on a engagé, pour 500.000 €, de nouveaux assistants sociaux. Eh bien, c'est plus malin d'aller mettre l'argent là, dans les personnes qui vont être en première ligne par rapport à des personnes qu'on va essayer de remettre à l'emploi, et en se disant : eh bien peut-être que dans le fond, un marché public pour de l'équipement de bureau ou de chauffage, ça peut être géré par le même département, qu'il soit au CPAS ou à la Ville.
Même chose pour les ressources humaines puisque c'est le même statut : CPAS et Ville. Il est d'ailleurs en négociation syndicale, négocié dans la même enceinte.

Donc voilà, en gros, la vision. C'est vrai qu'on va faire des efforts en fonctionnement, on ne va pas le nier, on a diminué de 4 % par rapport au compte 2024. Mais c'est cette volonté de mener un budget rigoureux.
On le sait, on ne va pas trouver les financements : vous avez vu la situation de la Région – l'échelon fédéral, je ne vais pas commenter, puisqu'on n'est pas dedans (enfin moi, je ne suis pas dedans) –, mais on sait très bien qu'aujourd'hui, eh bien oui, les pouvoirs publics souffrent.

Alors on a trouvé un équilibre qui était, en effet, entre un tax shift, une

économie de dépenses et essayer de se donner des « ballons d'oxygène » – avec des décisions difficiles, mais nous les avons prises !
Et moi, je veux remercier cette majorité, dans ce Conseil, d'avoir en tout cas donné son soutien pour qu'on puisse avancer et continuer à être une des communes – je l'espère, le plus longtemps possible –, qui continue à maintenir un équilibre. Parce que ça aussi, c'est une preuve de la gestion que nous voulons montrer ici.

Je laisserai M. Ben Abdelmoumen répondre sur tout ce qui est toilettes.
Mme Goyvaerts, ce sera Mme Maes…

Oui : l'augmentation de la dotation de la police, monsieur Hellings, c'est plutôt pour conserver le même nombre d'agents. Je ne vais pas vous mentir : aujourd'hui, on est dans un débat où on ne sait pas encore très bien où on va, puisqu'on va dans la fusion – qui était d'ailleurs souhaitée par votre parti, hein?Donc moi, je ne le souhaitais pas, je pense que la plupart des bourgmestres ne le souhaitaient pas, mais je serai loyal et légaliste par rapport à… si une loi est votée.

Les bourgmestres, là-dessus, quelle que soit leur appartenance politique, jouent le jeu. Maintenant, je dois vous avouer que le texte n'est pas clair et que donc, on a une position un peu plus attentiste.
Mais vu les problèmes de sécurité sans précédent que nous connaissons à Bruxelles, il n'est pas question de diminuer le nombre de policiers. Donc nous les équipons, nous maintenons le budget.

Une partie de l'augmentation est due au fait que nous n'avons plus les mêmes réserves qu'avant, donc nous devons augmenter nos dotations. Mais c'est vrai que c'est une augmentation importante, parce qu'avec l'enseignement, c'est

vraiment une des grosses priorités : la sécurité dans nos quartiers – c'est d'ailleurs ce que nous demandent nos concitoyens.
Mais c'est vrai qu'on va devoir un peu voir ce qui se passe par rapport à la fusion des zones de police qui est annoncée, on disait, le 1er janvier 2027. Je vous avoue avoir des doutes, mais on verra, je vais voir ce qui se passe au parlement fédéral. Pour l'instant, en tout cas, les communes jouent le jeu, les bourgmestres se parlent, se voient souvent, avec les commissaires en chef, d'ailleurs, pour essayer de faire les groupes de travail et d'accompagner la réforme du mieux qu'on peut.

Sur la dette, je vous l'ai dit en comité secret : on est à 600 millions d'euros en long terme et 500 millions en court terme – avec un effet de trésorerie, là-dedans. Donc ces 500 millions ne vont pas d'office se transformer pour arriver à 1,1 milliard.
Maintenant, c'est aussi le résultat de nos politiques d'investissement, dont j'aurais du mal à tenir rigueur au (?) MR, parce que c'était nous qui étions au pouvoir, donc je ne vais pas accabler mon partenaire.
On a investi dans les quartiers, on a fait la ville à 10 minutes. On a mis énormément (?) d'infrastructures – on a eu raison par rapport à ça.

On va devoir un peu rationaliser. L'exemple qu'a cité M. Diallo (?) de l'école à Neder-over-Heembeek en est un (?). Et on l'avait suivi, on a continué avec Mme Frelinx (on l'avait commencé ensemble). Notamment, il y aura une énorme salle de sport qui sera prévue dans cette nouvelle école et qui va pouvoir être utilisée par les clubs sportifs, comme on a commencé à le faire aussi dans le centre, avec le déménagement de la salle du palais du Midi.
Nouvel échevin, vous m'avez demandé – et M. Maimouni aussi. Eh bien, sur les normes des cabinets, entre le 1er janvier 2024 et le vendredi 12 décembre 2025, on a moins 10 ETP. Donc si à un moment donné, on doit faire appel à cet

échevin, eh bien a priori, on reviendrait aux chiffres de janvier 2024.
Donc, a priori, ça paraît jouable si c'est le cas. On verra, je ne vais pas vous répondre maintenant, parce que nous devons encore, du côté du groupe socialiste, en discuter, mais ça ne ferait que nous ramener aux chiffres de janvier 2024.

Madame Jellab. Oui, alors je vous avoue, ce n'était peut-être pas l'intention, mais sur le Centre culturel congolais, on est au début…
Moi, j'ai connu le début de l'Espace Magh. Honnêtement, j'étais à la manœuvre avec MM. Mayeur et Thielemans – pour ceux qui s'en souviennent –, et Mme Laanan, comme ministre de la culture. On est allé – et Mme Hariche, à l'époque, aussi –, on est allé racheter un bâtiment, une boîte de nuit : le Who's Who's Land.
On est allé chercher 10 millions en politique des grandes villes, chez Mme Arena qui avait la gestion de cela, Mme Laanan a débloqué des budgets importants, puisqu'aujourd'hui, l'Espace Magh, c'est plus ou moins 1 million d'euros qui est consacré à ce centre.

Le centre culturel congolais, on a commencé tout seul. Mais… Honnêtement, j'ai demandé pourquoi il y avait ce que vous m'avez montré sur votre téléphone : il y a apparemment un bug informatique, mais hier, ça marchait, et objectivement...
(...)

Eh bien si !

Dire qu'il n'y a rien dans le Centre culturel congolais, moi, je trouve ça très méprisant. J'y ai été samedi, j'ai vu beaucoup d'émotions chez les gens qui étaient là. C'est quelque chose qui était attendu par la diaspora africaine, et

congolaise en particulier.

On a beaucoup travaillé – quand on rencontrait les associations là-dessus, c'est ce qu'ils demandaient. Franchement, les deux personnes qui animent ça pour l'instant font un boulot incroyable pour deux personnes, avec énormément de bénévoles !
C'est vrai que pour l'instant ils ne sont que deux, qu'on a mis un budget pour les frais d'actions, aussi, et que je n'aime pas tellement la façon dont on oppose et dont on méprise un peu ce Centre culturel congolais.

Samedi (?), il y avait un grand réalisateur congolais qui était là, c'était très émouvant de le voir. Quelqu'un… ou j'ai vu des personnes comme Mirko Popovitch – pour ceux qui le connaissent, qui est quand même quelqu'un qui compte dans la culture bruxelloise –, expliquer toute l'émotion qu'il y avait avec ce réalisateur, dont le centre culturel est allé faire une rétrospective. L'ensemble des photographies qui étaient exposées, les groupes qui ont pu répéter, les grands événements culturels qui peuvent se faire aussi dans l'espace public – parce que l'idée d'un centre culturel, ce n'est pas d'avoir un lieu : c'est aussi d'être itinérant et de soutenir la création.

Donc moi, je suis convaincu qu'on se retrouvera dans quelques années. On est, d'après ce que j'ai entendu, le premier centre culturel congolais dans le monde, et je trouve quand même ça très émouvant que ce soit fait à Bruxelles, qui a toujours hésité entre le fait de ne plus parler de notre passé, de ce qui nous unit aux Congolais et à la diaspora congolaise, ici, et le fait de leur donner la parole et de leur demander d'exprimer leur culture.
Et donc oui : je suis content qu'on ait maintenu ce budget. C'est un choix politique, vous avez raison : c'est un choix totalement politique de soutenir le centre culturel – et je remercie aussi mes partenaires de majorité d'avoir

poursuivi cela.

Et j'espère vraiment, qu'encore cette année, on le fera rayonner, mais je peux vous dire que les personnes qui sont en charge de ce centre font un « boulot » vraiment extraordinaire !

M. Maimouni, j'ai répondu pour ma part. Et monsieur Bauwens, eh bien donc je lai dit : il n'y a pas de perte d'emplois, de 600 emplois – tout ça, c'est… J'ai compris le calcul que vous avez fait, mais je l'ai redit.
J'espère que l'exposé que j'ai fait et la nuance que j'ai apportée vous feront comprendre que dans les 150 remplacements qu'il y a, il y a toutes ces fonctions qui sont soit normées par une norme d'encadrement, soit qui sont des fonctions subsidiées, qui ne sont évidemment pas touchées.

Pour le reste, je le redis : oui, il y a le cadre qui doit être revu, mais nous avons décidé de réfléchir avec la base et ce sont les directions qui sont en train de travailler dessus – et sans doute qu'on aura à travailler avec les organisations syndicales dans ce budget 2026.
J'ai dit, monsieur le Président.

Mme Frelinx, échevine.- Je vous remercie, monsieur le Président. Alors, je vais répondre dans l'ordre des questions qui me sont parvenues, donc d'abord sur le parc Meudon :

Donc, le permis modificatif est quasiment finalisé – on m'a demandé le calendrier –, on l'introduira à ce moment-là et on préparera le cahier des charges pour pouvoir démarrer le chantier, que nous espérons pouvoir démarrer en 2026.

Deuxièmement, la ferme Maximilien : je vais quand même commencer par dire qu'on a travaillé à baisser les dépenses à la Ville. Ça a été un exercice extrêmement compliqué, on a dû faire des efforts. On a tous fait des efforts et, donc, ça a été un exercice très difficile, mais que nous assumons.
Donc on a bien baissé de 150.000 € par rapport à 2024, parce que le cadre budgétaire est compliqué. Comme je l'ai dit, on a dû faire des efforts, mais on a pu le faire à la ferme Maximilien, parce qu'on a la chance d'avoir un président extrêmement efficace, qui est chef d'entreprise et qui sait comment transformer l'outil en augmentant les recettes pour en faire un véritable outil d'insertion socioprofessionnelle.

Troisième question, sur le Donderberg : il y a donc bien 50.000 € qui sont prévus pour une étude.
Alors, l'objectif, c'est de faire ce qu'on a toujours dit qu'on avait envie de faire, donc c'est de faire un lieu qui est préservé, avec un focus sur le patrimoine vert et sur la biodiversité. Et donc, l'objectif, c'est de l'ouvrir au public en préservant au maximum le lieu dans un état naturel.

Quatrième point : le budget sur le bâti au niveau énergétique. Donc effectivement, on a une enveloppe plus petite cette année et cela s'explique par deux raisons :

La première, c'est que les projets n'avaient pas été suffisamment aboutis, donc l'argent ne pouvait pas être engagé en 2026 et les investissements ont été reportés.
Deuxième raison : parce que dans la construction des budgets, on a voulu trouver un équilibre pour ne pas surcharger de manière disproportionnée les emprunts – comme ça a pu être fait dans le passé. Et donc on étale les investissements : M. le Bourgmestre a évoqué de nombreux chantiers

importants, comme la Maison du Roi.

Alors j'en viens au chèque sport, madame Maouane. Vous aimez raconter des histoires, mais moi, je suis bien ancrée dans le réel. Et donc, la réalité, mais c'est que le budget est extrêmement difficile – je l'ai dit et je le redis – et donc il est vrai que nous devons faire face à des efforts et que les efforts doivent s'exprimer dans chacun de nos départements.
Alors, c'est toute la Ville qui a fait des efforts et cette enveloppe, ici, pour les chèques, qui a été augmentée chaque année depuis des années, était arrivée à un niveau qui n'était plus tenable dans le contexte budgétaire actuel.

Pour votre question des clubs :

Alors, en ce qui concerne l'augmentation des tarifs , j'ai eu l'occasion de le dire lors d'un précédent Conseil communal : donc, à l'époque, le tarif était totalement dérisoire – on avait par exemple un tarif à 30 cents de l'heure –, ce qui fait que certaines salles étaient réservées, mais pas occupées. Certains clubs sous-louaient carrément !
Et donc nous sommes maintenant à quelques euros de l'heure, ce qui reste un tarif tout à fait abordable et inférieur au tarif des autres infrastructures sportives de la Région. Et donc désormais, eh bien les infrastructures sportives louées seront effectivement occupées, ce qui permet d'augmenter l'offre sportive sur tout le territoire.

En ce qui concerne la diminution des subsides, on a effectivement fait des efforts en transferts, mais je peux toutefois vous assurer que mon attention continuera à être portée sur les clubs qui portent le sport pour tous.

Alors, j'en viens à la dernière question sur le piétonnier, chère madame Jellab :

Alors, chère madame Jellab, je suis ravie que vous ayez enfin trouvé où se trouvent les parterres du piétonnier. Parce qu'une chose est sûre, c'est que je ne suis peut-être pas experte en espaces verts, mais vous avez été experte en champs de patates ! Et ces parterres ne ressemblaient à rien, et j'ai donc repris les choses en main !
Alors nous avons « élagué » les arbres multitroncs – j'ai déjà eu l'occasion de le redire –, qui vont repousser. Et surtout, nous avons planté 25.000 plantes et donc le piétonnier va enfin retrouver toute sa splendeur.

Et une chose est sûre : ce ne sera pas grâce à vous !
Je vous remercie.

(Brouhaha.)

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- Je vais attendre que ça se calme un peu…
(...)

Voilà. Merci, chères conseillères, chers conseillers. Avant de répondre directement à vos questions, permettez-moi de refaire un petit mot sur la réforme fiscale, parce que j'ai l'impression qu'elle n'est (?) pas encore très bien comprise – mais c'est peut-être notre faute, parce que j'entendais M. Maimouni, tantôt, parler d'un gain de 8 €. Je vais vous le montrer, que ce n'est pas 8 € : on va le montrer de manière factuelle.

Donc, la réforme fiscale, elle est composée de deux volets :

Tout d'abord, une baisse de l'impôt des personnes physiques (IPP) – que

personne n'a citée, bizarrement, dans l'opposition. Donc, au niveau de l'IPP, on passe désormais de 6 à 4,9 % (?), ce qui fait qu'aujourd'hui, à la Ville de Bruxelles, on a le taux d'IPP le plus bas de la Région bruxelloise et le plus bas de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles – et on rentre même dans le « top 5 » des taux les plus bas de la Belgique. Ça, c'est une chose.
Et alors, en termes de gain – ça, ce n'est pas moi qui le dis, ce sont les faits (je sais que M. Maimouni parle beaucoup de faits) –, donc, un salaire minimum, c'est 75 € de gain supplémentaire. Et pour un salaire moyen à la Ville de Bruxelles, c'est 250 € en plus.
Donc c'est un gain supplémentaire pour l'ensemble des travailleurs de la Ville de Bruxelles…
(…)

Par an, et non : c'est net. Donc, encore une fois : par an.
Donc ici, on soutient concrètement le pouvoir d'achat des travailleurs de la Ville de Bruxelles. Ça, c'est une chose.

Deuxième chose, concernant le PRI (et là, je réponds un peu à tout le monde et, aussi, à M. Hellings) :

Donc effectivement, il y a une hausse des centimes additionnels communaux concernant le PRI qui sera complètement, totalement et automatiquement compensée par la Ville de Bruxelles, avec une prime supplémentaire de 100 €.
Je vais prendre un exemple concret : j'ai M. Maimouni en face de moi, imaginons que M. Maimouni soit propriétaire d'un bien – je ne sais pas si c'est le cas, donc c'est un exemple « inventif » –, M. Maimouni paye aujourd'hui, en 2025, 2.000 €.
Avec la potentielle hausse des « additionnels », théoriquement, M. Maimouni serait censé payer 2.300 € en 2026. Grâce à la compensation automatique et

complète de la Ville de Bruxelles, plus la prime de 100 €, au lieu de payer 2.300 €, il payera 1.900 €…

(Applaudissements.)

Donc, je vais aller au bout – j'essaye d'être le plus limpide possible. Donc, je…

(Brouhaha.)

M. le Président.- Allez ! Continuez votre démonstration, « Einstein », là !

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- Donc ici, pour être précis, on parle bien de 24.000 propriétaires-habitants qui seront compensés par la réforme.
Il est vrai…
(…)

Mais… je vais aller au bout, monsieur Hellings !

Il est vrai que pour le reste des parcelles patrimoniales – qui, elles (?), ne seront pas compensées par la réforme fiscale –, on ne verra (?) qu'une augmentation très légère de 30 € par mois – 90 % des parcelles patrimoniales restantes.
Donc pour moi, ce n'est pas une motivation pour augmenter le loyer des locataires.

Et en plus de ça – grâce au très bon travail de Mme Ben Hamou : grâce à son ordonnance –, le bailleur ne peut donc pas réviser le loyer entre deux baux de courte durée.
Le bail, de manière générale, est rétroactif, et en plus de ça, si maintenant, le propriétaire estime qu'il doit réviser son loyer, il doit le motiver et le prouver

grâce à des travaux expliquant qu'il a amélioré la performance énergétique – notamment le PEB, comme M. Maimouni en parlait là tantôt.

C'est pour répondre à M. Hellings. Donc, sur l'aspect fiscal, je pense avoir été complet. Toujours, je reste chez M. Maimouni, avec le taux « parking » :
Je crois que vous confondez le taux parking et le taux concernant les emplacements du parcage, donc Colruyt n'est pas du tout concerné par le taux en lien avec le parking.
Donc ici – et là, je pense que M. Bauwens va le saluer –, on taxe bien les sociétés privées de parking du style d'(?)Interparking, Indigo, etc.
Je n'ai rien contre eux, mais on demande qu'ils contribuent comme tout le monde et donc le taux passe de 66 à 99 € par place, par an. Donc les parkings Colruyt, Aldi, etc., ne sont (?) pas concernés.

Et alors, encore une question, je pense, en lien avec la propreté, de Mme De Marte :

Donc, concernant les toilettes publiques (j'en parlais là tantôt), voilà : il y a eu trois nouvelles toilettes publiques en 2025, mais on continue à investir dans le réseau des toilettes accueillantes… eh bien, comme le faisait votre collègue, Mme Zoubida Jellab.
Et pour 2026, il y aura trois emplacements, sur 150.000 € de budget (du mien) en investissement et 150.000 € du budget d'investissement de M. Ceulemans.

Et alors, une chose aussi qui m'embête un peu – ce n'est pas moi, personnellement, hein ? Mais vous n'arrêtez pas de dire que Bruxelles est « dégueulasse » ; c'est sale, etc.
Franchement, je trouve que c'est un manque de respect envers nos agents qui travaillent au quotidien, et ce n'est pas Mme Zoubida Jellab qui va me

contredire.

Et d'ailleurs – encore une fois, j'aime beaucoup Mme Jellab ! –, mais Ecolo avait cette compétence pendant six ans : est-ce que vous avez fait mieux ? Je ne crois pas.
Et en plus…
(…)

Je vais aller au bout ! Au niveau de la Région bruxelloise, vous avez encore un ministre-président PS, mais un ministre de la propreté Ecolo qui ne « fout » rien – depuis sept ans !

(Brouhaha.)

M. Ben Abdelmoumen, échevin.- Oui, c'est la vérité ça fait mal, mais c'est la vérité ! D'ailleurs, j'ai entendu que M. Hellings avait été recasé dans son cabinet : n'hésitez pas à lui souffler dans l'oreille !
(…)

Mais bien évidemment, je salue le travail de l'administration de Bruxelles-Propreté !

Mme Buggenhout, échevine.- Oui, merci, monsieur le Président. Pour répondre à la question de M. Maimouni concernant la rationalisation d'i-CITY et les baisses d'investissement, je voudrais d'abord rappeler que le budget d'informatique constitue une des plus grosses dépenses de la Ville de Bruxelles. Mais c'est vrai qu'elle est en diminution, en raison des restrictions apportées dans le budget d'i-CITY, qui présente un budget réduit de 4 millions d'euros (?).

Je rappelle également que le gonflement du budget, ces dernières années, était dû à l'équipement de Brucity et la mise en place du système (?) CRM (gestion de la relation client - *Customer Relationship Management*), ici, dans le bâtiment.
Là aussi, comme pour toutes les ASBL de la Ville et les départements, il a été demandé à i-CITY de faire un effort considérable pour diminuer les frais de fonctionnement.

Tel que prévu par l'accord de majorité, un audit était effectivement en cours afin d'atteindre l'objectif de réduction des coûts.
Une plus grande synergie avec les services de la Ville, que ce soient les services du département « achats et facilités », que ce soient les services RH ou des services juridiques, ainsi que des services de la secrétaire communale (également responsables du service « stratégie et transformation digitale »), permettront, nous pensons, de rationaliser les dépenses de fonctionnement et de renforcer les liens avec cette ASBL – quasi entièrement financée par la Ville : il n'y a pas un « franc » de cette ASBL qui n'est pas payé par la Ville de Bruxelles.

Déjà l'année passée, en parlant du budget extraordinaire et de la baisse d'investissements, nous avions été attentifs à réduire les dépenses en investissement de moitié par rapport à 2024. Et en 2026, nous tenons le même cap que l'année dernière et, une fois de plus, exigeons une clarté précise dans le coût de développement de chaque projet.
Priorité est donc accordée à s'assurer que les outils informatiques existants fonctionnent correctement et soient mis à jour. Ensuite, nous nous assurerons que les risques en matière de cybersécurité soient les plus faibles possible.

Chaque nouveau projet doit répondre à un besoin clairement identifié dans

l'administration et apporter une plus-value, soit dans le confort du travail de nos collaborateurs, soit dans l'accessibilité des services de la Ville par ses citoyens.

C'est pourquoi non, monsieur Maimouni : nous ne sommes plus retournés à l'ère du papier et ce n'est pas sans fierté que nous posons déjà les premières briques du futur *contact center* intelligent de la Ville de Bruxelles !
Le déploiement du « chatbot » et des outils numériques associés permettra de mieux orienter les demandes, de réduire les délais de réponse et de renforcer l'accessibilité pour tous.

La phase 1, attendue pour mai 2026, constituera une étape clé vers un service davantage centralisé, plus lisible et plus cohérent.
C'est donc un budget qui consolide notre ambition : moderniser l'administration, tout en restant fidèles à nos missions fondamentales !

Enfin, permettez-moi également de mettre en lumière un autre projet qui nous tient tous à cœur et qui est celui, justement, dans l'évolution de la poursuite de notre « jumeau numérique » : cette réplique digitale de notre ville, développée actuellement dans l'objectif de travailler sur les îlots de chaleur, verra une première version dans le courant du second semestre.
Mais ce n'est pas tout : ces outils, qui permettent de surveiller, analyser et améliorer les performances en temps réel, pourront, grâce à ces données collectées, prévoir, résoudre des problèmes avant qu'ils ne se posent.

À terme, cet outil trouvera donc pleinement son utilité dans des fonctionnalités telles que la gestion des déplacements et également dans la gestion de crises, en cas d'évacuation de l'espace public – je pense que ce n'est pas mal, comme évolution, pour un budget qui se rationalise, comme dans les autres départements.

Merci, monsieur Maimouni.

M. Wauters, échevin.- Voilà. Monsieur Bauwens, j'entends bien que vous étiez au parlement, il n'y a pas de souci *(rire)*. Effectivement, c'est une réponse à laquelle j'ai répondu tout à l'heure et, en fait, en début de Conseil, enfin lors de (?) la première partie du Conseil communal, il y avait justement une question de Mme Malçikan qui n'est pas exactement la même que vous posiez (?), mais dont les éléments de réponse sont les mêmes.
Donc ici, vous parliez des frais de délivrance des documents administratifs, avec l'augmentation prévue sur deux ans, effectivement :

En réalité, il s'agit bien d'une « redevance » hein ? donc pas d'une taxe, et c'est en fait le coût payé pour un service qui est fait par la Ville. Et ce coût (à ma grande surprise, quand je suis devenu échevin), n'avait pas été indexé depuis des années : parfois plus de dix ans – je ne sais pas si vous l'imaginez, faites un petit calcul, 2 % par an, enfin c'est assez impressionnant !
Or le service, il est donné, justement par le service « commerce », de manière très qualitative et donc, à un moment donné, je pense qu'il était nécessaire de le revaloriser pour maintenir un service de qualité – j'allais dire : approcher le « coût-vérité » de ce que cela coûte, en fait, à l'administration pour le faire.

Alors, de quoi il s'agit ? Eh bien, il s'agit des autorisations de marchands, des « ambulants », notamment, des marchands sur les marchés, mais aussi les « volants » : donc, vous savez qu'il y a des marchands qui peuvent venir au début d'un marché, s'il reste des places libres, etc. Ça demande aussi de l'administration : il y a des « placeurs », qui sont sur place systématiquement. Par exemple, sur la place du Jeu de Balle, c'est tous les jours de l'année, hein ? Et c'est très important, effectivement, pour tous les éléments du commerce, en général.

Vous savez qu'il y a 2.000 enseignes (?) horeca : je ne vous parle même pas du fait que toute une partie des terrasses, sur les 2.000 « horeca », n'était pas régularisée, officielle, et ça, c'est un objectif, aussi, de cette majorité, c'est de remettre tout ça proprement.
C'est aussi un objectif (et je l'ai repris ici) de notre majorité de créer plus d'harmonie, un meilleur équilibre entre les différentes fonctions de l'espace public, avec un objectif clair : faire en sorte, évidemment, que les habitantes, les habitants, les visiteuses et visiteurs – mais aussi nos clients, hein ? – qui viennent à Bruxelles puissent profiter d'un endroit désencombré, invitant à la promenade et accessible à toutes et tous, notamment, certainement, les personnes à mobilité réduite (PMR) et les piétons. Ça fait partie de notre accord de majorité.

Et donc effectivement, si on fait ce calcul, monsieur Bauwens, de 300.000 € au lieu de 200.000 (à peu près), sur deux ans, eh bien j'ai pris un chiffre moyen : entre 6.000 et 7.000 entrepreneurs, commerçants, marchands, ambulants, forains… de la Ville de Bruxelles, que j'essaye d'accompagner le mieux possible, eh bien ça fait 46 € sur deux ans, soit la moitié : 23 par an – ce qui, me semble-t-il, si on fait le calcul de dix ans sans indexation à 2 %, est tout à fait juste et raisonnable.
Voilà pour répondre à votre question.

De heer Ceulemans, schepen.- Even recapituleren; ik heb ook op mijn contents heel wat moeten besparen.
Maar eigenlijk haalt u nu net iets aan waar op zich niet zo heel veel is veranderd, omdat daar heel wat investeringen mee gemoeid zijn.

Ik moet daarbij zeggen dat wijkcontracten in de meeste gevallen gelimiteerd

zijn in tijd en ruimte. Die beginnen vaak ook op een ander moment en pieken ook op andere momenten dan wat in andere gevallen jaarlijks terugkomt.

We zitten nu toevallig in een dal, waarbij wordt voorbereid, waarvoor er studies worden aangevraagd en waarvoor ontwerpmatig moet gedacht worden. We zitten nu niet in een piek van investeringen.
Om een voorbeeld te geven: volgend jaar zal dat wel het geval zijn en dan gaan we naar 9 miljoen euro aan investeringen voor grote projecten, die bijvoorbeeld in Versailles, Héliport Anvers maar bijvoorbeeld ook in Krakeel (Querelle) zullen worden opgestart.

Dan zitten we op 9 miljoen, dat is de reden dat wij dit jaar, tijdens de voorbereiding, aan 1 miljoen euro investeringen zitten. Daar zit geen moedwillige redenering achter om dit jaar enorm te gaan besparen op vlak van investeringen van stadsvernieuwing.
Dat is nu eenmaal de conjunctuur, die tijd is een periode van 6 of 7 jaar dat we meemaken.

Voor uw andere vraag, zoals eerste schepen Florence Frelinx al geantwoord heeft, is het de bedoeling dat de Donderberg vooral een groene ruimte blijft waar de biodiversiteit de prioriteit heeft.
Dat is onze prioriteit en dat willen we vooral onderstrepen: dus een globaal participatieproject om te zeggen van waar wil je wat, hier een speeltuin en daar een toilet – dat gaan we niet doen.

We gaan wel een project voorstellen, advies vragen aan de buurt, mensen rond de tafel brengen om te laten zien wat we voorstellen, om de Donderberg op zijn meest waardevolle punten te gaan verduurzamen. Dat wel.

Maar een concreet co-creatief meedenkend project, dat zal er niet bijzitten. Het zal eerder een kort participatietraject zijn waarbij we gewoon advies vragen.

Mme De Marte.- Moi, j'ai vraiment une réplique très brève(?) à
M. Ben Abdelmoumen :

Aucune intention de ma part d'insulter le travail de nos ouvrières et nos ouvriers, nos balayeuses et nos balayeurs. Ce n'est pas la question, mais je voudrais juste une assurance – je ne l'ai eue ni de vous, ni de M. le Bourgmestre – qu'on ne va pas toucher au nombre du personnel de la propreté à Bruxelles : de notre point de vue, il faudrait encore l'augmenter.
Parce qu'heureusement, notre ville est très attractive, on a de plus en plus d'événements, on a de plus en plus de touristes, on a de plus en plus de personnes qui viennent habiter la (?) ville – on en aura peut-être encore plus grâce à votre réduction sur l'IPP (?) –, mais je voudrais que vous disiez : « Eh bien en fait, on ne va pas réduire les effectifs dans le service de la propreté. Parce que sinon, vous allez avoir des gens qui vont tomber (?) en « burn-out » et que la ville, éventuellement, n'aura pas les moyens d'être assez propre.

Donc, c'est juste ça : je ne demande (?) pas que vous « promettiez la lune et le soleil », je voudrais juste que vous promettiez que vous n'allez pas y toucher, surtout en sachant que le nombre de personnes qui vont démissionner dans votre département et celui de Mme Frelinx(des jardiniers), c'est là qu'ils (?) sont le plus nombreux – à cause de la pyramide d'âge, comme on l'a dit avec M. le Bourgmestre.
Je voudrais juste une assurance de ce point de vue-là.
Mevrouw Goyvaerts.- Over het Maximiliaanpark, mevrouw Frelinx: ik stel de competenties de voorzitter niet in vraag, maar een goede voorzitter kan ook niet voorkomen dat er ondertussen al drie mensen ontslagen zijn.

Als er bespaard wordt, kan ook een goede voorzitter niet voorkomen dat er belangrijke dingen in de werking veranderd worden.

Over de Donderberg is het heel goed om te horen dat een groene biodiverse plek daar voorrang heeft, we willen ook geen participatief traject om te kijken of er een speeltuin of een gebouw kan komen, maar in de wijk is er enorm veel expertise bij de organisatie Save Donderberg, die jarenlang veel voorbereid heeft, met veel expertise over biodiversiteit, planten en dieren daar.
Ik hoop dat de mensen die daar heel veel tijd ingestoken hebben, meer betrokken worden dan enkel een infoavond over het project dat gefinaliseerd wordt.

Over de wijkcontracten zag ik inderdaad dat er in 2027 al meer gepland stond, maar zoals mevrouw Maes daarstraks in een antwoord gaf bij de secties over een parking in Ter Kamerenbos die ingepland is in 2027, werd dat vooral opgeschoven omdat er nu geen budget voor was en werd dat geparkeerd voor dan.
Ik kijk uit naar de begroting volgend jaar, of die budgetten dan nog ingebouwd zijn.

M. le Président.- La parole est à Mme Maouane, la sportive.

Mme Maouane.- Je ne sais pas si je suis encore sportive… J'essaye.
En tout cas, ce n'est pas grâce au chèque sport qui diminue que je vais y arriver – mais blague à part, je n'ai pas besoin du chèque sport.

M. le Président.- Ne touchez pas au chèque sport : c'est moi qui l'ai introduit au parlement !

Mme Maouane.- Non, justement ! *(Rire.)*

Mais je voulais quand même répondre à Mme Frelinx – elle sait que je l'apprécie, par ailleurs –, mais je veux vous rejoindre dans le réel, justement, parce qu'en fait, les chiffres, ils ne mentent pas, ils disent la vérité.
Et en fait, la vérité, c'est ça : il y a moins d'argent pour le sport et c'est sous votre responsabilité.

Je l'ai dit : 400.000 € quand Benoît Hellings était au sport, aujourd'hui on est à 270.000 € quand vous êtes au sport.
Ça, c'est très clair, c'est très explicite – il n'y a pas d'histoire, là derrière : ça décrit votre politique, ce n'est pas une interprétation de ma part ou autre.

C'est une diminution qui est claire et nette et je le regrette, parce qu'effectivement, il y a moins d'argent pour le sport. Et vous comme moi, madame l'échevine, vous savez que le sport est un facteur essentiel pour le bien-être, pour la santé physique, pour la santé mentale également – d'autant plus pour des personnes qui ont des revenus modestes ou qui habitent dans des quartiers plus populaires.
Et pendant que vous réduisez les aides directes au sport d'un côté, vous augmentez les recettes attendues.

Et donc je le redis : on est face à une double peine pour les clubs de sport, qui ont du mal à s'en sortir. Donc vous retirez d'une main ce qui permettait de tenir, et de l'autre, vous faites aussi payer plus.

Et donc, c'est un *« lose-lose »*, un *lose-lose* pour les clubs. C'est un *lose-lose* pour les familles, pour la politique sportive, et ça, je le regrette.
Et je vais laisser mon excellent chef de groupe conclure.

M. Hellings.- Merci, monsieur le Président, chers membres du Collège, chers membres du Conseil. Votre deuxième budget est injuste, contre-nature, contre la nature – et maintenant, même contre la culture !

Quel paradoxe : vous parvenez à augmenter drastiquement la pression fiscale : ce que ne voulaient pas du tout les électeurs MR, et vous définancez en même temps tout un pan des politiques de service public : ce que ne voulaient absolument pas les électeurs PS !

Injuste : car, comme l'a démontré Mme Jellab, la dotation du CPAS est désormais en complet décrochage par rapport à la dotation de la zone de police :

Alors que le défi de l'accueil de nos concitoyens et concitoyennes exclus et exclues du chômage va peser sur les agentes et les agents de notre centre d'action sociale, la dotation augmente seulement de 2 %, soit 2,8 millions d'euros.
Le subside de la police augmente, lui, de 13 %. Avec ces 17 millions d'euros en plus, notre zone ne va même pas embaucher de nouveaux agents de police pour plus de « bleu » en rue.

Pour cette majorité, le bleu dans les rues, ce sont les files de 3.500 anciens chômeurs, exclus par le MR et les Engagés au gouvernement fédéral, que nous allons constater bientôt, dans la rue Haute.
Le bleu dans les rues, ce seront les files de M. Weytsman, à la rue Haute.

La première décision de la majorité précédente, c'était la recapitalisation des deux sociétés de logements sociaux, en vue de financer publiquement la rénovation énergétique des logements sociaux au bénéfice du portefeuille de

celles et ceux qui en ont le plus besoin.
Ici, ça a été précisé : rien, *nada*, *schnoll* !

Et après ça, les libéraux taperont encore et encore sur nous, les verts, parce que les Bruxelloises et les Bruxellois n'auront pas été accompagnés dans la transition énergétique alors que c'est vous – c'est vous, les libéraux –, qui les avez trahis !

Mme Goyvaerts a constaté une baisse drastique des investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments publics en général, et des écoles en particulier.
L'ADN, la politique historique de Mme Hariche (qui est là depuis très longtemps, à la tête de l'instruction publique), c'est la construction de nouvelles écoles sur des friches – parfois des friches naturelles. Or, la Ville est en train de fermer des écoles.

Selon ce Collège, la population en âge de fréquenter nos écoles communales fond « comme neige au soleil » (ou les icebergs en Arctique).
Plutôt que de construire de nouvelles écoles, comme celle abandonnée, heureusement, au Donderberg, il faut arrêter de fermer les écoles actuelles (l'école Christian Merveille), et surtout, surtout rénover massivement les écoles existantes, qui sont dans un état pitoyable – vous faites tout l'inverse.

La diminution du service public et de soutien à la cohésion sociale de nos quartiers, Mme Maouane l'a constatée cruellement avec la diminution des subsides octroyés à nos clubs de sport, et surtout aux familles, via les chèques sport.
La diminution du service public, c'est aussi ce que Mme De Marte a repéré : vous arrêtez d'engager les agents essentiels pour l'habitabilité de nos quartiers

en propreté ou dans les espaces verts.

Et là, je m'adresse à nos agents, nos agents et agentes de la Ville de Bruxelles : ce Collège vous a lâché : quand vous partez à la retraite, vous n'êtes plus remplacés !
Bourgmestre, échevin de la culture, c'est un signal politique fort : c'était l'occasion pour vous, monsieur le Bourgmestre, échevin de la culture, de proposer une politique culturelle ambitieuse, contemporaine, ancrée localement. On pouvait espérer une nouvelle ère, comme celle qu'on a connue au début des années 2000 sous Henri Simons, lui (?) qui a transformé l'échevinat des beaux-arts de l'époque – certains s'en souviennent –, en échevinat de la culture.

Que nenni ! Votre acte principal de ce budget est de fermer le centre d'art contemporain, la Centrale – quel symbole : un bourgmestre, échevin de la culture, qui utilise sa compétence pour la définancer !

Notre musée de la Ville de Bruxelles doit évidemment être rénové, mais pas au détriment de nos artistes contemporains, qui vivent très nombreux dans nos quartiers.
Et elles et eux sont la culture d'aujourd'hui. La préservation de notre culture passée ne doit pas se faire au détriment de nos artistes d'aujourd'hui et de demain.

Vous gérez le département de la culture comme Mme Frelinx gère les parterres du piétonnier : plutôt que de tailler et nourrir les arbres et arbustes existants, vous faites une coupe à blanc et remplacez des arbres adultes par des plantes couvrantes standardisées.

Cette majorité a choisi le passé et la culture commerciale : BME et la Bourse

sont financés à des hauteurs stratosphériques, alors que notre Ville, depuis vingt-cinq ans, avait pris le chemin en culture de la création, donc du futur.

Je disais, lors du vote du budget 2025, que vous aviez trahi la gauche, que vous aviez abandonné le climat et que la mauvaise gouvernance était de retour – non, non, rien n'a changé : tout, tout a empiré !
Et comme l'affiche posée en ce moment sur la Centrale, à l'annonce de sa fermeture – il y a une affiche, monsieur le Bourgmestre, où il est inscrit :

« Quelle est la dernière chose de gauche que vous ayez faite, monsieur Close ? »

M. le Bourgmestre.- L'enseignement !

M. Hellings.- Et moi, je vais vous répondre : c'est probablement…

M. le Bourgmestre.- L'enseignement, monsieur Hellings !

M. Hellings.- … le budget que vous avez réalisé avec nous, les écologistes, en 2024 – et ce n'est en tout cas pas ce budget-ci !
Nous voterons contre ce budget.

(Applaudissements sur les Bancs d'Ecolo-Groen.)

M. Maimouni.- Eh bien, écoutez… Ça devient une habitude : on ne répond pas à mes questions, ou en tout cas à toutes, parce que j'ai posé des questions très claires et très simples, notamment à la Régie foncière concernant la manière dont ils établissaient les loyers et la raison pour laquelle ils n'investissaient pas dans la rénovation des bâtiments en perte énergétique.
Mais bon… Ce n'était pas la première fois.

J’ai apprécié l’explication assez exhaustive de M. Ben Abdelmoumen qui, sans vilain jeu de mots, était un peu « tirée par les cheveux ».
J’aimerais vous dire la chose suivante : c’est dont (?) vous parlez, par rapport à l’impôt des personnes physiques, d’un delta moyen et approximatif de 78 €, ce qui fait 6,25 € par mois.

Je tenais juste… D’une certaine manière, je salue ce geste-làq, mais j’aurais préféré, en fait, qu’il (?) soit d’application et que le delta se fasse par rapport aux petits salaires. Parce que cette diminution va profiter aux très, très hauts salaires.
(...)

Non, monsieur Ben Abdelmoumen ? Ça ne profitera pas aux hauts salaires ?
(...)

Merci ! Eh bien justement, comme vous l’avez dit l’année dernière, j’aurais voulu que les « épaules les plus larges » soient solidaires avec celles des plus démunis.
Ça aurait été logique, notamment, de le (?) faire appliquer par rapport aux salaires médians de 2.500 € par mois, par exemple – 2.316 €, plus exactement –, et que pour (?) tous les salaires qui sont au-dessus, le delta de ce pourcentage irait dans la poche de la Commune, ce (?) qui pourrait permettre de nouveaux investissements.

Le problème, monsieur le Bourgmestre, c’est que, par exemple, on est passé de 1 milliard à 1,2 milliard d’euros en deux ans.
Est-ce qu’il y a eu une inflation, une indexation de 20 % ? Non.

Mais, comme à votre habitude, c'est « maquiller la mariée », « mettre la poussière sous le tapis »…
Par exemple, vous n'expliquez pas et vous ne dites pas qu'il y aura 100 personnes de moins sur les 3.900 : ça fait 5 % du personnel communal en moins – 5 % !
Mais ce n'est pas grave : vous pouvez les envoyer chez M. Weytsman, qui a l'intime conviction et la certitude qu'il pourra remettre tout le monde sur le marché du travail !

Mais bon… Après, concernant les places de parking : est-ce que vous avez conditionné cette augmentation avec une interdiction de l'augmentation des prix à des institutions comme Parking.brussels ou autres ? Non.

Est-ce que… Par exemple, quand vous parlez du précompte immobilier : ça concerne 22.000 personnes, ça va rapporter 50 millions d'euros (?) à la Ville. et ça va en coûter 4 – ça veut dire qu'on aura mis 46 millions en plus d'impôts.
Et vous ne pensez pas que ces propriétaires vont le répercuter sur les locataires, qui sont déjà en souffrance ?
J'ai fait une démonstration empirique des prix exorbitants auxquels font face les locataires de la Régie foncière. Mais non, on ne dit rien.

Après, par rapport à i-CITY, madame Buggenhout :

J'ai eu 80 %… quasiment tout le personnel d'i-CITY. Vous savez quel est le salaire moyen pour un free-lance, en (?) informatique ? Il est, a minima, de 600 € par jour. Plusieurs d'entre eux me disent : « On aimait rendre service à la population, mais nous allons partir ailleurs, monsieur Maimouni… nous allons partir ailleurs. »

Et cette diminution, par rapport à une nouvelle technologie dont vous n'avez même pas connaissance, dont vous n'avez même pas fait un rapport ou une étude pour avoir une estimation des coûts – vous dites que vous allez être en phase ?

Bien évidemment que vous allez régresser : bien évidemment que la technologie de la Ville de Bruxelles sera obsolète beaucoup plus vite que vous ne l'imaginez, madame – c'est factuel, c'est vrai.
Et c'est ça, le problème de cette majorité : c'est qu'elle n'a pas conscience qu'il faut savoir investir dans les bons endroits pour créer de la richesse – au détriment de ceux qui peuvent le faire et pas au détriment de tous les plus démunis !

Pourquoi on ne répond pas à mes questions, qui sont vraiment très simples ?
Par exemple, Mme Ben Hamou disait que la socialisation… Mais si c'est le cas, comment se fait-il qu'elle soit gelée et que de nouvelles personnes ne peuvent pas s'inscrire ? Vous avez oublié de le dire, quand même…

Est-ce que vous n'en avez pas marre de tronquer la vérité ? De dire :
« Effectivement, nous faisons des erreurs… » ?
Vous savez ce que c'est une augmentation des pertes et profits de 200 millions sur deux ans, monsieur Close ? Est-ce qu'on doit faire état de la catastrophe économique qu'est le Beer Temple – où on est passé de 17 millions à la base… à 100 millions d'euros ?

Par exemple, le centre Pompidou – d'ailleurs, je m'étonne que la Ville de Bruxelles ne soit pas « sortie de ses gonds » pour dire : « Comment peut-on donner à un musée bruxellois le nom d'un président français ? » – on n'a pas

assez d'artistes comme ça ?
Cette augmentation du budget, vous savez très bien que Mme Frelinx sera dans l'obligation légale, parce qu'elle n'aura pas le choix, de faire des travaux temporaires pour pouvoir permettre l'exploitation du stade.
Est-ce qu'ils ont été budgétisés ? Non – en petite partie.

Et c'est ça, monsieur Close, que je vous reproche : de mettre systématiquement la poussière sous le tapis ! Parce que si le boni n'est que de 46.000 €, sur 1,2 milliard d'euros – vous êtes sérieux ?! – quels sont les plans d'action concrets pour créer de la richesse ?
Vous faites fuir les entrepreneurs ! Vous faites fuir les commerçants !

Venez avec des plans ambitieux : venez en disant : « Vous ne paierez pas de précompte immobilier si vous venez et vous créez vingt emplois au minimum, dont cinq à dix personnes issues du (?) et vivant sur le territoire de la Ville. »
Venez avec des mesures pareilles ! Donnez envie d'avoir envie !

Mevrouw Vermeire.- Je peux encore intervenir, très rapidement (?) ?
Quelque chose a été dit par Bruno Bauwens (?) par rapport à la commune et le budget (?) fédéral.

Il y a beaucoup de critiques qu'on peut faire, mais on doit être correct aussi. Et le budget fédéral, on peut le critiquer dans tous les sens, mais il crée de la marge pour les communes, budgétairement.
Et donc, je pense juste que quand on dit quelque chose ici pour construire son argumentaire, il faut être correct, parce que l'indexation, qui est limitée : normalement, le salaire de tous les employés de la Ville devrait être indexé à partir d'avril, je pense, et maintenant, il est limité à 80 € par employé, donc cela crée de la marge pour la Ville.

En plus de ça, on a malheureusement dû accepter – et là, je le dis de manière transparente –, le décalage de la réforme « IPP », qui fait que l'augmentation de la quotité exemptée d'impôts est décalée d'une année, et qui représente énormément de pertes de recettes pour la Ville.

C'est quelque chose qui est en train d'être compensé au niveau du gouvernement (?) fédéral, parce qu'on sait que ça va impacter les communes – donc ça, c'est quelque chose qu'on veut éviter.
Mais je veux juste dire que quand on parle, on doit être correct, aussi.

M. Bauwens.- Est-ce que ça, c'était dans le temps « extra » des Engagés-CD&V ? Ou je dois considérer ça comment ?
Sans répondre, hein ? Parce que bon, finalement… *(Rire.)*

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur le budget 2026 et la liste des transferts.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adoptés, par 31 voix contre 9. Il y a 1 abstention

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur la dotation à la zone de police.
(Il est procédé au vote nominatif.)
M. le Président.- Adoptée, par 37 voix contre 4.

Dossiers de M. l'échevin Ben Abdelmoumen

Dossiers van dhr. schepen Ben Abdelmoumen

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

Point 62 - Punt 62

M. Bauwens.- J'ai une question de compréhension : le point 62 parle de redevances.
Je n'ai pas très bien compris de quelles redevances on parle dans ce point.

Si on peut juste m'éclairer ? *(Inaudible)* savoir sur quoi je vote.
(...)

C'est le permis d'urbanisme ?

Mme Maes, échevine.- Oui : c'est l'indexation des prix pour le traitement des demandes de permis d'urbanisme.

M. Maimouni.- Juste… C'est vraiment anecdotique : monsieur le Bourgmestre, par rapport au budget « police », avec la nouvelle réforme, qu'est-ce qu'il en sera dans le futur ?
Est-ce que ça sera toujours sur la compétence de la Ville ou ça sera régionalisé, ou bien fédéral ?

M. le Bourgmestre.- Je vous propose de me poser la question en janvier. Je vous donnerai….
Si je dois expliquer la loi, on en a pour vingt minutes. Donc… *(rire)*…

Pour le moment, on ne sait pas encore, dans le texte que nous avons reçu, si c'est le Conseil communal ou le conseil zonal unifié qui vote les budgets. Ce n'est pas encore clair dans le texte, qui est au Conseil d'État.

M. Maimouni.- Okay, je vous remercie, monsieur le Bourgmestre.

Vote(s)

M. le Président.- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble du dossier.
(Il est procédé au vote nominatif.)

M. le Président.- Adopté, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

(Avec l'accord des auteurs, les questions figurant à l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pas été traitées sont reportées ou transformées en questions écrites.)

Prochaine séance
Volgende zitting
Vendredi 16 janvier 2026
- sections ordinaires.
Lundi 19 janvier 2026
- séance publique, suivie d'un comité secret.

M. le Président.- La séance publique est levée.

- La deuxième séance publique est levée à 23 heures.
- De tweede openbare zitting wordt opgeheven te 23 uur.